

Annual Financial Report 2024



OCP

www.ocpgroup.ma

Chiffres clés et faits marquants de l'exercice	3
CHIFFRES CLÉS	3
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
États financiers consolidés	5
Notes annexes aux états financiers consolidés	11
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	13
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	16
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	25
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	29
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	32
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	34
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	40
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	43
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	50
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	53
NOTE 13 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	54
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024	55

Chiffres clés

Les résultats financiers d'OCP pour les années 2023 et 2024 sont synthétisés dans les indicateurs clés présentés ci-dessus.

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	96 989	91 277
Résultats des co-entreprises	6.2	700	774
EBITDA		39 068	29 396
Résultat opérationnel récurrent		29 395	21 002
Coût de l'endettement financier net	10.1.5	(3 082)	(2 615)
Résultat net de la période - part du Groupe		20 466	14 369
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		127 563	117 051
Endettement financier net		98 685	68 283
Investissements opérationnels		(43 588)	(26 825)
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	12.3	240,49	169,53
Dividende par action (en dirhams)	12.2	87,49	112,23

Faits marquants de l'exercice

Opérations de carve-out

• Transferts des actifs vers ocp Nutricrops S.A :

Dans la continuité de sa transformation, le Groupe OCP a créé en octobre 2022, OCP Nutricrops S.A, filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes.

OCP Nutricrops S.A a vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

En janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 33,6 milliards de dirhams d'actifs, comprenant 28,9 milliards de dirhams d'actifs immobilisés et 4,7 milliards de dirhams de stocks, et ce afin de renforcer sa position et ses capacités opérationnelles.

Le montant apporté en capital social s'élève à 17,5 milliards de dirhams et le montant des actifs cédés totalise 16,1 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 4 milliards de dirhams.

• Transferts des actifs vers OCP Green Water S.A :

La filiale OCP Green Water a été créée en novembre 2022 afin d'assurer la production et la commercialisation de l'eau non conventionnelle à usage industriel et de l'eau potable.

Afin d'assurer une gestion optimale des actifs eau non conventionnelle et développer une expertise spécifique dans le domaine, OCP SA a procédé à un transfert des actifs en exploitation et en construction à l'entité OCP Green Water SA pour une valeur totale de 4,3 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 0,9 milliard de dirhams.

Financement

Remboursement de la tranche résiduelle de l'emprunt obligataire émis en 2014 :

La tranche résiduelle du bond tranche 2024 d'un montant de 733 millions de dollars a été remboursée fin avril 2024.

Emission d'un emprunt obligataire en mai 2024 :

Conformément au Conseil d'Administration du 24 Avril 2024 qui valide les conditions de l'Eurobond, OCP S.A. a procédé à une levée de fonds sur les marchés obligataires internationaux pour un montant de 2 milliards de dollars. Cette nouvelle émission, est composée de deux tranches de maturités de 10 et 30 ans, avec des montants réalisés respectifs de 1,25 milliard de dollars et 750 millions de dollars, assorties de coupons de 6,75% et 7,50% respectivement.

OCP prévoit d'allouer les fonds levés au financement de son Programme d'Investissement Vert à horizon 2027, visant à atteindre ses objectifs en termes d'expansion des capacités de production, des investissements dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables ainsi que de la production d'ammoniaque vert.

Emission d'un emprunt obligataire en décembre 2024 :

OCP S.A a procédé à une émission d'obligations ordinaires d'un montant de 5 milliards de dirhams afin de satisfaire une partie des besoins de financement de son programme d'investissement. Elle est composée de 5 tranches dont la maturité varie entre 10, 15, 20 et 30 ans.

Contrôle de SLM Société La Mamounia :

En juin 2024, les Domaines de l'État ont cédé leur participation dans SLM La Mamounia à OCP. La transaction s'élève à 1,7 milliard de dirhams. OCP, qui détenait auparavant 39,37% du capital, devient désormais l'actionnaire majoritaire avec 58,92%.

Contrôle fiscal :

Avis de vérification fiscale reçu pour OCP SA, JFC 2, KOFERT, JFC IV et MHC pour l'IS, l'IR et la TVA pour des périodes différentes chacune comprises entre les exercices de 2016 à 2023.

Les contrôles fiscaux ont été clôturés par la signature des protocoles d'accord notamment OCP SA pour 1,9 milliard de dirhams.

Événements postérieurs à la clôture

OCP réalise avec succès une émission obligataire de 300 millions de dollars

En février 2025, l'OCP réalise une opération de Tap Issue, une émission additionnelle d'un montant de 300 millions de dollars liée à l'émission obligataire internationale réalisée en mai 2024, qui s'élevait à 2 milliards de dollars.

Cette opération a été effectuée conformément à l'autorisation de son Conseil d'Administration du 3 décembre 2024 et aux dispositions du règlement européen (UE) 2017/1129, qui permettent l'émission d'obligations supplémentaires dans un délai de 12 mois suivant une émission initiale, dans des conditions simplifiées et dans la limite de 30% du montant initial.

OCP prévoit d'affecter les fonds levés au financement de son programme d'investissement, qui couvre les dépenses en capital.

Compte de résultat consolidé de l'exercice

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	96 989	91 277
Production stockée	4.2.4	2 171	(6 993)
Achats consommés	4.2.2	(36 476)	(33 750)
Charges externes	4.2.2	(11 399)	(9 671)
Charges de personnel	5.1	(13 059)	(11 518)
Impôts et taxes		(407)	(313)
Résultats des co-entreprises	6.2	700	774
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		119	(697)
Autres produits et charges récurrents		432	287
EBITDA		39 068	29 396
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(9 673)	(8 394)
Résultat opérationnel récurrent		29 395	21 002
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(1 564)	(2 135)
Résultat opérationnel		27 831	18 866
Coût d'endettement financier brut		(3 510)	(3 141)
Produits financiers des placements		428	526
Coût d'endettement financier net	10.1.5	(3 082)	(2 615)
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	(71)	863
Autres produits et charges financiers	10.2.3	1 089	(713)
Résultat financier		(2 063)	(2 465)
Résultat avant impôt		25 768	16 401
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(4 863)	(2 105)
Résultat net de la période		20 906	14 296
Résultat net part du Groupe		20 466	14 369
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		440	(72)
Résultat de base et dilué par action en dirhams		240,49	169,53

État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net		20 906	14 296
Ecart actuariels	5.3.3	(1 022)	(311)
Impôts		319	97
Éléments non recyclables en résultat		(703)	(214)
Ecart de conversion		(83)	(361)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	4.1.4	(41)	715
Impôts		14	(250)
Éléments recyclables en résultat		(109)	104
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres		(813)	(110)
Résultat global consolidé		20 093	14 187
Dont part du Groupe		19 653	14 259
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle		440	(72)

(*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 44,44% du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 228 millions de dirhams. La part de ces réserves figées ainsi que les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste de cette tranche seront comptabilisés en résultat lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires futur, à partir d'octobre 2025.

En revanche, pour la tranche 2024, l'intégralité des réserves de couverture a été recyclée en réduction du chiffre d'affaires consolidé, pour un montant total de -273 millions de dirhams.

État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	10.1.3.1	15 873	12 644
Actifs financiers de trésorerie	10.1.3.2	12	11
Stocks	4.2.4	22 911	18 272
Créances clients	4.1.2.2	20 275	18 718
Autres actifs courants	7.3	48 267	31 294
Total actifs courants		107 338	80 940
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	10.2.2	4 841	2 321
Participation dans les co-entreprises	6.1	8 433	7 545
Actifs d'impôt différé	11.4	180	52
Immobilisations corporelles	8.2	177 808	151 884
Immobilisations incorporelles	8.3	7 535	7 197
Total actifs non courants		198 797	168 998
Total Actif		306 133	249 937

États financiers consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2024	31 décembre 2023
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	34 678	19 706
Provisions courantes	9.2	805	919
Dettes commerciales	4.2.5	30 979	28 937
Autres passifs courants	7.4	16 199	10 644
Total passifs courants		82 661	60 205
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	79 894	61 235
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.2	4 800	4 544
Autres provisions non courantes	9.2	4 088	1 904
Passifs d'impôt différé	11.4	4 271	2 110
Autres passifs non courants		11	9
Total passifs non courants		93 064	69 801
Capitaux propres part du groupe			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe		80 111	75 697
Résultat net - part Groupe		20 466	14 369
Capitaux propres part du Groupe		127 563	117 051
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		2 845	2 879
Total Capitaux propres		130 408	119 930
Total passif et capitaux propres		306 133	249 937

Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Titres super subordonnés	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
Résultat global consolidé de l'exercice 2023			(214)		
Titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres					(598)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	8 288	18 698	(4 173)	12 444	68 355
Affectation du résultat de l'exercice 2023					14 369
Résultat global consolidé de l'exercice 2024			(703)		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(711)	
Variation de périmètre ⁽⁴⁾					(1 397)
Dividendes versés					(7 186)
Autres					153
Capitaux propres au 31 décembre 2024	8 288	18 698	(4 876)	11 734	74 293

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽³⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
			(28 185)			
(361)		465	14 369	14 259	(72)	14 187
						5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930
			(14 369)			
(83)		(27)	20 466	19 653	440	20 093
				(711)		(711)
				(1 397)	(318)	(1 715)
				(7 186)	(186)	(7 373)
				153	30	183
(464)	(521)	(55)	20 466	127 563	2 845	130 408

⁽²⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽³⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁴⁾ Acquisition par MHC de 26% de parts supplémentaires dans la Mamounia pour un montant global de 1,7 milliard de dirhams.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2024	Exercice 2023
EBITDA		39 068	29 396
Subventions et dons accordés		(1 323)	(2 259)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	7.1	(162)	
Autres charges et produits non courants		(108)	(12)
Résultats des co-entreprises		(700)	(774)
Autres		(5)	(3 364)
Marge brute d'autofinancement		36 770	22 987
Incidence de la variation du BFR		(9 405)	1 784
Stocks		(2 834)	9 057
Créances commerciales		780	(3 480)
Dettes commerciales fournisseurs		(3 181)	1 389
Autres actifs et passifs courants		(4 171)	(5 183)
Impôts versés		(562)	(6 421)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		26 804	18 350
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(43 588)	(26 825)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		114	191
Placements financiers nets		(108)	79
Incidence des variations de périmètre*		(1 549)	(1 447)
Acquisition d'actifs financiers		(336)	(765)
Dividende reçus		486	343
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(44 981)	(28 424)
Emission d'emprunts	10.1.2.4	50 310	18 689
Remboursement d'emprunts		(17 168)	(6 623)
Variation TSDI			5 000
Coupons TSDI		(711)	(442)
Intérêts financiers nets versés		(3 644)	(3 140)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.3	(7 186)	(9 066)
Dividendes payés aux minoritaires		(186)	(198)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		21 415	4 221
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		(7)	(60)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		3 229	(5 912)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	12 644	18 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	15 873	12 644
Variation de la trésorerie nette		3 229	(5 912)

(*) Dont acquisition de 26% supplémentaires des titres de la Mamounia SLM pour un prix de 1,7 milliards de dirhams.

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2025. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2024 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2024. Celles-ci portent sur :

- Amendement IAS 1 : Présentation des états financiers Classification des passifs courants et passifs non courants.
- Amendement IAS 1 : Présentation des états financiers Dettes non courantes avec covenants.
- Amendement IFRS 16 : Contrats de location Dette locative dans une opération de cession-bail.
- Amendement IAS 7 / IFRS 7 : Opérations d'affacturage.

L'application de ces amendements est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Périmètre de consolidation

2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucraâ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle - Chimie						
Nutricrops	Maroc		IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFÇO	Roumanie	USD	ME	50,00	ME	50,00
Trading						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Energie						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ingénierie et consulting						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
Fondations						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucraâ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ecosystème UM6P						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund	Etats-Unis	USD	IG	100,00	IG	100,00
Fluoralpha*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOV'X	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Mining Operations Lab - MOL	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Univéristé MED6 polytechnique Paris - UM6PP	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique HOSPITAL - UM6PH*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Université MED6 polytechnique Ventures - UM6P Ventures*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Hôtellerie						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA - MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	58,92	IG	39,37
Société Palais Jamaï - SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen	Maroc	MAD	IG	60,49	IG	60,49
Société du Michlifen et Golf*	Maroc	MAD	IG	75,61		
Société Hotelière de Benguérir	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Développement urbain						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Autres						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

* Entités entrantes.

2.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de Fluoralpha. Il s'agit d'une nouvelle entité destinée à exploiter le fluorure d'hydrogène.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'UM6P Ventures. C'est la branche d'investissement de l'UM6P (Université Polytechnique Mohammed VI) dont la mission est de développer l'entrepreneuriat et d'accélérer la mise sur le marché de l'innovation scientifique au Maroc et en Afrique.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'UM6P Hospital. Il s'agit de l'entité juridique qui portera le projet Smart Health Care City, et dont l'objet social est la création, la détention, la location et l'exploitation d'établissement de santé.
- L'intégration dans le périmètre de consolidation de la Société du Michlifén et Golf. Cette entité est créée par MHC et a pour objectif l'exploitation et la gestion du Michlifén Resort & Golf.
- Il est à noter que les filiales BSFT et Mascir ont été sorties du périmètre en décembre 2024 pour des raisons de signification, sans perte de contrôle.

Note 3 - Information sectorielle

Historiquement, la présentation de l'information sectorielle du Groupe OCP s'effectuait selon une répartition géographique par axe de production, en conformité avec l'organisation et le reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** plateforme intégrée de transformation chimique. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar, où il est transformé en acide et en engrais avant d'être exporté via le port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Yousoufia et Benguérir – Safi) et Phosboucraâ :**
 - À Yousoufia et Benguérir, le phosphate est extrait puis transporté par voie ferroviaire à Safi pour y être transformé et exporté via le port OCP de Safi ;
 - À Phosboucraâ, le phosphate est extrait, acheminé par convoyeur au centre de traitement de Laâyoune, puis exporté par voie maritime depuis le port de Laâyoune.
- **Siège et autres activités :** regroupant les fonctions Corporate et les entités internationales.

Évolution vers un modèle multibusiness

Dans le cadre de sa transformation stratégique et de l'accélération de sa 3^e S-Curve, OCP a adopté une nouvelle organisation en Strategic Business Units (SBUs), afin de structurer son modèle opérationnel autour d'unités stratégiques et autonomes. Ces SBUs incluent :

- Mining
- Manufacturing
- Rock Solutions
- Specialty Products & Solutions
- Nutricrops (filiale à 100% d'OCP S.A.)
- UM6P (filiale à 100% de la Fondation OCP)
- Programme Stratégique Mzinda-Meskala

Chaque SBU est désormais responsable de la gestion et de la performance de ses activités, dans une logique de responsabilisation complète sur leur **Profit & Loss (P&L)**.

Transition et impact sur l'information sectorielle

Bien que la restructuration en SBUs ait été initiée et finalisée d'un point de vue organisationnel en 2023, certaines transactions internes entre les différentes entités ne sont pas encore totalement finalisées. En conséquence, **durant cette phase de transition**, le Groupe continue de publier son information sectorielle selon la segmentation géographique historique (axes de production), tout en intégrant progressivement les éléments liés à la nouvelle organisation en SBUs.

À ce stade, la seule information sectorielle consolidée et fiable disponible concerne le **chiffre d'affaires export réalisé par les différentes entités SBU** (CF. Note 3.3 Chiffre d'affaires export par SBU), qui sera reporté conformément aux exigences de transparence et de fiabilité des données.

3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe Centre et Phosphocraâ		Siège et Autres activités		Eliminations Intersecteur		Total Consolidé	
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits des activités ordinaires	79 859	68 112	15 495	15 854	26 010	23 920	(24 376)	(16 609)	96 989	91 277
Production stockée	1 376	(4 270)	577	(331)	217	(2 392)			2 171	(6 993)
Achats consommés	(33 776)	(25 130)	(4 413)	(3 654)	(23 980)	(20 885)	25 693	15 919	(36 476)	(33 750)
Charges externes	(6 316)	(5 022)	(2 605)	(2 437)	(3 229)	(2 755)	752	544	(11 399)	(9 671)
Charges de personnel	(5 534)	(5 086)	(3 592)	(3 318)	(4 045)	(3 115)	111	1	(13 059)	(11 518)
Impôts et taxes	(156)	(134)	(85)	(70)	(166)	(108)			(407)	(313)
Résultat des co-entreprises	309	134			391	640			700	774
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	165	(53)	22	(34)	(68)	(609)			119	(697)
Autres produits et charges opérationnels	961	(81)			1 649	224	(2 179)	145	431	287
EBITDA	36 890	28 469	5 399	6 009	(3 221)	(5 083)			39 068	29 396
Amortissements et pertes de valeur	(3 793)	(4 536)	(520)	(859)	(5 360)	(2 999)			(9 673)	(8 394)
Résultat opérationnel récurrent	33 097	23 933	4 879	5 150	(8 581)	(8 082)			29 395	21 002
Autres produits et charges non récurrents	190	(406)	(153)	(170)	(1 602)	(1 559)			(1 565)	(2 136)
Résultat opérationnel	33 287	23 527	4 727	4 980	(10 183)	(9 641)			27 831	18 866

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 97,0 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2024, enregistrant une hausse de 6,3% par rapport à l'exercice 2023. Cette progression est principalement due à l'augmentation des ventes à l'export d'engrais.

L'axe Nord, représentant 82% du chiffre d'affaires total du Groupe, a atteint 79,9 milliards de dirhams, soit une hausse de 17% par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation est attribuée à la reprise des volumes de vente d'engrais.

Néanmoins, les ventes de l'axe Centre ont baissé au cours de l'exercice 2024 par rapport à 2023, principalement suite à un recul des volumes de roche phosphatée exportés en 2024.

Les charges opérationnelles du Groupe ont augmenté de 11% par rapport à 2023, principalement en raison d'un niveau plus élevé des achats de matières premières et des prestations de services en ligne avec l'évolution de l'activité.

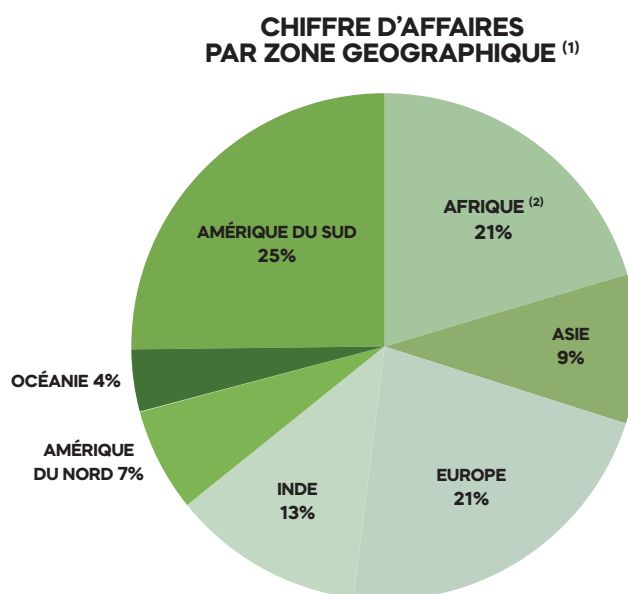
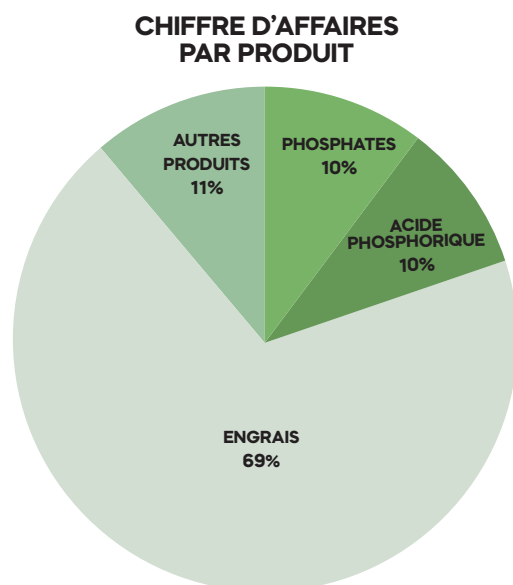
L'EBITDA du Groupe s'est élevé à 39,1 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 33% par rapport à l'exercice 2023. Cette performance a été réalisée grâce à de meilleures conditions de marché et à une demande soutenue pour les engrais.

3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En 2024, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 96 989 millions de dirhams, en hausse de 6,3% par rapport à l'exercice 2023.

A noter par ailleurs que 96% de l'actif consolidé est situé au Maroc.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2024 est détaillée comme suit



⁽¹⁾ Chiffre d'affaires Roche, Acide et Engrais.

⁽²⁾ Inclut les ventes sur le marché local.

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 5% du chiffre d'affaires consolidé.

3.3. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXPORT PAR SBU

(En millions de dirhams)	Rock solutions	Nutricrops	Specialty Products & Solutions	Autres	Total
Chiffre d'affaires Export	12 980	66 309	5 287		84 576
Autres produits*				12 413	12 413
Total	12 980	66 309	5 287	12 413	96 989

* Comprend le chiffre d'affaires local et autres produits.

Note 4 - Données opérationnelles

4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

4.1.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

4.1.1.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle du bien, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- **Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board) :** Le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- **Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight) :** L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

4.1.1.2 ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Phosphates	9 874	15 241
Acide Phosphorique	9 348	7 312
Engrais	66 946	60 441
Autres produits	10 821	8 284
Produits des activités ordinaires	96 989	91 277

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
Principaux marchés	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes locales	1 290	6 266	2 350	1 381	1 156	816
Amérique du Sud	3 014	2 544	1 000	763	19 199	19 248
Europe	3 009	1 219	4 499	3 070	12 351	10 410
Afrique	3				9 671	11 976
Amérique du Nord					6 058	4 062
Inde	861	3 527	1 404	1 461	8 093	5 493
Asie	1 545	1 193	96	638	6 573	6 159
Océanie	152	491			3 845	2 275
Total	9 874	15 241	9 348	7 312	66 946	60 441

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
Ventilation par tiers	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2023
Chiffre d'affaires	29 063	18 432	10 276	7 312	86 089	76 923
Hors Groupe	8 584	8 976	7 094	6 063	66 946	60 441
Joint-ventures	1 290	6 265	2 255	1 250		
Autres intragroupes	19 189	3 191	928		19 143	16 482
Eliminations	19 189	3 191	928		19 143	16 482
Total	9 874	15 241	9 348	7 312	66 946	60 441

Le chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice 2024 est en hausse de 6,3% par rapport à l'exercice 2023.

- Les ventes de Phosphates affichent une baisse de 35,2% entre les deux exercices 2023 et 2024.

Cette diminution découle principalement du repli des volumes de ventes observé sur le marché local et expliqué principalement par la baisse des achats de roche des joint-ventures Pakistan Maroc Phosphore-PMP et Indo Maroc Phosphore- IMACID suite à la constitution des stocks réalisée par les deux filiales fin 2023.

Une baisse est également constatée sur le marché à l'export, expliquée essentiellement par le repli des ventes en Asie & Océanie, notamment en Inde, en raison des stocks constitués en 2023.

Les prix à l'export de la Roche s'affichent à \$158/T FOB courant l'exercice 2024 en quasi stagnation par rapport à l'exercice 2023.

- Les ventes d'acide phosphorique ont enregistré une hausse de 27,8 % entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024.

Cette progression s'explique par l'augmentation des volumes exportés en Europe notamment en Turquie et en Belgique, grâce à une demande favorable sur le marché européen. Une hausse des exportations est également enregistrée vers l'Amérique Latine, principalement le Mexique et le Brésil où OCP a profité de la croissance du marché. Cette hausse a permis d'absorber la baisse des ventes en Asie & Océanie, principalement au Pakistan.

Une hausse des volumes a été également constatée au niveau local, expliquée par la hausse des approvisionnements en acide prétraité d'EMAPHOS.

Les prix de vente de l'acide phosphorique ont enregistré une légère hausse courant l'exercice 2024. Ils s'affichent à \$959/T FOB contre \$935/T FOB courant l'exercice 2023.

- Les ventes d'engrais ont également connu une progression de 6,5 milliards de dirhams entre les deux exercices 2024 et 2023, soit une hausse de 10,8%.

La croissance de ventes sur ce segment découle de la hausse des volumes exportés en Inde expliquée par de faibles niveaux de stocks de départ, ainsi qu'en Europe notamment en Allemagne et en Amérique du Nord grâce à une reprise favorable de la demande.

Les prix de vente des engrais à l'international ont connu une légère hausse courant l'exercice 2024. Ils s'affichent à \$538/T FOB contre \$520/T FOB courant l'exercice 2023.

- Autres produits.

Les autres produits concernent principalement l'activité de fret et la vente des autres produits accessoires, tels que le soufre liquide, l'urée, le nitrate d'ammonium, le chlorure de potassium, etc. Cette ligne s'élève à 10,8 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2024, contre 8,3 milliards de dirhams enregistrés en 2023, soit une hausse de 2,5 milliards de dirhams due principalement à la hausse des prestations de services notamment de stockage et de transport relatives aux ventes réalisées avec les joint-ventures sur la fin de l'exercice 2023, ainsi qu'à l'intégration du chiffre d'affaire de nouvelles entités support suite à leur entrée en périmètre de consolidation.

4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. A la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Créances clients facturées	21 998	20 356
Provisions - créances clients	(1 723)	(1 638)
Créances clients nettes	20 275	18 718

Les créances clients augmentent de 1,6 milliards de dirhams entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, soit +8,3%, en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le tableau de réconciliation des provisions sur créances clients se présente comme suit :

(En millions de dirhams)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2024	1 638	88	(3)	1 723
2023	1 687	(40)	(8)	1 638

4.1.3 LES CONTRATS DE CONCESSION (IFRIC 12)

Contrat de concession entre OCP Green Water et les Régies de Safi et d'EL Jadida

Face à une crise hydrique majeure affectant le Maroc depuis plusieurs années, notamment dans le bassin d'Oum-Er-Rbia, qui approvisionne les régions d'El Jadida et de Safi où le Groupe OCP opère, un partenariat stratégique a été établi en février 2022 entre l'OCP et l'État marocain. Ce partenariat vise à assurer une gestion durable et pérenne des ressources en eau, en mettant en œuvre des solutions telles que le dessalement de l'eau de mer.

A cet effet, un projet de dessalement d'eau de mer a été lancé, dans le cadre d'un plan d'urgence, dans l'objectif de produire de l'eau potable en vue de l'approvisionnement des villes de Safi et d'El Jadida, ainsi que pour subvenir aux besoins industriels du Groupe. Inscrit dans le cadre de la stratégie de « neutralité eau » de l'OCP, ce projet qui promeut l'utilisation des énergies vertes, vise à utiliser exclusivement des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées et eaux de mer dessalées) pour ses opérations industrielles.

Ce plan d'urgence permettra de produire et de livrer dans une première étape, 85 millions de m³ par an au cours de la période 2023 – 2025 et dans une deuxième étape 110 millions de m³ par an à partir de 2026. Concernant la production d'eau à usage industriel, le plan d'urgence vise à assurer, à terme, la mobilisation de 35 millions de m³ d'eau dessalée traitée, par an. Les régies bénéficieront ainsi, à partir de 2026, de 75 millions de m³ d'eau dessalée par an pour les besoins des services publics.

Le dessalement des eaux de mer sera effectué au sein de quatre unités de dessalement, dont deux sont situées dans le site industriel de Jorf Lasfar et deux autres situées à Safi.

Dans ce cadre, un contrat de concession de dessalement des eaux de mer entre l'Etat et la société OCP Green Water a été signé le 5 juillet 2023. Ce contrat de concession porte sur le droit de dessaler les eaux de mer pour fournir de l'eau potable aux gestionnaires des services publics de distribution d'eau potable, à savoir la Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité d'El Jadida et la Régie autonome intercommunale de distribution d'eau et d'électricité de la province de Safi, ainsi que de l'eau industrielle au Groupe OCP.

Aspect normatif propre à la concession – IFRIC12

L'État marocain en tant que concédant qui réglemente les services de production et de distribution de l'eau potable concède à OCP Green Water le droit de dessaler les eaux de mer pour produire et fournir de l'eau potable aux Régies de Safi et d'El Jadida, et de l'eau industrielle au Groupe OCP.

Les actifs déployés dans le cadre de ce plan d'urgence totalisent 4,3 mds de dirhams. Le contrat de concession définit une liste des biens de retour, valorisés à 2,6 milliards de dirhams. Ces biens de retour doivent être remis à l'État après l'expiration de la durée du contrat de concession, établie à 20 ans.

L'État garantit à OCP Green Water qu'il rachètera de l'eau potable pour les régies de Safi et d'El Jadida, pour respectivement 30 millions m³ et 45 millions m³.

Traitement comptable

En application de l'IFRIC 12 – Accords de concession de services, étant donné que l'État garantit l'achat de volumes précis d'eau potable, et que les biens de retour, composés principalement d'unités de dessalement, doivent être utilisés tout au long de leur durée de vie économique (20 ans), les actifs industriels produisant de l'eau potable pour les régies sont comptabilisés en actifs financiers « opérationnels » portant intérêt. Ces créances financières sont comptabilisées au coût amorti et recouvrées en fonction des loyers perçus du concédant. Le produit calculé sur la base du taux d'intérêt effectif est comptabilisé en produits des activités annexes.

Extension de l'approvisionnement en eau dessalée à Casablanca Sud

Dans la continuité de son engagement pour la gestion durable des ressources en eau, OCP Green Water étend son action au-delà de Safi et El Jadida en renforçant l'approvisionnement en eau potable de Casablanca Sud. Depuis octobre 2024, une nouvelle unité de dessalement sur le site de Jorf Lasfar permet de fournir 60 millions de m³ d'eau dessalée par an, couvrant ainsi plus d'un quart des besoins en eau potable de la ville. Ce projet, réalisé en un temps record, illustre l'approche innovante et durable du groupe OCP pour répondre aux défis du stress hydrique au Maroc.

4.1.4 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

4.1.4.1 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises-dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

4.1.4.2 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT

Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change :

Dans le cadre de ses activités, OCP réalise des ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, remboursables in fine. La première, d'un montant de 1,25 milliard de dollars, a été émise en avril 2014 et intégralement remboursée en avril 2024. La deuxième, d'un montant de 1 milliard de dollars, a été émise en octobre 2015. Cette

dernière a été partiellement rachetée pour 444,4 millions de dollars en 2021, tandis que le reliquat de 555,6 millions de dollars arrivera à maturité le 22 octobre 2025.

Pendant leur comptabilisation, ces dettes ont généré (pour la tranche 2024) et continuent de générer (pour la tranche 2025) un effet de change en résultat, conformément à IAS 21. Afin de limiter cet impact, OCP a eu recours à la comptabilité de couverture.

Avec un chiffre d'affaires de 97,0 milliards de dirhams pour l'exercice 2024, les hypothèses validant l'efficacité de la relation de couverture restent pleinement valides, et la documentation de cette couverture demeure en vigueur. Conformément à la stratégie initiale, OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée, avec un seuil de tolérance situé entre 80% et 125%.

Les réserves de couverture de flux de trésorerie cumulées pour la tranche 2014 ont été entièrement recyclées en moins des produits des activités ordinaires réalisés en 2024 pour – 273 millions de dirhams.

4.1.4.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique.

Le groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.
- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicable au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom.

4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesses produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisé dans le même exercice.

4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Achats revendus de M/ses	(3 683)	(3 636)
Achats de matières premières	(22 732)	(21 918)
Soufre	(8 344)	(8 088)
Ammoniaque	(8 609)	(10 144)
Acide Sulfurique	(2 364)	(744)
KCL	(813)	(1 309)
Autres matières premières	(2 603)	(1 633)
Consommations énergétiques	(3 753)	(2 831)
Energie électrique	(1 783)	(1 303)
Fuel	(1 223)	(892)
Gasoil	(645)	(532)
Gaz de chauffe	(87)	(87)
Gazoline	(10)	(12)
Vapeur et autres	(6)	(5)
Pièce de rechange	(868)	(811)
Achat de travaux, étude et prestations de services	(3 419)	(2 654)
Fourniture d'eau	(68)	(83)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 953)	(1 816)
Achats consommés de matières et fournitures	(36 476)	(33 750)

Matières premières

Les achats de matières premières ont enregistré une légère augmentation de 4% entre l'exercice 2023 et celui de 2024, principalement due à un effet compensé entre la baisse des prix notamment du soufre et de l'ammoniaque, et la hausse des volumes consommés.

En effet, les consommations d'ammoniaque ont enregistré une baisse de 1,5 milliard de dirhams, due à la diminution du prix à la tonne, passant de \$614/T CFR courant l'exercice 2023 à \$472/T CFR au cours de l'exercice 2024. Les volumes consommés, quant à eux, ont augmenté suivant la hausse des volumes de production d'engrais.

Les achats de soufre, quant à eux, ont diminué de 256 millions de dirhams en raison de la baisse des cours à la tonne (\$127/T CFR courant l'exercice 2024 comparé à \$113/T CFR courant l'exercice 2023). Cependant, les volumes consommés de soufre ont affiché une hausse en corrélation avec la hausse de la production d'acide sulfurique.

Par ailleurs, les consommations d'acide sulfurique ont enregistré une hausse de 1,6 milliards de dirhams, expliquée par une hausse du prix à la tonne de \$99/T CFR courant l'exercice 2023 à \$112/T CFR courant l'exercice 2024, combinée à une hausse significative des volumes consommés.

Energie

Les consommations énergétiques s'élèvent à 3,8 milliards de dirhams courant l'exercice 2024, en hausse de 33% par rapport à l'exercice 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des volumes consommés de l'électricité, du fuel et du gasoil.

Prestations de services

Les prestations de services ont enregistré une hausse de 765 millions de dirhams courant l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution s'explique principalement par les variables suivantes :

- Dans le milieu industriel, avec l'existence d'un effet périmètre lié au démarrage de plusieurs lignes d'engrais entrées en service à la fin de l'exercice 2023, ainsi que le démarrage de l'entité Mining Operations Lab - MOL, filiale du groupe OCP créée dans le cadre de sa vision stratégique relative à l'exploitation minière innovante et le développement du mining 4.0, et l'extension de son périmètre de prestation au site de Gantour et à plusieurs autres mines à Khouribga.
- Dans le milieu non industriel : avec l'accélération de plusieurs projets liés à la digitalisation et l'innovation à travers la nouvelle entité InnovX, ainsi que le renforcement des capacités Building.

Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Transport	(5 389)	(4 755)
<i>Transport ONCF sur ventes</i>	(1 120)	(882)
<i>Transport maritime sur ventes-Fret</i>	(3 621)	(3 490)
<i>Transport phosphates par camions</i>	(463)	(209)
<i>Transport du personnel</i>	(105)	(108)
<i>Autres transports d'exploitation</i>	(81)	(66)
Consulting et honoraires	(703)	(646)
Cotisations et dons	(595)	(336)
Entretiens et réparations	(1 839)	(1 545)
Locations et charges locatives	(257)	(263)
Primes d'assurances	(366)	(343)
Publicité, publications et relations publiques	(334)	(330)
FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	(184)	(165)
ETUDES, ANALYSE, RECHERCHES ET DOCUMENTATION	(36)	(39)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(460)	(365)
Autres charges externes	(1 235)	(884)
Charges externes	(11 399)	(9 671)

Les charges externes au cours de l'exercice 2024 se sont établies à 11,4 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 18 % par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation est d'abord observée dans le domaine du transport lié aux ventes, en corrélation avec l'évolution de l'activité.

Le poste des charges d'entretien et de réparation est également en hausse de 294 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation est notamment relative à la maintenance électrique et mécanique expliquées par l'organisation en Full Maintenance, ainsi qu'une importante extension du périmètre qui intègre les nouveaux actifs de dessalement et de nouvelles installations mises en service à la fin de l'exercice 2023 et tout au long de l'exercice 2024.

De même, cette variation des charges externes s'explique par la hausse du poste des cotisations et dons pour un impact de 260 millions de dirhams principalement attribuable à la Fondation OCP sur le portefeuille national relatif à l'éducation, le soutien R&D et l'innovation sociale.

4.2.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

Approvisionnement en soufre

Le marché du soufre est resté relativement stable avec une faible volatilité durant la première moitié de 2024, oscillant entre un minimum de 98 \$/T CFR Chine en janvier et un maximum de 107 \$/T CFR Chine en avril. Cette stabilité a été soutenue par une offre saine provenant des opérations de crush en provenance du Kazakhstan et d'Arabie Saoudite, ainsi qu'un retard de la demande en provenance d'Indonésie. Parallèlement, une demande accrue de la Chine a empêché les prix de s'affaiblir davantage. Au second semestre de l'année, la demande croissante a commencé à dépasser l'offre, avec le lancement de nouveaux projets de Metal leaching en Indonésie, et une demande chinoise robuste en raison des initiatives gouvernementales visant à garantir un approvisionnement domestique suffisant en engrais. En conséquence, les prix en décembre ont atteint une moyenne mensuelle de 185 \$/T CFR Chine, soit 82 \$/T de plus qu'en juin. OCP a profité des conditions de marché favorables au cours de la première moitié de l'année pour constituer un stock stratégique de soufre et a adopté une approche d'achat prudente au second semestre.

Approvisionnement en ammoniac

Le marché de l'ammoniac a connu une certaine volatilité en 2024. Dans les marchés à l'ouest de Suez, la première moitié de l'année a été marquée par une diminution des prix en raison d'une demande limitée, d'une offre régionale stable et des efforts de l'OCP pour rediriger des volumes depuis l'est de Suez. En conséquence, les prix en juin étaient de 400 \$/T CFR Tampa, soit une baisse de 105 \$/T par rapport au niveau de janvier 2024. À l'est de Suez, les prix étaient faibles au premier trimestre, mais ont commencé à se redresser au deuxième trimestre en raison d'une demande accrue des utilisateurs industriels en Corée et d'une offre limitée en provenance du Moyen-Orient. Au cours de la seconde moitié de l'année, les perturbations d'approvisionnement à Trinidad, en Algérie et en Arabie Saoudite, combinées à une demande saisonnière soutenue du secteur des engrais, ont entraîné une hausse des prix. En décembre, les prix ont atteint 570 \$/T CFR Tampa, soit une augmentation de 170 \$/T par rapport à juin.

Dans ce contexte, l'OCP a géré l'exposition régionale de son portefeuille pour garantir à la fois la sécurité d'approvisionnement et des prix compétitifs. OCP Nutricrops a poursuivi ses efforts pour amener des volumes d'ammoniac de l'Est du Suez afin d'aider à réduire la tension du marché à l'Ouest du Suez. OCP Nutricrops a réussi à sécuriser l'approvisionnement en ammoniac en dépit de la crise de la mer Rouge et des interruptions d'approvisionnement survenues tout au long de l'année.

4.2.4 STOCKS

4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS ET DE LA PRODUCTION STOCKÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	7 127	(1 531)	5 596	6 178	(1 478)	4 700
Produits d'en-cours	9 643	(313)	9 331	7 625	(328)	7 297
Produits finis	8 113	(129)	7 985	6 350	(75)	6 275
Total des stocks	24 884	(1 973)	22 911	20 153	(1 881)	18 272

Le stock de matières et fournitures consommables est essentiellement composé de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. Étant donné que la durée de vie de ces pièces est courte, elles ne sont pas considérées comme des immobilisations. Chaque année, le risque d'obsolescence des pièces est examiné pour évaluer si une dépréciation est nécessaire afin de prendre en compte une perte de valeur potentielle.

Le total des stocks à fin décembre 2024 s'élève à 22,9 milliards de dirhams, soit une augmentation de 25,4% par rapport à fin décembre 2023. Ceci s'explique par la hausse des volumes d'engrais et de roche, partiellement compensée par le recul des prix de matières premières particulièrement le soufre et l'ammoniaque.

4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes fournisseurs	14 439	7 835
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	16 540	21 102
Dettes commerciales	30 979	28 937

Les dettes commerciales comprennent les dettes fournisseurs ainsi que les dettes relatives à l'acquisition d'immobilisations. Ce poste a augmenté de 7,1% à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023, en raison de la poursuite du programme d'investissement lancé vers la fin de l'exercice 2023.

Note 5 - Charges et avantages au personnel

5.1. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Salaires, traitements et charges sociales liées	(11 033)	(9 389)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 559)	(1 322)
Autres avantages au personnel	(467)	(806)
Total des charges de personnel	(13 059)	(11 518)

Les charges de personnel pour l'exercice 2024 s'élèvent à 13,1 milliards de dirhams, en hausse de 13,4% par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution s'explique par un effet périmètre avec l'écosystème UM6P notamment avec l'intégration de l'entité INNOVX, et aussi par l'accroissement des éléments de la masse salariale corrélés aux performances du Groupe.

5.2. EFFECTIF

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Personnel Hors cadre	7 799	6 344
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	8 566	8 707
Personnel Ouvriers et Employés	5 966	6 119
Effectif	22 331	21 170

5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime Collectif d'Allocation de Retraite-RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 856 millions de dirhams en 2024 contre 756 millions de dirhams en 2023.
- Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.
- En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, cet avantage postérieur à l'emploi a fait objet d'une externalisation vers un organisme d'assurance externe sous format d'un produit retraite complémentaire à cotisation définie depuis 2023. Le montant global de la cotisation y afférente en 2024 s'élève à 79 millions de dirhams contre 70 millions de dirhams en 2023.
- Les autres avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Ecart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Taux d'actualisation		
Retraite	4,04%	5,10%
Plans médicaux	3,96%	4,91%
Taux attendus d'augmentation des salaires	5,10%	5,10%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée en 2024 à partir de l'historique des dépenses médicales sur les années de 2017 à 2023.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait maintenu l'année 2026 comme année de basculement.

Le Groupe a maintenu également le taux d'inflation médicale réévalué en 2020 sur la base de l'historique de la dépense de la période 2017 à 2019 avec un back test de validation de la valeur retenue sur l'historique de 2020 à 2023.

Le Groupe a retenu 5% pour le taux de prise en charge des enfants sur la base de l'historique de 2020 à 2023.

Le Groupe a retenu un taux de frais de gestion de 3% avant AMO et de 8% après AMO sur la base de l'historique de 2020 à 2023 ; correspondant à la reprise d'une part de ses engagements sociaux relatifs à certaines catégories de frais de gestion.

L'augmentation résultante de la réévaluation à la baisse du taux d'actualisation relatif aux plans médicaux et de l'augmentation de la consommation médicale moyenne a eu un effet plus important que celui de la réévaluation à la baisse des taux de frais de gestion et du taux de prise en charge des enfants ce qui a fait augmenter les engagements sociaux relatifs aux plans médicaux.

5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi		
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2022	560	3 958	546	5 064	102	5 169
Prestations payées	(13)	(681)		(695)		(695)
Coût des services	1	55		56		56
Charges liée à l'actualisation des engagements	22	155		178		178
Externalisation et LSF			(546)	(546)		(546)
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(93)	404		311		311
Cotisations		78		78		78
Autres variations	(6)					(6)
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2023	472	3 967	(0)	4 439	102	4 544
Prestations payées	(14)	(1 013)		(1 026)	(102)	(1 128)
Coût des services	1	42		43		43
Charges liée à l'actualisation des engagements	24	195		219		219
Externalisation et LSF						
Pertes ou (gains) actuariels de la période	68	953		1 022		1 022
Cotisations		81		81		81
Autres variations	20			20		20
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2024	572	4 226	(0)	4 798	2	4 800

5.3.4 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

« (en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1% »	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-14%	-11%	-14%	-9%
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		16%		17%

« (en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1% »	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Allocation décès	Plans médicaux	Complément de retraite	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	18%	14%	17%	12%
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-13%		-13%

5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les seniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du groupe ainsi que les conseillers du Président directeur général.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Avantages du personnel à court terme	147	145
Avantages postérieurs à l'emploi	29	25
Total des rémunérations perçues par les dirigeants	176	169

Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

6.1. ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Paradeep Phosphates Limited - PPL	1 453	1 318
Groupe Prayon	3 236	2 965
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	1 171	1 099
Euro Maroc Phosphore - EMA	544	546
Indo Maroc Phosphore - IMA	593	645
Fertinagro Biotech	693	582
OCP Fertinagro Advanced Solutions - OFAS	246	205
Autres ⁽¹⁾	498	185
Participation dans les co-entreprises	8 434	7 545

⁽¹⁾ Inclut JESA, Valyans, SEEFECO et I JV Multi-Purpose Industrial Platform Limited- MIPL détenue par OCP AFRICA.

Le résultat des coentreprises et les entreprises associées est analysé comme suite :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Paradeep Phosphates Limited - PPL	138	30
Groupe PRAYON	149	577
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	196	15
Euro Maroc Phosphore - EMA	(2)	30
Indo Maroc Phosphore - IMA	114	90
Fertinagro Biotech	48	
OCP Fertinagro Advanced Solution - OFAS	42	8
Autres	13	23
Résultat des co-entreprises	700	774

Le Groupe OCP a reçu des dividendes de ses coentreprises et entreprises associées au titre de l'exercice 2023, le détail ces dividendes est le suivant :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	125	
Indo Maroc Phosphore - IMA	167	167
JACOBS ENGINEERING - JESA	84	118
South East Europe Fertilizer Company SA - SEEF	1	
Groupe PRAYON	86	44
Dividendes reçus des co-entreprises	463	328

6.2. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100% du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	Autres
ACTIF						
Actifs courants						
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	628	35	182	99	1 250	5 274
Actifs financiers de trésorerie		4			1 351	226
Stocks	3 322	638	224	271	2 616	1 375
Créances clients	856	440	718	1 031	2 751	3 906
Créances d'impôt exigible		111		31		215
Autres actifs courants	366	639	1 357	1 394	765	3 650
Total actifs courants	5 172	1 838	2 481	2 826	8 763	14 646
Actifs non courants					139	
Actifs financiers non courants	303					542
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	1 598				4	
Titres de participation	34					136
Actifs d'impôt différé	35				66	66
Immobilisations corporelles	2 964	1 337	417	483	4 423	1 805
Immobilisations incorporelles	302	382	32	30	49	372
Total actifs non courants	5 235	1 719	449	513	4 681	2 921
TOTAL ACTIF	10 407	3 588	2 930	3 339	13 443	17 567

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	Autres
PASSIF						
Passifs courants						
Emprunts et dettes financières courants	1 613	14			4 497	347
Provisions courantes	10		(18)		91	132
Dettes commerciales	1 742	876	1 012	967	2 828	3 605
Dettes d'impôt exigible	36				41	299
Autres passifs courants	460	6	108	13	387	6 358
Total passifs courants	3 860	897	1 102	980	7 843	10 741
Passifs non courants						
Emprunts et dettes financières non courants	240	1 040	1	2	733	1 168
Provisions non courantes pour avantages au personnel						13
Autres provisions non courantes	298				27	
Passifs d'impôt différé	236				212	18
Autres passifs non courants	37					10
Total passifs non courants	812	1 040	1	2	972	1 209
Capital social	524	347	620	800	963	1 131
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110				
Réserves	4 912	1 219	310	1 177	3 167	2 617
Report à nouveau			572			998
Résultat net de la période	299	(25)	325	380	498	877
Total capitaux propres	5 735	1 651	1 827	2 357	4 628	5 617
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	10 407	3 588	2 930	3 339	13 443	17 567

Compte de résultat

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	Autres
Produits des activités ordinaires	11 797	2 808	4 067	4 065	14 961	13 097
Productions stockée	226	112	(10)	110		(154)
Achats consommés de matières et fournitures	(6 880)	(2 554)	(3 030)	(3 043)	(11 067)	(8 107)
Charges externes	(2 440)	(180)	(395)	(586)	(418)	(1 340)
Charges de Personnel	(1 668)	(4)		(10)	(281)	(2 286)
Impôts et taxes		(2)	(2)	(1)		(10)
Résultats des co-entreprises						48
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(5)	5	(4)		4
Autres produits et charges opérationnels	(84)	(0)	15	24	(2 248)	113
EBITDA	951	175	650	556	947	1 365
Amortissements et provisions d'exploitation	(459)	(147)	(151)	(53)	(291)	(76)
Résultat opérationnel courant	492	28	499	503	656	1 289
Autres produits et charges opérationnels non courants		(4)	(22)	(2)	30	(48)
Résultat opérationnel	492	24	477	502	686	1 241
Coût d'endettement financier net		(46)	33	29		(7)
Résultat de change sur dettes et créances financières	122					
Autres produits et charges financières	(165)	4				25
Résultat financier	(43)	(41)	33	29		18
Résultat avant impôt	449	(18)	510	531	686	1 259
Impôts sur les bénéfices	(150)	(7)	(186)	(151)	(188)	(383)
Résultat net de la période	299	(25)	325	380	498	876

6.3.PRÉSTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 1 756 millions de dirhams en 2024 contre 7 702 millions de dirhams en 2023.

Par ailleurs, OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 4 006 millions de dirhams en 2024 contre 2 283 millions de dirhams en 2023.

6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables sur une base mensuelle et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

OCP a conclu des conventions de cash pooling avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMACID, Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...)

6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

OCP fournit également des services de Marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS.

6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À OCP

JESA S.A fourni à OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017 et renouvelé en 2022.

Note 7 – Autres éléments opérationnels

7.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- Les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- Les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- D'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

7.2. ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat de cession des immobilisations	87	(94)
Subventions accordées, dons et libéralités	(1 323)	(2 168)
Cohésion sociale	(61)	(1 163)
Autres	(267)	1 290
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(1 564)	(2 135)

Le poste des autres produits et charges opérationnels non récurrents affiche une perte de 1 564 millions de dirhams courant l'exercice 2024, une amélioration de 572 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2023.

Cette variation s'explique essentiellement par une baisse de la charge de la cohésion sociale pour 1,1 milliard de dirhams du fait de la baisse de la base imposable qui correspond au résultat fiscal de l'exercice N-1

A noter que l'exercice 2023 a été marqué par l'octroi d'un don de 1 milliard de dirhams au profit du Fonds spécial séisme Alhaouz, ainsi que par la constatation d'une plus-value de consolidation de 1390 millions de dirhams suite à la prise de contrôle de la SAEDM.

7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	27 401		27 401	15 669		15 669
Organismes sociaux	454	(36)	418	626	(35)	591
État (hors impôt sur les sociétés)	14 785		14 785	10 645		10 645
Créances d'impôt exigible	3 384		3 384	3 569		3 569
Autres débiteurs	2 314	(34)	2 279	833	(12)	820
Total des autres actifs courants	48 337	(70)	48 267	31 342	(48)	31 294

La ligne « Etat hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, le crédit de TVA, la taxe sur l'exploitation minière et d'autres impôts et taxes.

La hausse enregistrée est due principalement à l'augmentation de la créance d'état de 4,1 milliards de dirhams, et l'augmentation des avances fournisseurs pour 11,7 milliards de dirhams en lien avec le programme des investissements.

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2024 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échu	Echus		
			<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
État, TVA	3 447	3 306	31	12	99
Crédit de TVA-Part courante	10 503	5 698	635	723	3 446
Etat, autres impôts et taxes	835	782			53
Total	14 785	9 787	665	735	3 598

7.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Clients créditeurs, avances et acomptes	4 813	2 494
État-TVA	2 665	1 592
Dettes sociales	2 280	1 909
Dettes d'impôt exigible	3 247	333
Autres créditeurs	3 194	4 316
Autres passifs courants	16 199	10 644

Le poste « Autres passifs courants » affiche une hausse de 5,6 milliards de dirhams entre fin 2023 et fin 2024. Cette variation est principalement expliquée par une hausse de la dette fiscale de 2,9 milliards de dirhams et la hausse des avances clients de 2,3 milliards de dirhams.

Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

8.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucraâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durées</i>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

Contrats de location

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5000 dollars.

À la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location.

Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

Les coûts d'emprunt engagés pendant la phase de construction d'un actif éligible sont capitalisés en tant que partie du coût de l'actif. Une fois l'actif achevé et opérationnel, ces coûts d'emprunt capitalisés sont ensuite amortis sur la durée de vie utile moyenne de l'actif.

A ce titre, le groupe OCP a capitalisé les coûts d'emprunt pour 1 128 millions de dirhams au cours de l'exercice 2024, contre 462 millions de dirhams au cours de l'exercice 2023.

8.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

Écart d'acquisition

Suite à l'intégration du palier Maghreb Hospitality Company-MHC en juillet 2021, un nouvel écart d'acquisition a été calculé pour l'entité Société La Mamounia, d'un montant de 1 886 millions de dirhams. Le Groupe a mené un travail de valorisation de cette acquisition et a affecté la totalité du goodwill à la prestigieuse marque la Mamounia.

En décembre 2022, le Groupe OCP a souscrit seul à l'augmentation de capital de la Société Foncière de la Lagune-SFL, ce qui a porté sa participation dans cette entité à 81,79%. Cette prise de contrôle a généré un goodwill de 296 millions de dirhams, qui a été déprécié à 100 % par mesure de prudence.

En décembre 2023, le Groupe OCP a porté sa participation dans la SAEDM à 100%, générant un écart de réévaluation brute de 2 101 millions de dirhams, principalement lié à la valorisation des terrains nus et aménagés. Après l'affectation de cet écart, un goodwill de 1 042 millions de dirhams a été comptabilisé. Ce goodwill reflète la vision stratégique à long terme du Groupe OCP et son rôle de premier moteur dans le développement de cette nouvelle ville. Le projet, qui s'étend sur 30 à 50 ans, vise à poser les bases d'un dynamisme économique et urbain durable, tout en attirant d'autres investisseurs pour les phases futures. Conformément à la norme IAS 36, ce goodwill fera l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 36 – dépréciation d'actifs.

8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

Évaluation retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
 - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
 - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
 - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
 - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
 - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

En conséquence, en prenant en compte la performance du groupe enregistrée en 2024, les actifs du Groupe ne montrent aucun signe de dépréciation et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 31 décembre 2024.

8.2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2024
Valeur Brute :							
Terrains	8 975	662		(0)	(11)	79	9 705
Constructions	85 117	12 705		(29)	(6)	1 748	99 535
Installations techniques, matériel et outillage	107 850	496		(385)	(4)	3 404	111 362
Matériel de transport	917	17		(109)		(5)	820
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 767	891		(63)	(2)	39	5 632
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 623	110		(9)	1	565	5 291
Autres immobilisations corporelles	32 055	19 016		(9)	(0)	(6 521)	44 540
Total valeur brute	244 305	33 896		(605)	(22)	(691)	276 884
Amortissements :							
Terrains	(1 199)		(22)				(1 221)
Constructions	(18 965)		(1 938)	31	1	(25)	(20 895)
Installations techniques, matériel et outillage	(63 117)		(4 548)	512	2	(120)	(67 272)
Matériel de transport	(895)		(29)	109		3	(811)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(2 477)		(364)	52	1	52	(2 735)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(2 992)		(312)		(1)	(32)	(3 337)
Autres immobilisations corporelles	(2 605)		(334)	30		246	(2 663)
Pertes de valeur :							
Terrains	(169)			24		6	(139)
Constructions	(2)						(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(92 421)		(7 546)	758	2	130	(99 076)
Valeur nette comptable	151 884	33 896	(7 546)	154	(20)	(561)	177 808

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2023
Valeur Brute :							
Terrains	8 812	117			(1)	47	8 975
Constructions	65 364	19 869		(116)	(2)	3	85 117
Installations techniques, matériel et outillage	105 114	3 035		(298)	(1)		107 850
Matériel de transport	902	14		(7)		9	917
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 897	788		(47)	(6)	134	4 767
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 539	96		(6)	(3)	(3)	4 623
Autres immobilisations corporelles	26 421	5 385		(64)	(0)	313	32 055
Total valeur brute	215 049	29 305		(538)	(13)	503	244 305
Amortissements :							
Terrains	(1 196)		(21)			19	(1 199)
Constructions	(17 188)		(1 965)	215	1	(28)	(18 965)
Installations techniques, matériel et outillage	(59 183)		(4 134)	366		(167)	(63 117)
Matériel de transport	(874)		(35)	7		7	(895)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(2 084)		(377)	47	2	(64)	(2 477)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(2 639)		(371)		1	16	(2 992)
Autres immobilisations corporelles	(2 198)		(420)	6		8	(2 605)
Pertes de valeur :							
Terrains	(123)		(47)				(169)
Constructions	(2)						(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(85 501)		(7 370)	640	4	194	(92 421)
Valeur nette comptable	129 547	29 305	(7 370)	102	(9)	309	151 884

Les principales réalisations relatives au développement industriel durant l'exercice 2024 s'inscrivent dans la continuité du nouveau programme d'investissement lancé pour la période 2023-2027, et portent sur les projets suivants :

Strategic Program Mzinda-Meskala

- Lancement de l'exécution du Strategic Programme Mzinda Meskala visant le développement de l'axe Mzinda-Safi afin d'atteindre une capacité annuelle de 15 millions de tonnes de roche, 3 millions de tonnes d'acide phosphorique et 8.4 millions de tonnes d'engrais à l'horizon 2028, ainsi que l'axe Meskala-Essaouira afin d'atteindre une capacité annuelle de 25 millions de tonnes de roche, 1 million de tonnes d'acide phosphorique et 2 millions de tonnes d'engrais à l'horizon 2030.

Programme eau

- L'atteinte de l'autonomie en 2024 en matière de consommation d'eaux non conventionnelles grâce au Programme Eau pour les sites chimiques du Jorf Lasfar et Safi grâce notamment au déploiement du Plan d'Urgence.
- L'alimentation en Eau potable pour les villes de Safi et El Jadida depuis 2023 et mise en service progressive du dessalement alimentant la ville de Casablanca (60 Mm³/an entre septembre et décembre 2024), permettant ainsi un renforcement de l'approvisionnement en eau potable, une réduction de la pression sur les ressources naturelles et une résilience renforcée face au changement climatique.
- Avancement significatif des travaux du Pipeline entre Jorf Lasfar et Khouribga pour l'adduction d'eau non conventionnelle afin de couvrir les besoins industriels du site de Khouribga.

Programme énergie

- Finalisation des travaux de la première phase de l'énergie solaire (202 MW) à Khouribga et Benguerir avec injection du premier KWh vert au niveau de la mine de Benguerir en septembre 2024.

Augmentation de capacité

- Au niveau du complexe chimique de Jorf Lasfar, on note le démarrage des deux lignes sulfuriques U et E avec une capacité totale de 5000 tonnes métriques humides par jour par unité, et la mise en service de la Ligne F d'engrais avec une capacité de 1 million de tonne d'équivalent DAP, ainsi que l'accélération de la phase I du Programme TSP Hub pour une mise en service prévue en 2025.
- Au niveau du site de Laayoune, un avancement notable a été constaté dans plusieurs projets notamment la construction de la laverie qui atteint sa phase finale avec une capacité prévue de 3 millions de tonnes par an, ainsi que la construction du port phosphatier qui atteint les dernières phases des travaux pour une mise en service en 2025.
- Au niveau du site de Safi, on constate le démarrage de la ligne sulfurique PS4 avec une capacité de 2300 TMH/j (tonne monohydrate par jour).
- Au niveau du site de Benguerir, le commissioning de la nouvelle Laverie d'une capacité de 3 millions de tonnes par an. La mise en service est prévue pour le premier trimestre.

8.3. VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Variation de périmètre et Autres	31 décembre 2024
Valeur Brute :						
Goodwill*	3 021				(1 024)	1 998
Immobilisations en recherche et développement	328	6		(9)	7	331
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 206	29		11	(49)	2 196
Licences et Logiciels	2 408	1		(3)	673	3 080
Fond commercial	223					223
Autres immobilisations incorporelles	1 567	2 333		(4)	(968)	2 929
Total valeur brute	9 753	2 368		(5)	(1 360)	10 756
Amortissements :						
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(260)		(27)	5		(282)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(228)		(30)	(8)	28	(238)
Amortissement des licences et logiciels	(433)		(330)	3	1	(759)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(1 340)		(385)		77	(1 647)
Pertes de valeur :						
Dépréciation Goodwill	(296)					(296)
Total amortissements et pertes de valeur	(2 557)		(771)		106	(3 222)
Valeur nette comptable	7 197	2 368	(771)	(4)	(1 254)	7 535

* En décembre 2023, le Groupe OCP a porté sa participation dans la SAEDM à 100%, générant un écart de réévaluation brute de 2 101 millions de dirhams, principalement lié à la valorisation des terrains nus et aménagés. Après l'affectation de cet écart, un goodwill de 1 042 millions de dirhams a été comptabilisé.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Variation de périmètre et Autres	31 décembre 2023
Valeur Brute :						
Goodwill	296				2 725	3 021
Immobilisations en recherche et développement	315	6			8	328
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 160	6			40	2 206
Licences et Logiciels	2 242	10			156	2 408
Fond commercial	223					223
Autres immobilisations incorporelles	1 431	749		(65)	(548)	1 567
Total valeur brute	6 666	771		(65)	2 381	9 753
Amortissements :						
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(233)		(27)			(260)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(190)		(39)		1	(228)
Amortissement des licences et logiciels	(351)		(91)	8	1	(433)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(1 064)		(336)	60		(1 340)
Pertes de valeur :						
Dépréciation Goodwill	(296)					(296)
Total amortissements et pertes de valeur	(2 134)		(493)	68	2	(2 557)
Valeur nette comptable	4 532	771	(493)	3	2 383	7 197

8.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations nettes aux amortissements	(8 164)	(7 519)

Les dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations enregistrées au cours de l'exercice 2024 affichent une hausse de 8,6% (+645 millions de dirhams) par rapport à l'exercice 2023 particulièrement visible sur les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles suite à la mise en service de la wave 1 de SAP.

Note 9 – Provisions et passifs éventuels

9.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

9.2. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations nettes aux provisions	(1 509)	(875)

Les dotations nettes aux provisions pour l'exercice 2024 s'élèvent à 1 509 millions de dirhams. Ceci s'explique essentiellement par la constatation de la provision pour risque fiscal. En effet, OCP.SA a reçu en juillet 2024 un avis de vérification fiscale pour les exercices 2020 à 2023 qui s'est soldé par la signature d'un protocole d'accord avec un montant de 1,9 milliards de dirhams à payer. Un complément de provision de 1,6 milliards a été constaté.

9.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	Dotations	REPRISES		Autres variations	31 décembre 2024
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions non courantes	6 448	1 740	(565)		1 265	8 889
Provisions pour avantages au personnel	4 544				257	4 800
Provisions pour réhabilitation des sites	390	42				432
Autres provisions non courantes	1 514	1 699	(565)		1 009	3 656
Provisions courantes	919	260	(345)		(27)	805
Autres provisions courantes	919	260	(345)		(27)	805
Total des provisions	7 366	2 000	(910)		1 238	9 694

Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

Évaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

NOTE SUR L'ENVIRONNEMENT

Risques environnementaux :

Gouvernance des risques environnementaux

Le Conseil d'administration assure la direction stratégique et garantit le suivi, tandis que le Comité d'audit, risques et sujets ESG aide à contrôler les opérations et examine les données financières et extra-financières (ESG), y compris les informations sur les risques liés au climat. Ces organes supervisent l'équipe de gestion des risques dans la compréhension des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques environnementaux et liés au climat, et considèrent les risques et opportunités liés au climat lors de la surveillance de la stratégie de l'entité. La Stratégie de Durabilité «Vers 2040» du Groupe OCP intègre le climat dans la stratégie commerciale et imprègne toute l'organisation, étant continuellement supervisée par le Conseil et les Comités. La responsabilité et la reddition de compte en matière de gestion des risques sont intégrées à tous les niveaux de l'organisation.

Engagement du Groupe

Le Groupe OCP s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de neutralité sur les scopes 1 et 2 en 2030, et vise à devenir neutre en carbone dans les trois scopes d'ici 2040. Des processus de gouvernance, des contrôles et des procédures ont été mis en place pour surveiller, gérer et atténuer les risques et les opportunités liés au climat. Des revues annuelles des enjeux environnementaux et climatiques sont effectuées, et les risques liés à l'environnement et au climat sont intégrés dans les plans de gestion de chaque ligne de métier selon les normes ISO 31000 et COSO.

Stratégie et réponse du Groupe aux changements climatiques

L'OCP a mis en place une stratégie pour faire face aux risques et opportunités liés au climat. Cette stratégie consiste à identifier et actualiser les risques et opportunités significatifs qui pourraient affecter son modèle économique, sa stratégie et ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme. Les risques prioritaires identifiés comprennent l'impact sur les revenus résultant des changements de la demande en engrais dans les principales régions clientes de l'OCP en raison des conditions météorologiques extrêmes, l'exposition à la tarification du carbone et aux litiges impliquant les parties prenantes du groupe OCP en amont et en aval, le risque le plus crucial étant lié aux émissions de N₂O en aval. De plus, le non-respect des objectifs de réduction des émissions de carbone par l'OCP aggraverait l'impact des risques climatiques liés aux émissions opérationnelles par rapport à un scénario dans lequel l'OCP prendrait des mesures pour réduire ces émissions. Les opportunités pourraient se présenter pour l'expansion de la gamme de produits globale de l'OCP vers l'ammoniaque vert et des volumes

plus élevés de TSP vert en fonction de la prime de marché, de la demande croissante en produits verts et de la disponibilité de l'hydrogène vert. Les scénarios climatiques prévoient une baisse des rendements des cultures qui pourrait entraîner une perte de revenus annuels importante pour le groupe OCP. Pour atténuer ces risques, le groupe OCP a pour objectif de rendre sa stratégie globale actuelle et prospective plus résiliente aux changements climatiques. Pour ce faire, il vise à décarboniser ses opérations, ce qui peut réduire les risques climatiques et générer des avantages économiques importants dans les années à venir grâce à l'expansion de la production de produits verts.

OCP a élaboré une stratégie de transition vers une faible émission de carbone qui inclut le déploiement de l'innovation pour atténuer les risques climatiques, telles que l'utilisation de solutions d'énergie durable, la gestion de l'énergie en temps réel, l'optimisation intelligente des flux énergétiques, la capacité de cogénération, des accords d'achat d'énergie éolienne, la cartographie du potentiel solaire des sites, le développement de technologies de séchage propre, le projet «Green mining» et l'étude de la mobilité verte. Le groupe OCP s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 et à promouvoir le développement durable. Pour répondre à la crise de l'eau, le groupe OCP a développé un programme d'eau basé sur les principes de l'économie circulaire. Ce programme comprend une évaluation approfondie des risques de pénurie d'eau et l'utilisation de sources d'eau non conventionnelles pour annuler les prélèvements en eau douce à zéro d'ici fin 2025. Le groupe a également accéléré son programme d'eau en 2021 avec des mesures exceptionnelles déployées depuis l'année 2022 pour faire face à la pénurie d'eau.

Sur le volet matières premières du scope 3, le Groupe OCP prévoit de remplacer l'ammoniaque importé, produit à partir de combustibles fossiles, par de l'ammoniaque vert produit à partir d'énergies renouvelables au Maroc. L'UM6P, en partenariat avec OCP, construit une unité pilote pour la recherche et la production exclusive d'ammoniaque vert. Le programme d'ammoniaque vert d'OCP prévoit la production d'un total de 3 millions de tonnes p.a. à 2032. Deux projets sont en phase de développement par l'entité InnovX à savoir, le projet de Tarfaya (1 million de tonnes à 2027) et celui de Jorf Lasfar (projet intégré au site industriel avec une vocation de développement technologique, 100k tonnes à 2026).

Par rapport à l'utilisation des engrais, OCP souhaite également promouvoir une agriculture durable et régénérative en soutenant les petits exploitants et en développant des programmes utilisant des technologies de pointe. Ils ont également lancé un programme d'agriculture carbone visant à augmenter le stockage du carbone dans le sol et la végétation grâce à des changements dans les pratiques agricoles et l'utilisation des terres.

9.4. PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

9.5. ENGAGEMENTS DONNÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Lettres de crédit	142	551
Droits et engagements divers	1 990	624
Total des engagements donnés	2 132	1 175

Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT

10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Très liquides,
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- Soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

Endettement net

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie :

- *Le coût de l'endettement brut* : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- *Les produits financiers des placements de trésorerie* : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie.

10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes financières courantes		
Crédits bancaires	28 458	12 000
Dettes issues des contrats de location	240	242
Emission obligataire	5 981	7 463
Total dettes financières courantes	34 678	19 705
Dettes financiers non courantes		
crédits bancaires	33 130	34 099
Emission obligataire	45 506	25 893
Dettes issues des contrats de location part plus d'un an	1 257	1 242
Total dettes financières non courantes	79 893	61 234
Total dettes financières	114 572	80 940

10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises.

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2024
Crédits bancaires long terme part moins d'un an				28 458
Libellé en USD	[1,50%-5,54%]	3,49%		376
Libellé en MAD	[3,00%-5,62%]	3,66%		9 592
Libellé en EUR	[0,63%-5,54%]	3,13%		909
Intérêts courus non échus				461
Autres Crédits				17 121
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,80%-5,70%]	4,22%		240
Émission obligataire				5 981
Libellé en USD	[3,75%-7,50%]	4,50%		5 608
Intérêts courus non échus				373
Total dettes financières courantes				34 678
Crédits bancaires long terme part plus d'un an				33 130
Libellé en USD	[1,50%-5,54%]	4,81%	7	2 074
Libellé en MAD	[3,00%-5,62%]	4,09%	4	15 236
Libellé en EUR	[0,63%-5,54%]	3,52%	8	15 208
Autres Crédits				612
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,80%-5,70%]	4,87%	2	1 257
Émission obligataire				45 506
Libellé en MAD	[3,06%-5,09%]	4,45%	21	5 000
Libellé en USD	[3,75%-7,50%]	6,06%	8	40 506
Total dettes financières non courantes				79 893
Total dettes financières				114 572

10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2024 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 décembre 2024
Crédits bancaires	28 458	24 990	8 140	61 588
Emprunts obligataires	5 981		45 506	51 487
Dettes IFRS 16	240	251	1 006	1 496
Dettes à moyen et long terme	34 678	25 241	54 652	114 572

10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie	7 367	6 984
Équivalents de trésorerie	8 507	5 661
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 873	12 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	15 873	12 644

10.1.3.2 ECHÉANCIER DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et les investissements du Groupe. À ce titre, le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement de plus d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et d'être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	6 344				6 344
Dépôt à Terme		2 175			2 175
Total	6 344	2 175			8 519

10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Crédits financiers	56 023	40 597
Emprunts obligataires	51 114	33 144
Autres emprunts et dettes assimilées	5 938	5 713
Endettement financier brut bancaire et obligataire	113 075	79 454
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	1 495	1 484
Endettement financier divers	1 495	1 484
Equivalents de trésorerie	8 507	5 661
Disponibilités	7 367	6 984
Actifs financiers de gestion de trésorerie	12	11
Actifs financiers	15 885	12 655
Endettement financier net bancaire et obligataire	97 190	66 799
Endettement financier brut total	114 571	80 940
Endettement financier net total	98 685	68 283

10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Charges d'intérêt	(3 510)	(3 141)
Coût d'endettement financier brut	(3 510)	(3 141)
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	202	219
Autres produits d'intérêts	226	307
Produits financiers des placements	428	526
Coût d'endettement financier net	(3 082)	(2 615)

Le coût d'endettement financier brut affiche une hausse de 467 millions de dirhams entre l'exercice 2024 et celui de 2023 sous l'effet de la hausse des charges d'intérêts due aux émissions effectuées en 2024.

10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur Brute	Réévaluation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	1 646	(612)	1 034	1 889	(583)	1 306
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17		17	17		17
Créances sur cession d'immobilisations	64	(5)	59	63	(5)	58
Autres créances financières	3 730	(1)	3 730	940	(1)	939
Total des actifs financiers non courants	5 458	(617)	4 841	2 909	(588)	2 321

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales, notamment OCP International et l'UM6P.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer en raison de ses difficultés financières.

La ligne « Autres créances financières » comprend la créance financière constatée en application de l'IFRIC 12. Les 2,6 milliards de dirhams correspondent aux biens de retour définis dans le cadre du contrat de concession (Cf. note 4.1.2).

10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat de change sur opérations de financement	(71)	863
Décote créance relative au crédit de TVA	1 130	(664)
Autres	(40)	(49)
Autres produits et charges financiers	1 018	150

La perte de change net sur les emprunts est de 71 millions de dirhams, expliqué par la hausse du taux de change MAD/\$ qui est passé de 9,89 au 31 décembre 2023 à 10,11 au 31 décembre 2024, ainsi que par le remboursement de l'emprunt obligataire de 2014 en Avril 2024. L'impact total lié aux effets de change sur l'exercice est de -385 millions de dirhams, cet impact a été atténué par la couverture à hauteur de 314 millions de dirhams.

Par ailleurs, suite au remboursement du crédit de TVA reçu en 2024 pour 2,9 milliards de dirhams, le Groupe a procédé à la reprise des impacts d'actualisation constatés au cours des exercices antérieurs pour 1 199 millions de dirhams. L'actualisation de la dette relative aux conventions de financement du crédit de TVA a généré une charge financière de -43 millions de dirhams.

10.2.4 GESTION DES RISQUES

10.2.4.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KFW, Banque européenne d'investissement, Agence française de développement, la Banque islamique de développement, Banque africaine de développement.

10.2.4.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 8,9 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

10.2.4.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Emprunts non utilisés	6 171	6 778
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	15 962	14 168
Total des engagements reçus	22 133	20 946

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe.

10.2.4.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

Pré-qualification des contreparties

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de placement collectif OPCVM auprès desquelles le groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Emission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas ;
- Emission de dettes privées autres que les contreparties bancaires: Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

Diversification des contreparties

Les contreparties auxquelles est exposé le groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres.
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investi directement sur ce type d'instrument.
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

10.2.4.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. A ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation.
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement.

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1. TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

A partir de 1^{er} janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat, est venue compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

11.2. ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Charge/produit impôt exigible	(3 576)	(578)
Charge/produit impôt différé	(1 287)	(1 527)
Total de la charge	(4 863)	(2 105)

11.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
+Résultat net - Part du groupe	20 466	14 368
+Résultat net - Part des minoritaires	440	(72)
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(700)	(774)
+/-Impôt de la période	4 863	2.105
Résultat comptable consolidé avant impôt	25 069	15 627
+/- Différences permanentes	3 789	1 755
= Résultat fiscal consolidé	28 857	17 383
Taux d'imposition théorique	35,00%	35,00%
=Impôt théorique	(10 100)	(6 084)
Déficits fiscaux	458	
Différence de taux d'impôt par rapport à au taux projeté de la mère (35%)	(143)	(259)
Filiales non soumises à l'impôt	4 109	4 006
Autres éléments	813	232
= charges d'impôts de l'exercice	(4 863)	(2 105)
dont		
impôt exigible	(3 576)	(578)
impôt différé	(1 287)	(1 527)

11.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	Mouvement de l'activité en résultat	Mouvement de l'activité hors résultat	31 décembre 2024
Impôts différés actifs bruts	52	128		180
Impôts différés actifs non appréhendés				-
Impôts différés actifs nets	52	128		180
Impôts différés passifs	2 110	1 414	746	4 271

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de Dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Différences temporaires	2 259	2 259
Elimination des résultats internes	1 174	1 174
Immobilisations incorporelles	(696)	(696)
Immobilisations corporelles	20	20
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	49	49
Autres éléments de l'actif	58	58
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Autres éléments du passif	30	31
Déficits fiscaux reportables	520	391
Autres	(17)	(21)
Compensation	(5 498)	(5 494)
Total des impôts différés actifs	180	52

(En millions de Dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Différences temporaires	(1 020)	3
Elimination des résultats internes	(205)	(219)
Immobilisations incorporelles	580	220
Immobilisations corporelles	8 731	7 582
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	102	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(57)	(456)
Autres provisions	(101)	(78)
Déficits fiscaux reportables	315	(254)
Autres	1 024	358
Compensation	(5 498)	(5 494)
Total des impôts différés passifs	4 271	2 110

11.5. PILIER 2 : RÉFORME FISCALE – TAUX D'IMPOSITION MINIMUM MONDIAL EN OCTOBRE 2021

En octobre 2021, 137 des 140 juridictions membres du groupe de lutte contre l'évasion fiscale de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ont approuvé le principe d'un taux minimum mondial d'imposition de 15 % sur les bénéfices des groupes multinationaux réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 millions d'euros.

Une première analyse des données issues du Country by Country Reporting (CbCR) a révélé que certaines juridictions, comme la Suisse et le Brésil, ne remplissaient pas les critères du "Transitional Safe Harbor" (TSH). Cette situation était due à l'utilisation de déficits fiscaux non reconnus comme actifs d'impôt différé (DTA), entraînant un taux effectif d'imposition (ETR) artificiellement inférieur à 15 % pour l'exercice concerné.

En ce qui concerne le groupe OCP, l'analyse globale confirme qu'il n'est pas soumis à la "top-up tax", car toutes les juridictions dans lesquelles il opère appliquent un taux d'imposition nominal d'au moins 15 %. Toutefois, le seul risque identifié réside dans une obligation potentielle de reporting détaillé sous les règles GLOBE, si le groupe ne satisfait pas aux critères du Transitional Safe Harbor (TSH).

Note 12 – Capitaux propres, dividendes et résultat par action

12.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

(En nombres d'action)	Actions ordinaires
En circulation au 1 ^{er} janvier 2024	82 875 000
Emissions en numéraire sur la période	
En circulation au 31 décembre 2024	82 875 000
Valeur nominale	100 Dirhams

12.2. DIVIDENDES

Les dividendes versés sur le résultat de l'exercice 2023 pour 7 187 millions de dirhams correspondent à un dividende net par action de 87,49 dirhams.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Montant du dividende (en millions de dirhams)	7 187	9 219
Montant du dividende par action (en dirhams)	87,49	112,23

12.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net part du Groupe ajusté (en millions de dirhams)*	19 755	13 926
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
Nombre d'actions pour le calcul du résultat	82 145 700	82 145 700
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	240,49	169,53

^(*) En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres subordonnés émis par le groupe OCP (-711 millions de dirhams).

Note 13 – Relations avec les actionnaires

L'État marocain détient une part majoritaire de 94,12% dans l'OCP. Le groupe BCP détient quant à lui 5,00%, avec une participation directe ainsi que des participations à travers ses filiales Socinvest, Infra Maroc Capital et Prev Invest.SA. Les actionnaires perçoivent des dividendes annuels conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres, notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société, ainsi que d'autres éléments pertinents selon le Conseil d'administration.

En 2024, l'Etat marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 7,2 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2023. Comme toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur, qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'Etat marocain.

Le tableau suivant présente les transactions réalisées avec l'Etat ou avec des entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2023 et 2024 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Intérêts des placements	48	16	64	26
Coût d'utilités	2 518		905	
Autres charges d'exploitation	236		187	
Intérêts d'emprunts	69	172	12	155
Déductions des charges sociales	746		661	
Charges de transport ONCF	784		567	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	467		461	

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Dettes Commerciales	237		394	
Acomptes en cours	46		46	
Autres créances et dettes (crédeurs)	369		204	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	766	574	656	64
Placements	1 000			
Emprunts	1 535	3 647	920	5 984



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

GROUPE OCP

**RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024



Aux Actionnaires de la société

OCP S.A

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A et de ses filiales (le « Groupe ») qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés contenant des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 130.408 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 20.906.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA) et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles	
Au 31 décembre 2024, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 177.808 et MMAD 7.535 (soit 61% du total des actifs). Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur : - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison : - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : • La définition des durées d'utilité retenues par composants ;	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. Le Groupe n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.	
Provision pour avantages au personnel	
Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi. La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.798 au 31 décembre 2024. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée. L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité... Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026. La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe. Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à : - procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; - apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; - examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; - analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; - examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ; - examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe.

Responsabilités des auditeurs relatives à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies les concernant par cette dernière ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Casablanca, le 18 mars 2025

Les auditeurs indépendants

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Oud Slec - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél 05 22 42 34 23 (17)

Adnane LOUKILI
Associé

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024



OCP

www.ocpgroup.ma

Comptes consolidés au 31 décembre 2024 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2024 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant : <http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2025. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2 NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2024 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2024. Celles-ci portent sur :

- Amendement IAS 1 : Présentation des états financiers Classification des passifs courants et passifs non courants.
- Amendement IAS 1 Présentation des états financiers Dettes non courantes avec covenants.
- Amendement IFRS 16 Contrats de location Dette locative dans une opération de cession-bail.
- Amendement IAS 7 / IFRS 7 Opérations d'affacturage.

L'application de ces amendements est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Opérations de carve-out

- **Transferts des actifs vers ocp Nutricrops S.A :**

Dans la continuité de sa transformation, le Groupe OCP a créé en octobre 2022, OCP Nutricrops S.A, filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes.

OCP Nutricrops S.A a vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

En janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 33,6 milliards de dirhams d'actifs, comprenant 28,9 milliards de dirhams d'actifs immobilisés et 4,7 milliards de dirhams de stocks, et ce afin de renforcer sa position et ses capacités opérationnelles.

Le montant apporté en capital social s'élève à 17,5 milliards de dirhams et le montant des actifs cédés totalise 16,1 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 4 milliards de dirhams.

- **Transferts des actifs vers OCP Green Water S.A :**

La filiale OCP Green Water a été créée en novembre 2022 afin d'assurer la production et la commercialisation de l'eau non conventionnelle à usage industriel et de l'eau potable.

Afin d'assurer une gestion optimale des actifs eau non conventionnelle et développer une expertise spécifique dans le domaine, OCP SA a procédé à un transfert des actifs en exploitation et en construction à l'entité OCP Green Water SA pour une valeur totale de 4,3 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 0,9 milliard de dirhams.

Financement

Remboursement de la tranche résiduelle de l'emprunt obligataire émis en 2014 :

La tranche résiduelle du bond tranche 2024 d'un montant de 733 millions de dollars a été remboursée fin avril 2024.

Emission d'un emprunt obligataire en mai 2024 :

Conformément au Conseil d'Administration du 24 Avril 2024 qui valide les conditions de l'Eurobond, OCP S.A. a procédé à une levée de fonds sur les marchés obligataires internationaux pour un montant de 2 milliards de dollars. Cette nouvelle émission, est composée de deux tranches de maturités de 10 et 30 ans, avec des montants réalisés respectifs de 1,25 milliard de dollars et 750 millions de dollars, assorties de coupons de 6,75% et 7,50% respectivement.

OCP prévoit d'allouer les fonds levés au financement de son Programme d'Investissement Vert à horizon 2027, visant à atteindre ses objectifs en termes d'expansion des capacités de production, des investissements dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables ainsi que de la production d'ammoniaque vert.

Emission d'un emprunt obligataire en décembre 2024 :

OCP S.A a procédé à une émission d'obligations ordinaires d'un montant de 5 milliards de dirhams afin de satisfaire une partie des besoins de financement de son programme d'investissement. Elle est composée de 5 tranches dont la maturité varie entre 10, 15, 20 et 30 ans.

Contrôle de SLM Société La Mamounia

En juin 2024, les Domaines de l'État ont cédé leur participation dans SLM La Mamounia à OCP. La transaction s'élève à 1,7 milliard de dirhams. OCP, qui détenait auparavant 39,37 % du capital, devient désormais l'actionnaire majoritaire avec 58,92%.

Contrôle fiscal

Avis de vérification fiscale reçu pour OCP SA, JFC 2, KOFERT, JFC IV et MHC pour l'IS, l'IR et la TVA pour des périodes différentes chacune comprises entre les exercices de 2016 à 2023.

Les contrôles fiscaux ont été clôturés par la signature des protocoles d'accord notamment OCP SA pour 1,9 milliard de dirhams.

2.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

OCP réalise avec succès une émission obligataire de 300 millions de dollars

En février 2025, l'OCP réalise une opération de Tap Issue, une émission additionnelle d'un montant de 300 millions de dollars liée à l'émission obligataire internationale réalisée en mai 2024, qui s'élevait à 2 milliards de dollars.

Cette opération a été effectuée conformément à l'autorisation de son Conseil d'Administration du 3 décembre 2024 et aux dispositions du règlement européen (UE) 2017/1129, qui permettent l'émission d'obligations supplémentaires dans un délai de 12 mois suivant une émission initiale, dans des conditions simplifiées et dans la limite de 30% du montant initial.

OCP prévoit d'affecter les fonds levés au financement de son programme d'investissement.

Note 3 - États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits des activités ordinaires	96 989	91 277
Production stockée	2 171	(6 993)
Achats consommés	(36 476)	(33 750)
Charges externes	(11 399)	(9 671)
Charges de personnel	(13 059)	(11 518)
Impôts et taxes	(407)	(313)
Résultats des co-entreprises	700	774
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	119	(697)
Autres produits et charges récurrents	432	287
EBITDA	39 068	29 396
Amortissements et pertes de valeur	(9 673)	(8 394)
Résultat opérationnel récurrent	29 395	21 002
Autres produits et charges non récurrents	(1 564)	(2 135)
Résultat opérationnel	27 831	18 866
Coût d'endettement financier brut	(3 510)	(3 141)
Produits financiers des placements	428	526
Coût d'endettement financier net	(3 082)	(2 615)
Résultat de change sur dettes et créances financières	(71)	863
Autres produits et charges financiers	1 089	(713)
Résultat financier	(2 063)	(2 465)
Résultat avant impôt	25 768	16 401
Impôts sur résultat	(4 863)	(2 105)
Résultat net de la période	20 906	14 296
Résultat net part du Groupe	20 466	14 369
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle	440	(72)
Résultat de base et dilué par action en dirhams	240,49	169,53

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net	20 906	14 296
Écarts actuariels	(1 022)	(311)
Impôts	319	97
Éléments non recyclables en résultat	(703)	(214)
Écarts de conversion	(83)	(361)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(41)	715
Impôts	14	(250)
Éléments recyclables en résultat	(109)	104
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(813)	(110)
Résultat global consolidé	20 093	14 187
Dont part du Groupe	19 653	14 259
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	440	(72)

(*) La part efficace de la couverture, correspondant à la portion de l'emprunt obligataire rachetée (44,44 % du bond à échéance 2025), a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 228 millions de dirhams. La part de ces réserves figées ainsi que les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste de cette tranche seront comptabilisés en résultat lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires futur, à partir d'octobre 2025.

En revanche, pour la tranche 2024, l'intégralité des réserves de couverture a été recyclée en réduction du chiffre d'affaires consolidé, pour un montant total de -80 millions de dirhams.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	15 873	12 644
Actifs financiers de trésorerie	12	11
Stocks	22 911	18 272
Créances clients	20 275	18 718
Autres actifs courants	48 267	31 294
Total actifs courants	107 338	80 940
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	4 841	2 321
Participation dans les co-entreprises	8 433	7 545
Actifs d'impôt différé	180	52
Immobilisations corporelles	177 808	151 884
Immobilisations incorporelles	7 535	7 197
Total actifs non courants	198 797	168 998
Total Actif	306 133	249 937

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	34 678	19 706
Provisions courantes	805	919
Dettes commerciales	30 979	28 937
Autres passifs courants	16 199	10 644
Total passifs courants	82 661	60 205
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	79 894	61 235
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 800	4 544
Autres provisions non courantes	4 088	1 904
Passifs d'impôt différé	4 271	2 110
Autres passifs non courants	11	9
Total passifs non courants	93 064	69 801
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	80 111	75 697
Résultat net - part Groupe	20 466	14 369
Capitaux propres - part du Groupe	127 563	117 051
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	2 845	2 879
Total Capitaux propres	130 408	119 930
Total passif et capitaux propres	306 133	249 937

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
EBITDA	39 068	29 396
subventions et dons accordés	(1 323)	(2 259)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	(162)	0
Autres charges et produits non courants	(108)	(12)
Résultats des co-entreprises	(700)	(774)
Autres	(5)	(3 364)
Marge brute d'autofinancement	36 770	22 987
Incidence de la variation du BFR	(9 405)	1 784
Stocks	(2 834)	9 057
Créances commerciales	780	(3 480)
Dettes commerciales - fournisseurs	(3 181)	1 389
Autres actifs et passifs courants	(4 171)	(5 183)
Impôts versés	(562)	(6 421)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	26 804	18 350
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43 588)	(26 825)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	114	191
Placements financiers nets	(108)	79
Incidence des variations de périmètre*	(1 549)	(1 447)
Acquisition d'actifs financiers	(336)	(765)
Dividende reçus	486	343
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(44 981)	(28 424)
Émission d'emprunts	50 310	18 689
Remboursement d'emprunt	(17 168)	(6 623)
Variation TSDI		5 000
Coupons TSDI	(711)	(442)
Intérêts financiers nets versés	(3 644)	(3 140)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(7 186)	(9 066)
Dividendes payés aux minoritaires	(186)	(198)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	21 415	4 221
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	(7)	(60)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 229	(5 912)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12 644	18 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 873	12 644
Variation de la trésorerie nette	3 229	(5 912)

* Dont acquisition de 26% supplémentaires des titres de la Mamounia SLM pour un prix de 1,7 milliards de dirhams.

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Dettes super subordonnés	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
Résultat global consolidé de l'exercice 2023			(214)		
Emission titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres					(598)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	8 288	18 698	(4 173)	12 444	68 355
Affectation du résultat de l'exercice 2023					14 369
Résultat global consolidé de l'exercice 2024			(703)		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(711)	
Variation de périmètre ⁽⁴⁾					(1 397)
Dividendes versés					(7 186)
Autres					153
Capitaux propres au 31 décembre 2024	8 288	18 698	(4 876)	11 734	74 293

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Écart de conversion	Actifs réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽³⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
			(28 185)			
(361)		465	14 369	14 259	(72)	14 187
				5 000		5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930
			(14 369)			
(83)		(27)	20 466	19 653	440	20 093
				(711)		(711)
				(1 397)	(318)	(1 715)
				(7 186)	(186)	(7 373)
				153	30	183
(464)	(521)	(55)	20 466	127 563	2 845	130 408

⁽²⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽³⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁴⁾ Acquisition par MHC de 26% de parts supplémentaires dans la Mamounia pour un montant global de 1,7 milliard de dirhams.

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucraâ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle - Chimie						
Nutricrops	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFECO	Roumanie	USD	ME	50,00	ME	50,00
Trading						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Energie						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ingénierie et consulting						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
Fondations						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucraâ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ecosystème UM6P						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund	Etats-Unis	USD	IG	100,00	IG	100,00
Fluoralph*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOV'X	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Mining Operations Lab - MOL	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Univéristé MED6 polytechnique Paris - UM6PP	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique HOSPITAL - UM6PH*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Université MED6 polytechnique Ventures - UM6P Ventures*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Hôtellerie						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA - MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	58,92	IG	39,37
Société Palais Jamai - SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén	Maroc	MAD	IG	60,49	IG	60,49
Société du Michlifén et Golf*	Maroc	MAD	IG	75,61		
Société Hotelière de Benguéir	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Développement urbain						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Autres						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

* Entités entrantes

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de Fluoralpha. Il s'agit d'une nouvelle entité destinée à exploiter le fluorure d'hydrogène.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'UM6P Ventures. C'est la branche d'investissement de l'UM6P (Université Polytechnique Mohammed VI) dont la mission est de développer l'entrepreneuriat et d'accélérer la mise sur le marché de l'innovation scientifique au Maroc et en Afrique.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'UM6P Hospital. Il s'agit de l'entité juridique qui portera le projet Smart Health Care City, et dont l'objet social est la création, la détention, la location et l'exploitation d'établissement de santé.
- L'intégration dans le périmètre de consolidation de la Société du Michlifen et Golf. Cette entité est créée par MHC et a pour objectif l'exploitation et la gestion du Michlifen Resort & Golf.



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

GROUPE OCP

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024



Aux Actionnaires de la société

OCP S.A

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A et de ses filiales (le « Groupe ») qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 130.408 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 20.906.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telle qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles	
Au 31 décembre 2024, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 177.808 et MMAD 7.535 (soit 61% du total des actifs). Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur : - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison : - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. Le Groupe n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

Provision pour avantages au personnel

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.798 au 31 décembre 2024.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 18 mars 2025

Les commissaires aux comptes

Fidaro Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driouch - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél 05 22 42 34 23 (17)

Adnane LOUKILI
Associé

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2024			31 décembre 2023
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	11 078 253 791	9 368 449 952	1 709 803 839	2 166 977 180
Frais préliminaires	22 176 753		22 176 753	11 812 560
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 205 967 576	9 143 417 238	1 062 550 338	1 887 949 430
Primes de remboursement des obligations	850 109 461	225 032 714	625 076 747	267 215 191
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 064 584 289	2 568 403 105	4 496 181 185	4 198 653 859
Immobilisations en recherche et développement	304 452 438	268 323 730	36 128 708	57 490 605
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 256 573 059	807 875 808	448 697 252	105 274 307
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	4 402 910 638	1 492 203 567	2 910 707 072	2 935 240 793
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	124 572 819 185	68 377 921 544	56 194 897 641	77 371 520 706
Terrains	3 775 233 903	1 233 489 430	2 541 744 473	2 574 813 057
Constructions	25 950 387 980	14 836 000 141	11 114 387 839	24 314 125 202
Installations techniques matériel et outillage	56 715 399 353	48 097 575 161	8 617 824 192	14 086 467 190
Matériel de transport	377 888 288	359 005 712	18 882 575	26 846 620
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 691 839 408	1 527 225 986	164 613 422	229 801 292
Autres immobilisations corporelles	12 246 579 114	2 324 625 113	9 921 954 001	9 514 834 466
Immobilisations corporelles en cours	23 815 491 139		23 815 491 139	26 624 632 878
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	51 192 399 979	1 496 885 186	49 695 514 793	27 721 314 274
Prêts immobilisés	298 502 610	26 000	298 476 610	272 600 071
Autres créances financières	130 550 001	464 060	130 085 941	130 085 941
Titres de participation	50 763 347 368	1 496 395 126	49 266 952 242	27 318 628 263
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	3 266 275 702		3 266 275 702	4 222 917 475
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	3 266 275 702		3 266 275 702	4 222 917 475
TOTAL I (A+B+C+D+E)	197 174 332 947	81 811 659 787	115 362 673 159	115 681 383 494
STOCKS (F)	9 417 875 779	2 141 693 374	7 276 182 405	11 224 218 990
Marchandises				223 988 688
Matières et fournitures consommables	3 068 416 439	1 806 299 850	1 262 116 589	4 548 626 036
Produits en cours	5 438 137 118		5 438 137 118	4 280 473 595
Produits intermédiaires et produits résiduels	322 604 878	310 060 928	12 543 950	545 142 320
Produits finis	588 717 344	25 332 596	563 384 748	1 625 988 351
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	83 143 752 067	1 575 455 761	81 568 296 306	58 684 925 363
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	16 023 774 466		16 023 774 466	11 748 825 688
Clients et comptes rattachés	23 673 125 727	1 534 052 200	22 139 073 527	27 121 434 243
Personnel	52 628 151	1 029 231	51 598 921	10 217 401
Organismes sociaux	1 952 363 714	35 844 296	1 916 519 418	1 591 439 097
État (Comptes d'impôts et taxes)	5 933 489 897		5 933 489 897	9 398 158 133
Autres débiteurs	35 376 361 185	4 530 035	35 371 831 150	8 654 512 825
Comptes de régularisation, Actif	132 008 927		132 008 927	160 337 975
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	5 177 058 785		5 177 058 785	3 225 501 527
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	167 442 809		167 442 809	466 767 653
TOTAL II (F+G+H+I)	97 906 129 441	3 717 149 135	94 188 980 305	73 601 413 532
TRÉSORERIE-ACTIF	692 932 477		692 932 477	3 036 907 692
Chèques et valeurs à encaisser	14 897 669		14 897 669	92 164 150
Banques, TG et CCP	677 445 912		677 445 912	2 944 071 035
Caisses, régies d'avances et accréditifs	588 896		588 896	672 507
TOTAL III	692 932 477		692 932 477	3 036 907 692
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	295 773 394 865	85 528 808 923	210 244 585 942	192 319 704 719

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital fonds de dotation ⁽¹⁾	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	25 701 710 000	34 513 340 000
Report à nouveau ⁽²⁾	5 654	3 884
Résultats nets en instance d'affectation ⁽²⁾		
Résultat net de l'exercice	-5 318 039 467	-1 560 894 480
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	48 197 736 305	60 766 509 522
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	100 115 797 765	76 431 125 989
Emprunts obligataires	67 064 684 222	48 513 356 219
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	33 051 113 543	27 917 769 770
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	6 564 422 774	7 899 961 200
Provisions pour risques	1 333 377 175	3 069 475 812
Provisions pour charges	432 559 944	390 822 971
Engagements Sociaux	4 798 485 655	4 439 662 417
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	375 694 096	65 750 395
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	375 694 096	65 750 395
TOTAL I (A+B+C+D+E)	155 253 650 940	145 163 347 105
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	38 167 229 905	42 828 818 249
Fournisseurs et comptes rattachés	21 116 545 881	26 232 186 062
Clients créditeurs avances et acomptes	3 393 574 309	3 856 895 818
Personnel	536 584 261	657 982 217
Organismes sociaux	1 931 352 063	1 708 318 920
Etat - Impôt et taxes	1 098 860 254	822 738 912
Comptes d'associés		
Autres créanciers	9 308 532 317	8 990 893 290
Comptes de régularisation-passif	781 780 821	559 803 030
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 597 385 892	1 112 086 586
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	234 700 345	35 452 779
TOTAL II (F+G+H)	40 999 316 142	43 976 357 613
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	13 950 000 000	3 180 000 000
Banques (soldes créditeurs)	41 618 860	
TOTAL III	13 991 618 860	3 180 000 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)	210 244 585 942	192 319 704 719

⁽¹⁾ capital personnel débiteur⁽²⁾ bénéficiaire (+) déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTAUX décembre 2024 3=2+1	Exercice 2023
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	5 854 214 577		5 854 214 577	319 914 035
Ventes de biens & services produits	50 954 065 531	98 047 730	51 052 113 260	80 509 073 769
Chiffre d'affaires	56 808 280 108	98 047 730	56 906 327 838	80 828 987 804
Variation de stocks de produits (+-) ⁽¹⁾	-480 434 546		-480 434 546	-4 290 186 018
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	1 370 548 899	8 384 242	1 378 933 140	3 051 522 088
TOTAL I	57 698 394 460	106 431 972	57 804 826 432	79 590 323 874
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	5 812 239 892		5 812 239 892	1 071 894 875
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	11 789 185 082	6 732 830	11 795 917 912	32 191 853 785
Autres charges externes	19 515 539 155	61 574 159	19 577 113 313	21 685 625 998
Impôts et taxes	244 169 844	288 300	244 458 144	211 657 664
Charges de personnel	10 147 898 587	45 964 619	10 193 863 206	9 706 186 215
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	7 204 212 785	-199 962 271	7 004 250 514	10 205 514 366
TOTAL II	54 713 245 344	-85 402 363	54 627 842 981	75 072 732 903
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			3 176 983 450	4 517 590 971
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	462 725 712		462 725 712	649 688 325
Gains de change	560 444 219		560 444 219	1 227 384 317
Intérêts et autres produits financiers	1 586 831 105	1 053 645	1 587 884 750	689 998 458
Reprises financières; transferts de charges	2 102 126 524		2 102 126 524	2 141 709 681
TOTAL IV	4 712 127 559	1 053 645	4 713 181 204	4 708 780 781
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	4 781 821 982	-1 795 761	4 780 026 222	3 445 169 302
Pertes de change	2 332 173 670		2 332 173 670	1 808 768 338
Autres charges financières	10 311		10 311	117 196
Dotations financières	1 309 409 412	247 977	1 309 657 389	1 978 979 324
TOTAL V	8 423 415 375	-1 547 783	8 421 867 592	7 233 034 161
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-3 708 686 388	-2 524 253 380
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			-531 702 937	1 993 337 590
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	33 650 521 419	37 218 973	33 687 740 392	1 466 371 043
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	349 668 755	571 572 371	921 241 126	167 250 570
Reprises non courantes; transferts de charges	308 085 987		308 085 987	52 331 531
TOTAL VIII	34 308 276 161	608 791 344	34 917 067 505	1 685 953 145
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	33 087 022 615		33 087 022 615	1 536 729 154
Subventions accordées	1 715 343 116		1 715 343 116	753 273 474
Autres charges non courantes	1 895 627 070	482 641 912	2 378 268 983	1 977 160 284
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 669 997 831		1 669 997 831	764 386 356
TOTAL IX	38 367 990 633	482 641 912	38 850 632 546	5 031 549 268
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-3 933 565 041	-3 345 596 123
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			-4 465 267 978	-1 352 258 533
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII			852 771 489	208 635 947
RÉSUTAT NET (XI-XII)			-5 318 039 467	-1 560 894 480
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			97 435 075 141	85 985 057 799
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			102 753 114 608	87 545 952 279
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			-5 318 039 467	-1 560 894 480

⁽¹⁾ Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

⁽²⁾ Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	5 854 214 577	319 914 035
2- Achats revendus de marchandises	5 812 239 892	1 071 894 875
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)	41 974 686	-751 980 840
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	50 571 678 714	76 218 887 751
3- Ventes de Biens et services produits	51 052 113 260	80 509 073 769
4- Variation stocks de produits	-480 434 546	-4 290 186 018
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	31 373 031 226	53 877 479 783
6- Achats consommés de matières et fournitures	11 795 917 912	32 191 853 785
7- Autres charges externes	19 577 113 313	21 685 625 998
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	19 240 622 174	21 589 427 128
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	244 458 144	211 657 664
- Charges de Personnel	10 193 863 206	9 706 186 215
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	8 802 300 824	11 671 583 249
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	1 378 933 140	3 051 522 088
- Dotations d'exploitation	7 004 250 514	10 205 514 366
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	3 176 983 450	4 517 590 971
+ RÉSULTAT FINANCIER	-3 708 686 388	-2 524 253 380
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	-531 702 937	1 993 337 590
+ RÉSULTAT NON COURANT	-3 933 565 041	-3 345 596 123
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	852 771 489	208 635 947
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	-5 318 039 467	-1 560 894 480

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net de l'exercice	-5 318 039 467	-1 560 894 480
Bénéfice +		
Perte -	-5 318 039 467	-1 560 894 480
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	6 605 881 075	7 990 519 598
+ Dotations financières ⁽¹⁾	1 142 214 580	1 512 211 671
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	62 587 399	754 378 335
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾		1 382 070
- Reprises financières ⁽²⁾	1 486 372 180	1 665 203 257
- Reprises non courantes ⁽²⁾⁽³⁾	560 573 142	114 169 102
- Produits des cessions d'immobilisations	33 687 740 392	1 466 371 043
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	33 087 022 615	1 536 729 154
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	-155 019 511	6 985 818 806
- Distribution de bénéfices	7 250 733 750	9 301 061 250
AUTOFINANCEMENT	-7 405 753 261	-2 315 242 444

(1) A l'exclusion des dotations :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

(2) A l'exclusion des reprises :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2024 a	Exercice 2023 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	39 890 977 781	29 481 963 611		10 409 014 170
Besoin de financement global (B)	53 189 664 164	29 625 055 919	23 564 608 245	
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	-13 298 686 382	-143 092 308		13 155 594 075

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)	7 405 753 261		2 315 242 444	
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		33 687 740 392		1 466 371 043
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		1 363 176 740		726 699 475
Augmentation des dettes de financement (D)		35 406 581 800		15 174 807 700
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	7 405 753 261	70 457 498 932	2 315 242 444	17 367 878 218
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	40 210 484 400		18 985 428 192	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 229 672 291		1 266 569 319	
Remboursement des dettes de financement (H)	10 455 324 551		3 957 082 809	
Emplois en non valeurs (I)	747 250 259		1 012 872 660	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	52 642 731 500		25 221 952 981	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)	23 564 608 245			5 399 968 983
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		13 155 594 075		4 769 348 224
TOTAL GÉNÉRAL	83 613 093 006	83 613 093 006	27 537 195 424	27 537 195 424

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paielements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 042 103 517		587 232 434			23 685 303				1 605 650 648
2 Provisions règlementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	7 899 961 200		515 315 048	50 383 742	1 363 176 740		1 486 372 180	236 369 485	1 541 672 291	6 564 422 774
SOUS TOTAL (A)	8 942 064 717		1 102 547 482	50 383 742	1 363 176 740	23 685 303	1 486 372 180	236 369 485	1 541 672 291	8 170 073 422
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 588 539 456	289 555 874		604 840		161 551 034				3 717 149 135
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	466 767 653		167 442 809				466 767 653			167 442 809
Provisions pour risques et charges	645 318 933	149 169 725		1 588 300 000	312 000 000	193 129 074		71 716 502		2 429 943 083
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	4 700 626 042	438 725 599	167 442 809	1 588 904 840	312 000 000	354 680 108	466 767 653	71 716 502		6 314 535 027
TOTAL (A+B)	13 642 690 758	438 725 599	1 269 990 291	1 639 288 582	1 675 176 740	378 365 411	1 953 139 833	308 085 987	1 541 672 291	14 484 608 449

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
	1) Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	1) Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2024
Principe de spécialisation des exercices	2) Conformément à l'avis numéro 27 du CNC en date du 27 septembre 2023, les cotisations au « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc » institué par le décret n°2.23.811 du 11 septembre 2023 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	2) Comptabilisation de 1 milliards MAD en charges à répartir en 2023 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 200 Millions MAD au titre de 2024
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		NEANT
Aucun changement		
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÉGLES DE PRÉSENTATION :		NEANT
Aucun changement		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut	Augmentation				Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	10 331 003 531	704 978 635		42 271 624				11 078 253 791
Immobilisations incorporelles (B)	6 123 541 945	2 066 472 271		135 257 143		-1 260 687 070		7 064 584 289
Immobilisations corporelles (C)	155 749 437 772	15 446 700 625				-46 445 790 445	-177 528 767	124 572 819 185
TOTAL (A+B+C)	172 203 983 248	18 218 151 532		177 528 767		-47 706 477 515	-177 528 767	142 715 657 265

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrââ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2024	6 582 937 283	-152 023 095	
OCP NUTRICROPS S A	CHIMIE	MAD	31 300 145 000	100	31 300 145 000		31 300 145 000	31/12/2024	36 539 432 289	5 129 879 637	
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33,33	115 500 000		115 500 000	31/12/2024	1 578 208 227	-60 151 776	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33,33	206 666 000		206 666 000	31/12/2024	1 667 995 324	390 134 747	166 779 462
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2024	2 163 073 633	378 876 601	125 000 000
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2024	492 065 291	84 213 740	
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	1 469 418 400	100	1 553 534 600	123 304 600	1 430 230 000	31/12/2024	1 391 413 523	47 443 662	
OCP GREEN ENERGY	ENERGIES RENOUVELABLES	MAD	375 000 000	100	375 000 000		375 000 000	31/12/2024	346 924 648	-22 160 523	
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	4 000 000 000	100	4 000 000 000		4 000 000 000	31/12/2024	3 636 639 170	-342 368 133	
- DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2024	60 686 759	10 307 826	
JACOBS ENGINEERING S A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2024	1 568 697 973	520 094 905	83 819 250
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2024	82 543 203	11 886 320	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/ SERVICES	MAD	15 000 000	100	27 365 812		27 365 812	31/12/2024	89 115 931	34 094 314	
OCP HOSPITALITY	HÔTELLERIE / SERVICES	MAD	5 155 167 620	100	5 170 361 363	640 458 200	4 529 903 163	31/12/2024	4 517 999 264	-582 269 620	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	100	1 917 377 722		1 917 377 722	31/12/2024	553 101 993	-4 531 804	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2024	182 765 715	-4 564 586	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2024	213 086 195	21 512 667	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2024	58 297 956	23 342 771	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2024	2 973 731	-280 600	
OCP SPORT DEVELOPMENT	AUTRES	MAD	9 750 000	100	9 750 000		9 750 000				
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
S E P K	AUTRES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
SIDETSA	AUTRES	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	AUTRES	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	AUTRES	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
TOTAL (A)					47 398 104 569	985 259 745	46 412 844 824	375 598 712			
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176				
PRAYON S A	CHIMIE	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2024	218 876 KEUR	3 508 KEUR	86 156 000
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	276 257 579	100	2 631 324 596	510 610 306	2 120 714 290	31/12/2024	191 232 KUSD	2 442 KUSD	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 041 000	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2024	35 222 KUSD	10 963 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552				
3A INNOVATION CENTER LIMITED	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 000 000	50	49 958 000		49 958 000				
SEEFKO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400	31/12/2024	3 520 KUSD	968 KUSD	971 000
UM6P PARIS OFFICE (UM6PP)	IMMOBILIER/ SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2024	19 412 KEUR	26 KEUR	
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSÉES	IMMOBILIER	EUR	60 000	0,25	602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	AUTRES	DIN	35 000	1,4	1 000		1 000				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
TOTAL (B)					3 365 242 799	511 135 381	2 854 107 419	87 127 000			
TOTAL GENERAL (A+B)					50 763 347 368	1 496 395 126	49 266 952 242	462 725 712			

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants representes par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	51 192 399 979	51 050 872 369	141 527 610		3 365 242 800		919 684	
Prêts immobilisés	298 502 610	156 975 000	141 527 610					
Autres créances financières	130 550 001	130 550 001					919 684	
Titres de participation	50 763 347 368	50 763 347 368			3 365 242 800			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	83 143 752 067	25 630 850 578	55 978 905 500	1 533 995 989	6 771 838 428	6 533 182 877	65 955 341 819	25 871 345
Fournisseurs débiteurs, avances et acompte	16 023 774 466		16 023 774 466		2 294 390 840	46 136 046	10 542 901 022	
Clients, armateurs et comptes rattachés	23 673 125 727		22 139 129 738	1 533 995 989	4 456 534 147	152 489 596	18 811 483 102	25 871 345
Personnel	52 628 151		52 628 151		439 470			
Organismes sociaux	1 952 363 714		1 952 363 714			371 934 086	1 578 228 776	
État (impôts et taxes)	5 933 489 897		5 933 489 897			5 933 489 897		
Autres débiteurs	35 376 361 185	25 630 850 578	9 745 510 607		20 473 970	29 133 252	35 011 610 748	
Comptes de régularisation -Actif-	132 008 927		132 008 927				11 118 172	

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants representes par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	100 115 797 765	88 157 041 255	11 958 756 511		65 873 161 409	164 760 439	3 452 509 377	
Emprunts obligataires	67 064 684 222	61 456 740 000	5 607 944 222		47 064 684 222			
Autres dettes de financement	33 051 113 543	26 700 301 255	6 350 812 289		18 808 477 187	164 760 439	3 452 509 377	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	38 167 229 905		38 167 229 905		5 455 031 820	2 258 636 156	20 582 407 543	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 116 545 881		21 116 545 881		3 382 813 049	234 603 477	10 295 092 358	
Clients ,armateurs avances et acomptes	3 393 574 309		3 393 574 309		1 415 072 851		971 029 844	
Personnel	536 584 261		536 584 261					
Organismes sociaux	1 931 352 063		1 931 352 063			903 965 933	1 017 465 214	
État (impôts et taxes)	1 098 860 254		1 098 860 254		63 204	1 098 860 254		
Autres créanciers	9 308 532 317		9 308 532 317		149 681 383	21 206 491	8 298 820 127	
Comptes de régularisation -Passif-	781 780 821		781 780 821		507 401 333			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données			NEANT		
Sûretés reçues			NEANT		

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS
DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

Engagements donnés	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagement par signature auprès des banques	110 904 043	531 577 323
Avals et cautions : Cautions Bancaires	80 000 000	80 000 000
TOTAL (1)	190 904 043	611 577 323

Engagements reçus	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagement par signature : Emprunts garantis	2 103 800 000	
Engagement par signature des établissements financiers	6 170 556 552	6 778 195 226
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	8 584 854 627	7 349 075 658
TOTAL (2)	16 859 211 179	14 127 270 884

PASSIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels
Conformément à la législation en vigueur, l'exercice 2024 n'est pas encore prescrit, les déclarations fiscales de la société OCP SA relatives audit exercice peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant



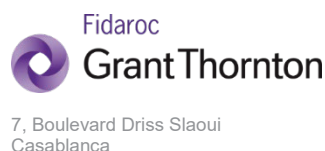
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

OCP S.A

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 48.197.736 compte tenu d'une perte nette de KMAD 5.318.039.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 56.195. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1. OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations. Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison : - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : - o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; - o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

Provision pour avantages au personnel

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4 798 au 31 décembre 2024.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Evaluation des titres de participations	
Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2024 s'élèvent à un montant net de MMAD 49.267. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice. Comme indiqué dans l'ETIC, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.	Nos travaux ont consisté à : Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : - Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres. Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels : - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ; - Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ; - Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ; - Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé, au cours de l'exercice 2024, à la création de la société OCP SPORT DEVELOPMENT S.A « OSD » pour un montant de capital social de MMAD 39 dont MMAD 9,75 libéré au 31 décembre 2024.

Casablanca, le 18 mars 2025

Les commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél 05 22 42 34 23 (17)

Adnane LOUKILI
Associé

**II - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE CORRECTION
DE VALEURS SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE AU 31/12/2024****A / ACTIF****1/ IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS**

Les immobilisations en non valeurs constituées par les frais d'acquisition des immobilisations représentent les dépenses occasionnées par l'acquisition des immobilisations corporelles ou incorporelles. Ce sont les droits de mutation et d'enregistrement, les frais d'interventions immobilières, les frais d'actes et de certificats.

La valeur d'entrée de ces éléments est comptabilisée hors taxes si la TVA est récupérable.

Elles sont amorties en totalité, dès le premier exercice comptable ou dans un délai maximum de cinq ans en fonction de leur nature et de l'importance de leur montant. Les éléments complètement amortis sont compensés avec les amortissements correspondants.

2/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent :

1. les frais d'études, de recherches et de développement, constitués par l'ensemble de travaux et de services entrepris dans le but d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques, et d'introduire de nouvelles applications. Ils représentent les dépenses qui correspondent à l'activité réalisée par l'entreprise pour son propre compte.

Pour être portés à l'actif ces projets doivent être nettement individualisés, leur coût distinctement établi et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.

2. les brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation.

La valeur d'entrée de ces immobilisations est enregistrée en comptabilité hors taxes si la TVA est récupérable.

Les immobilisations incorporelles relatives aux frais d'étude et de recherches sont amorties sur une durée de deux ans, celles relatives aux licences et logiciels informatiques leur durée d'amortissement s'étale sur 5 ans.

Les postes relatifs aux frais d'étude, de recherches et de développement, complètement amortis, cessent de figurer au bilan. Ils sont compensés au début de l'exercice suivant avec les amortissements correspondants.

3/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'Entreprise pour elle-même, à leur coût de production.

Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable

Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation. Ces frais recouvrent principalement les frais de transport, d'assurance, de transit, d'entrepôt, d'installation, de montage et les droits de douane.

La valeur d'acquisition des immobilisations payables en monnaies étrangères est convertie au Dirham au cours de change exprimé à la date de livraison.

Le coût de production des immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle-même est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Toutefois, dans le cas exceptionnel d'un délai d'acquisition supérieur à un an, les frais financiers spécifiques de préfinancement se rapportant à cette période sont inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien (coût d'achat ou coût de réalisation) dès le premier jour du mois si la réception de l'immobilisation ou sa réalisation est effectuée avant le 16 du même mois, sinon, c'est le premier jour du mois qui suit la date de réception conforme) et ce, dans la limite des taux et durées indiqués par l'Administration Fiscale et admis par l'usage.

La méthode retenue est celle des amortissements linéaires. Les taux pratiqués sont fixés comme suit :

Terrains nus	0 %	
Terrains de gisement	3,33 à 20 %	(*)
Agencements et aménagements de terrains	10 %	
Autres terrains	3,33 %	(*)
Bâtiments industriels	5 %	
Bâtiments portuaires	5 %	
Bâtiments administratifs	5 %	
Voies de terre	5 %	
Voies de fer	5 %	
Agencements et aménagements des constructions	10 %	
Constructions pour logements du Personnel	4 %	
Constructions pour œuvres sociales	5 %	
Installations d'eau	10 %	
Installations l'électricité	10 %	
Installations de téléphone	10 %	
Autres installations techniques	10 %	
Outillage	20 %	
Matériel léger	10 %, 16,66 %, 20 %	
Gros matériel	10 %	
Matériel de transport	10 %, 20 %, 25 %	
Mobilier de bureau	10 %	
Matériel de bureau	20 %	
Matériel informatique léger	14,28 %	
Gros matériel informatique	10 %	
Appareils ménagers	20 %	
Matériel de sport et équipements audiovisuels	25 %	
Matériel médical	20 %	
Mobilier médical	10 %	
Œuvres d'art	0 %	

(*) : le taux retenu dépend de la durée prévisionnelle d'exploitation du gisement.

Lors des retraits pour pertes, réformes ou cessions d'immobilisations corporelles, la valeur d'entrée des éléments sortis et les amortissements cumulés correspondants sont retirés des comptes.

4/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent :

- les prêts immobilisés, qui à leur entrée dans le patrimoine, ont un délai de recouvrement supérieur à douze mois. Il s'agit essentiellement des prêts accordés au personnel dans le cadre de l'accession à la propriété et autres prêts à caractère social.
- les autres créances financières correspondant aux dépôts et cautionnements versés à des tiers à titre de garantie indisponible jusqu'à la réalisation ou d'une condition suspensive.
- les titres de participation dont la possession est utile à l'activité de l'entreprise notamment parce qu'elle permet d'exercer du contrôle ou de l'influence sur les sociétés émettrices.

5/ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

La provision pour dépréciation des titres de participation représente les moins-values constatées lors des comparaisons, entre leur valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine et celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

La valeur actuelle des titres de participation est estimée en fonction du cours moyen du dernier mois s'ils sont cotés, de leur valeur probable de négociation, de leur valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la filiale.

6/ STOCKS

a) MATIERES ET FOURNITURES CODIFIEES

Les stocks des matières et fournitures codifiées sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Le CMUP est calculé article par article après chaque entrée, au niveau de chaque Organisation Logistique (site).

La valorisation des entrées en stock est fonction des éléments suivants :

- Prix commande tenant compte :
 - des codes TVA
 - du taux de change
 - de la répartition des frais d'emballage, mise à FOB, ...
 - des formules de révision de prix.
- Montant des frais accessoires à l'achat calculé par article (transit, transport, ...)
- Montant de la douane calculé par article sur la base :
 - de la valeur d'achat de l'article (Achats à l'étranger)
 - du taux de la nomenclature douanière
 - de l'origine de la marchandise.

Lorsqu'il y a décalage entre la réception des matières et fournitures consommables et l'accusé de la facture correspondante (achats à payer) la valorisation des entrées en stock de ces biens est effectuée provisoirement sur la base du prix à la commande majoré d'un coefficient des frais d'approche.

A la fin de chaque exercice, une fois que les factures et provisions sont intégrées dans la

comptabilité, le Système d'Information procède, par Organisation Logistique et commande, à un rapprochement des valeurs des frais d'approche relatifs à la valorisation prévisionnelle avec les frais d'approche afin de dégager les écarts d'entrées qui seront répartis en les consommations et le stock pour mettre à jour le CMUP des articles concernés.

b) PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS DE MATIERES ET FOURNITURES

Les provisions pour dépréciation des stocks de matières et fournitures sont calculées, par Organisation logistique (site), sur la base de la valeur actuelle du stock (valeur d'inventaire).

Cette valeur résulte d'une estimation qui s'apprécie en fonction de l'utilité, de la nature des biens, de l'ancienneté et de l'obsolescence des matières et fournitures.

Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, une provision pour dépréciation est constatée au titre du stock des articles consommables codifiés non mouvementés en entrée depuis un certain nombre d'années :

- 10 % : Articles non mouvementés depuis 2 ans ;
- 20 % : Articles non mouvementés depuis 3 ans ;
- 30 % : Articles non mouvementés depuis 4 ans ;
- 40 % : Articles non mouvementés depuis 5 ans ;
- 50 % : Articles non mouvementés depuis 6 ans ;
- 60 % : Articles non mouvementés depuis 7 ans ;
- 70 % : Articles non mouvementés depuis 8 ans ;
- 80 % : Articles non mouvementés depuis 9 ans ;
- 90 % : Articles non mouvementés depuis 10 ans ;
- 100 % : Articles non mouvementés depuis 11 et plus ainsi que les autres articles déclarés inutilisables.

c) STOCKS DE PRODUITS (PHOSPHATES ET PRODUITS DERIVES)

L'évaluation des stocks des encours et des produits finis est faite au coût de production (prix de revient). Les charges de production qui entrent dans la détermination du coût de production s'entendent des dépenses engagées par l'entreprise au cours des opérations de traitement et de manutention pour amener le produit dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

B/ PASSIF

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'évaluation des provisions pour risques et charges établie dans le cadre du système propre assureur s'effectue comme suit :

Barème propre assureur OCP

T Y P E S	TAUX EN %	A S S I E T T E S
<u>ASSURANCE DE PERSONNES STATUTAIRES</u>		
<u>Personnel en activité</u>		
Accident de travail		
- Fonds de majoration des rentes		Conformément à la législation en vigueur
- Capital constitutif des rentes		
<u>Personnel retraité</u>		
1) Retraite		
<u>OS 800 du 29/03/1991</u>		
- Part patronale	17,66	1.10 du TP + PFA + AF
- Part salariale	8,00	1.10 du TP+ quote part PFA telle qu'elle est définie à l'article 40 de l'OS.
<u>OS 824 du 26/04/2001</u>		
- Part patronale	18,72	1.10 du TP + PFA + AF
- Part salariale	8,50	1,10 du TP+quote part PFA telle qu'elle est définie à l'article 41 de l'OS.
2) Maladie		
- Part patronale (RJ, RM & PH)	9,00	Principal des pensions
- Part salariale (RJ, RM & PH)	3,00	Principal des pensions

Barème propre assureur

PRESTATIONS GARANTIES ET PERSONNEL COUVERT	TAUX EN %	ASSIETTES
<u>II/ CONTRIBUTIONS PATRONALES</u>		
1) Régime de remboursement des frais médicaux et produits pharmaceutiques : - Agents statutaires en activité - Personnel retraité	12,60 9,00	Traitement professionnel. Principal des pensions.
2) Prestations servies aux agents statutaires en activité - Allocations familiales - Indemnités journalières de maladie - Indemnités journalières en cas d'accident non régi par la législation sur les accidents de travail et les maladies professionnelles - Indemnités journalières de maternité - Indemnités de naissance - Allocation décès	20,00	Traitement professionnel

PRESTATIONS GARANTIES ET PERSONNEL COUVERT	TAUX EN %	ASSIETTES
3) Prestations servies en vertu de l'Ordre de Service 779 du 5 Avril 1985 a) Prestations à long terme * a/c du 01/03/1993..... * a/c du 01/03/1994..... * a/c du 01/03/1995 * a/c du 01/03/1996	4,80 5,40 6,08 7.93	Totalité de la rémunération perçue par l'agent
b) Prestations à court terme - Indemnités journalières de maladie - Indemnités journalières de maternité - Indemnités journalières de naissance - Indemnités journalières en cas d'accident non régi par législation sur les accidents	0,67	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 6.000 DH

de travail et les maladies professionnelles - Allocations de décès		
c) Allocations familiales et aide sanitaire		
* a/c du 01/03/1993.....	9,40	Totalité, de la rémunération perçue par l'agent
* a/c du 01/03/1994.....	9,15	
* a/c du 01/03/1995	8,87	
* a/c du 01/04/2002	7,50	
* a/c du 01/09/2005	6,50	
* a/c du 01/09/2007	6	
III/ COTISATIONS SALARIALES		
1)-Pensions servies en vertu de :		
l'Ordre de Service 800 du 29 Mars 1991	8,00	1,10 du TP +quote part de la PFA telle qu'elle est définie à l'Article 40 de l'OS
l'Ordre de Service 824 du 26 Avril 2001	8,50	1,10 du TP + quote part de la PFA telle qu'elle est définie à l'Article 41 de l'OS
2) Régime de remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques du personnel retraité	3 ,00	Principal des pensions
(Note de Service 538 du 31 Décembre 1990 complétée par la Note 572 du 19 Octobre 1994)		
3) Prestations servies en vertu de l'Ordre de Service 779 du 5 Avril 1985		
a) Prestations à long terme		
* a/c du 01/03/1993.....	2,40	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 5.000 DH
* a/c du 01/03/1994.....	2,70	
* a/c du 01/03/1995	3,04	
* a/c du 01/03/1996	3,96	
b) Prestations à court terme	0,33	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 6.000 DH

II/ - METHODE D'EVALUATION ET DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION

1) - DETTES DE FINANCEMENT ET CREANCES IMMOBILISEES

Lors de la réalisation, le montant initial exprimé en devises est converti et comptabilisé au Dirham au cours de change exprimé à la date de valeur.

Lors du règlement ou d'encaissement, la comparaison entre la contre-valeur du montant payé ou reçu et la contre-valeur historique, ou valeur de référence, entraîne la constatation d'une différence de change effective imputable aux charges financières ou aux produits financiers de l'exercice.

A la date de clôture de l'exercice, le montant des dettes de financement et des créances immobilisées libellées en monnaies étrangères est converti au Dirham sur la base du cours de change exprimé à cette date et est comparé à celui calculé au cours historique ou de référence inscrit dans les livres comptables.

Lorsque l'application du nouveau cours de change modifie la contre-valeur précédemment comptabilisée, les différences de change constatées par devise sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecarts de conversion - Actif ou Passif.

Toutefois, lorsque les pertes latentes sont attachées à une opération affectant plusieurs exercices, l'entreprise peut dans des cas exceptionnels et sous la responsabilité expresse des dirigeants procéder à l'étalement de ces pertes. Le montant à provisionner correspond à la perte latente étalée linéairement sur l'exercice et sur la durée restant à courir.

Cet étalement ne peut être retenu que si la perte de change semble raisonnablement ne pas devoir être récurrente.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant.

2) - CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

Les créances contractées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées au Dirham à la date de facturation sur la base d'un cours moyen mensuel déterminé en fonction des cours de change exprimés durant le mois précédent. Ce cours moyen est corrigé éventuellement en fonction de l'évolution des cours de change.

Lors de l'encaissement de ces créances, les écarts constatés en Dirhams par rapport aux valeurs d'entrée, en raison de la variation des cours de change, constituent des pertes ou des gains de change définitifs à inscrire dans les charges financières ou les produits financiers de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances impayées exprimées en devises sont converties au Dirham sur la base du dernier cours de change. Lorsque l'application de ce taux de conversion a pour effet de modifier le montant précédemment converti et comptabilisé en Dirhams (valeur historique), les différences de change constatées sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecart de conversion - Actif ou Passif.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant.

3) DETTES DU PASSIF CIRCULANT

Les dettes du passif circulant réalisées en devises sont converties et comptabilisées au cours de change correspondant à la date de valeur de chaque opération.

A la clôture de l'exercice, le montant des dettes impayées exprimé en devises est converti au Dirham sur la base du dernier cours de change de cet exercice.

Lorsque l'application de ce nouveau cours a pour effet de modifier les montants en Dirhams précédemment déterminés, les différences de change dégagées sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecart de conversion - Actif ou Passif.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant

4) TRESORERIE

Les recettes et les dépenses réalisées en monnaies étrangères sont converties et enregistrées en comptabilité au cours de change correspondant à la date de valeur de chaque opération.

A la clôture de l'exercice, les liquidités en devises sont converties au Dirham sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion constatés font l'objet de comptabilisation dans les comptes de charges ou de produits financiers.

II/ Evaluation des engagements sociaux du Groupe OCP en matière de retraite et maladie

Sommaire

- ▲ Rappel sur l'externalisation du régime interne de retraite.
- ▲ Description des régimes.
- ▲ Paramètres et hypothèses.
- ▲ Méthode d'évaluation des engagements.
- ▲ Analyse des engagements non couverts.

▲ Rappel sur l'externalisation du régime interne de retraite

En 2008, une convention a été signée entre l'OCP et la CDG pour le transfert d'une première partie des prestations de retraite garanties par le régime interne de retraite OCP. Le montant de ce transfert a été évalué à environ 28 milliards de dirhams. Cette convention a traité aussi de la gestion pour le compte de l'OCP que la CNRA a pris en charge pour assurer le service des prestations non transférés au RCAR et garantis par l'OCP.

L'année 2010 a été marquée par la signature, avec la CDG, d'un avenant à ladite convention pour le transfert à la CNRA du reste des prestations garanties par le régime interne de retraite. Le montant de ce transfert est d'environ 7 milliard de dirhams.

Le dispositif de transfert, le périmètre et les modalités techniques définis dans la convention préservent les droits des pensionnés et des actifs, qui sont désormais affiliés au RCAR.

En 2014, le transfert des prestations retraite garanties par le régime interne de retraite de l'OCP a été achevé. Du coup, la seule prestation restant à la charge de l'OCP dans le cadre de son régime interne est l'Allocation Décès.

▲ Description des régimes

▲ Allocation Décès

Le régime interne de l'OCP garanti, en cas de décès d'un titulaire d'une pension principale de ce régime, le versement d'une allocation décès à ses ayants droit. Le montant de cette allocation est égal à trois fois le montant mensuel de la pension perçue par l'agent avec un minimum de 10 000 Dh.

▲ Régime d'assurance maladie

Le régime d'assurance maladie assure au profit des retraités, des membres de leurs familles à charge ainsi qu'aux titulaires des pensions de réversion la couverture des risques maladie à travers le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

▲ Paramètres et hypothèses

Les engagements sociaux sont calculés sur la base des paramètres et hypothèses actuarielles suivants:

- Table de mortalité pour la retraite et maladie : TMG-CIMR
- Taux d'inflation des frais médicaux : 2,00%
- Taux de revalorisation des prestations indexées : 2,75%
- Taux nominal d'actualisation de l'engagement Maladie : 3.96%

- Taux nominal d'actualisation de l'engagement AD : 4.04%
- Taux de turnover : 0% ; application du système de la coordination entre régimes de retraite

▲ Méthodes d'évaluation

L'évaluation de ces engagements sociaux au 31/12/2024 respecte la méthode de la « Projected Unit Crédit Method with Service Prorate », encore appelée méthode prospective avec calcul au prorata de l'ancienneté actuelle sur l'ancienneté au terme, en conformité avec les principes édictés par la norme IAS 19 révisée.

▲ Analyse des engagements non couverts

■ Variation de la dette actuarielle (en DH)

	2024		
	RETRAITE	MALADIE	TOTAL
Engagement au 1/1 (-)	472 821 301	3 966 835 308	4 439 656 609
Charges liée à l'actualisation des engagements	24 113 886	194 771 614	218 885 500
Prestations payées, net de cotisations	-6 454 016	902 044 065	895 590 049
Frais de gestion	0	29 492 914	29 492 914
Droits acquis sur la période	1 048 231	41 805 232	42 853 463
Ecart actuariel du passif	68 454 790	953 439 563	1 021 894 353
Engagement au 31/12 (+)	572 892 224	4 225 314 736	4 798 206 960

■ Variation du Fonds de retraite et du Fonds d'assurance maladie

	2024		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
FROP au 1/1	472 821 301	3 966 835 308	4 439 656 609
Cotisations au titre de l'exercice (CS)	0	81 325 967	81 325 967
Intérêts réalisés	17 305 260	145 186 172	162 491 432
Autres éléments (PP, Quote par CNSS ...)	3 674 588	256 438 210	260 112 798
Prestations payées	-6 454 016	983 097 146	976 643 130
FROP au 31/12	500 255 165	3 466 688 511	3 966 943 676

■ Analyses des engagements non couverts

	2024		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
Engagement évalué au 31/12	572 892 224	4 225 314 736	4 798 206 960
FROP au 31/12	500 255 165	3 466 688 511	3 966 943 676
Solde au 31/12	72 637 059	758 626 225	831 263 284

**ETATS DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
« E T I C »**

EXERCICE 2024

Détail des non valeur :

Comptes	Intitulés	Montant
211	FRAIS PRELIMINAIRES	22.176.753,07
2111	Frais de constitution	
2112	Frais Préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais/Fusions,scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	22.176.753,07
212	Charges à répartir sur plusieurs exercices	10.205.967.576,10
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	205.778.994,70
2125	Frais d'émission des emprunts	1.227.207.141,96
2128	Autres charges à répartir	8.772.981.439,44
213	Primes de remboursement des obligations	850.109.461,43
2130	Primes de remboursement des obligations	850.109.461,43
	Total	11.078.253.790,60

-

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2		Amortissements sur immobilisations sorties 4	Reprises des amortissements 5	Amortissements exceptionnels 6	Régularisations	Cumul d'amortissement fin exercice 7=1+2+3-4-5+6
		de l'exercice 2	sur exercices antérieurs 3					
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)	8.164.028.981	1.163.078.927	1.677.878	-	-	-	39.667.098	9.268.449.082
.Frais préliminaires	-	-	-	-				-
.Autres.Charges à répartir sur plusieurs exercices	7.978.660.735	1.163.078.927	1.677.576					9.143.417.238
.Primes de remboursement des obligations	185.365.616		-	-			39.667.098	225.032.714
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1.824.888.086	610.094.401	89.186.694	65.706.017	-	-	-	2.589.403.106
.Immobilisation en recherche et développement	249.103.260	23.062.154	1.523.926	5.365.610				268.323.730
.Brevets, marques, droits et valeurs similaires	506.317.106	177.219.497	157.985.692	33.646.487				807.875.808
.Fonds commercial	-	-						-
.Autres immobilisations incorporelles	1.169.467.719	409.752.750	70.323.983	16.692.920				1.492.203.567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	78.348.488.902	8.098.418.820	290.826.481	14.741.800.088	-	-	-	86.268.186.088
.Terrains	1.197.785.854	32.670.153	3.034.788	1.365				1.233.489.431
.Constructions	17.985.493.072	1.003.811.698	69.245.703	4.222.550.331				14.836.000.141
.Installations techniques, matériel et outillage	55.192.894.630	3.108.705.097	186.515.715	10.390.540.281				48.097.575.161
.Matériel de transport	363.683.022	9.113.045	-	13.790.355				359.005.712
.Mobilier,matériel de bureau et aménagements	1.521.355.890	94.100.055	21.039.438	109.269.397				1.527.225.986
.Autres immobilisations corporelles	1.984.253.834	808.015.272	570.661.124	5.748.330				2.215.859.652
TOTAL : (A+B+C)	88.334.380.739	8.829.528.648	199.962.271	14.797.606.075	-	-	39.667.098	90.206.009.140

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024							
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
	211-212	0		115.002	115.002		
	213						
	221	8.664.193	5.365.610	3.298.583	3.298.583		
	222	33.646.487	33.646.487	0	0		
	228	1.218.376.390	16.692.920	1.219.304.501	1.272.970.183	78.944.551	-25.278.868
	231	4.316.426	1.365	4.315.061	4.315.061	2.282.280	-2.282.280
	232	16.838.690.077	4.223.666.024	12.615.024.054	12.645.453.709	143.433.536	-113.003.880
	233	13.580.135.857	10.247.733.414	3.332.402.442	3.333.193.902	12.547.560	-11.756.239
	234	13.790.355	13.790.355	0	0	71.811	-71.811
	235	146.608.492	119.126.206	27.482.286	26.298.101	3.098.680	-4.282.719
	238	8.958.437	5.748.330	3.210.107	3.210.107	0	0
	239	15.853.290.801	131.834.365	15.881.870.579	16.361.666.771	599.811.285	-120.015.094
Total général		47.706.477.515	14.797.605.075	33.087.022.615	33.650.521.420	840.189.703	-276.690.891

TABLÉAU DES BIENS EN CREDIT-BAI.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat HT	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des excédents précédents des redevances	Montant des redevances	Redevances		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations (Contrat n°)
							restant à payer	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10.00	11
Véhicule	10/02/2020	48 mois	334.241,50	4 ANS	677.996,18	14.361,22			5.342,42	0484740
Véhicule	05/04/2020	48 mois	326.287,33	4 ANS	396.216,95	26.294,25			3.262,87	0488130
Véhicule	20/10/2020	48 mois	543.555,10	4 ANS	570.712,79	116.547,92			5.435,15	0496400
Véhicule	31/12/2020	48 mois	467.804,00	4 ANS	465.599,03	125.301,50			4.678,04	0498820
Véhicule	15/01/2021	48 mois	407.017,33	4 ANS	393.955,58	130.776,96			4.070,17	0500140
Véhicule	31/08/2021	48 mois	534.241,50	4 ANS	414.719,51	171.228,36	98.606,13	0,00	5.342,42	0510910
Véhicule	31/08/2021	48 mois	374.637,33	4 ANS	290.821,16	50.030,40			3.746,37	0510920
Véhicule	15/01/2021	48 mois	374.637,33	4 ANS	290.822,16	120.073,92	69.147,60	0,00	3.746,37	0510930
Véhicule	15/09/2021	48 mois	407.017,33	4 ANS	304.816,34	130.405,92	85.693,97	0,00	4.070,17	0510940
Véhicule	15/09/2021	48 mois	407.017,33	4 ANS	304.816,34	130.405,92	85.693,97	0,00	4.070,17	0510980
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515210
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515220
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515230
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515240
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515250
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515260
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515270
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515280
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515290
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138.471,59	4 ANS	92.330,50	44.318,64	39.863,99	0,00	1.384,72	0515300
Véhicule	05/03/2022	48 mois	549.991,50	4 ANS	322.717,34	176.027,64	171.370,25	29.199,17	5.499,92	0518330
Véhicule	05/05/2022	48 mois	584.114,01	4 ANS	311.581,20	186.948,72	180.855,15	61.826,01	5.841,14	0521950
Véhicule	15/05/2022	48 mois	363.820,67	4 ANS	194.071,20	116.442,72	111.647,29	35.508,90	3.638,21	0521320
Véhicule	20/06/2022	48 mois	634.125,25	4 ANS	321.370,75	202.971,00	195.735,40	83.773,71	6.341,75	0523820
Véhicule	15/07/2022	48 mois	413.820,67	4 ANS	198.668,16	132.445,44	127.320,77	65.494,91	4.138,21	0524630
Véhicule	10/08/2022	48 mois	589.134,24	4 ANS	267.120,32	188.555,52	180.687,56	108.610,61	5.891,34	0526060
Véhicule	31/07/2022	48 mois	589.134,24	4 ANS	282.833,28	188.555,52	181.259,74	83.241,59	5.891,34	0526070
Véhicule	20/08/2022	48 mois	455.404,00	4 ANS	206.485,40	145.754,40	139.672,45	83.956,57	4.554,04	0526920
Véhicule	20/08/2022	48 mois	455.404,00	4 ANS	206.485,40	145.754,40	139.672,45	83.956,57	4.554,04	0526930
Véhicule	20/08/2022	48 mois	584.058,16	4 ANS	249.497,12	187.122,84	178.788,69	122.989,49	5.846,58	0529470
Véhicule	31/10/2022	48 mois	1.712.786,83	4 ANS	685.237,65	548.190,12	522.004,39	404.707,71	17.127,99	0520370
Véhicule	05/01/2023	48 mois	96.000,00	4 ANS	28.164,84	30.725,28	28.889,94	32.559,43	960,00	0524120
Véhicule	05/02/2023	48 mois	359.517,50	4 ANS	105.476,69	115.065,48	108.197,09	121.934,29	3.595,18	0525480
Véhicule	25/04/2023	48 mois	2.023.627,36	4 ANS	485.754,30	647.672,40	605.145,47	789.443,75	20.236,27	0520400
Véhicule	20/02/2024	48 mois	525.755,00	4 ANS	159.981,91	159.981,91	250.345,33	242.071,97	5.257,55	0516900
Véhicule	01/05/2024	48 mois	341.184,17	4 ANS	75.504,64	75.504,64	96.182,25	246.892,36	3.411,84	0558520
Véhicule	15/05/2024	48 mois	341.184,17	4 ANS	75.504,64	75.504,64	96.182,25	246.892,36	3.411,84	0558530
Véhicule	01/05/2024	48 mois	341.184,17	4 ANS	75.504,64	75.504,64	96.182,25	246.892,36	3.411,84	0558540
Véhicule	15/06/2024	48 mois	1.780.257,33	4 ANS	346.663,52	502.331,03	338.687,45	17.900,57	0560750	
Véhicule	10/10/2024	48 mois	521.486,12	4 ANS	43.278,15	143.580,42	439.660,19	5.214,98	0564910	
Totaux			19.393.312,87		9.004.723,38	5.362.347,63	4.802.978,84	5.103.233,69	193.933,13	

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	Ventes de marchandises au Maroc	5.202.349.227	195.099.812
	Ventes de marchandises à l'étranger	651.865.350	124.814.223
	Reste du poste des ventes de marchandises		
712	TOTAL	5.854.214.577	319.914.035
	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	Ventes de biens et services produits au Maroc	26.225.118.688	18.608.942.692
	Ventes de biens et services produits à l'étranger	16.170.952.923	62.862.645.260
	Ventes de services au Maroc	7.318.321.959	1.016.612.449
	Ventes de services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits.....		
	Reste du poste des ventes et services produits	1.337.719.690	-1.979.126.631
	TOTAL	51.052.113.260	80.509.073.769
	<u>Variation des stocks des biens produits</u>		
713	Variation des stocks des biens produits (+-)	-1.098.619.463	-4.237.746.133
	Variation des stocks des produits intermédiaires (+-)	-539.557.076	-558.223.904
	Variation des stocks des produits en cours (+-)	1.157.741.992	505.784.019
	TOTAL	-480.434.546	-4.290.186.018
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	Jetons de présence reçus	0	0
	Reste du poste (produits divers)	0	0
	TOTAL	0	0
719	<u>Reprises d'exploitation : transferts de charges</u>		
	Reprises	314.323.949	2.224.842.378
	Transferts de charges	1.064.609.192	826.679.710
	TOTAL	1.378.933.141	3.051.522.088
738	<u>INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS</u>		
7381	Intérêts et produits assimilés	303.995.621	224.578.711
7383	Revenus des créances rattachées à des participations	1.116.851.203	286.433.367
7385	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	161.688.947	178.505.431
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	5.348.978	480.949
	TOTAL	1.587.884.750	689.998.458

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	Achats revendus de marchandises	5.588.533.130	1.236.393.729
	Variation des stocks de marchandises (+/-)	224.032.306	-164.498.854
	Reste du poste des achats revendus de marchandises	-325.544	
	Total	5.812.239.892	1.071.894.875
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	Achats de matières premières	7.041.617.040	19.913.793.329
	Variation des stocks de matières premières (+/-)	-3.532.384.950	1.706.843.575
	Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	2.469.915.284	2.220.415.884
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	274.873.697	256.946.887
	Achats non stockés de matières et de fournitures	3.302.954.287	2.247.008.298
	Achats de travaux, études et prestations de services	2.238.942.554	5.846.845.812
	Total	11.795.917.912	32.191.853.785
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	Locations et charges locatives	383.309.323	357.653.469
	Redevances de crédit-bail	5.362.348	5.375.487
	Entretien et réparations	1.192.573.658	986.782.606
	Primes d'assurances	172.375.313	216.825.271
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	23.964.637	21.149.836
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	507.258.513	643.124.887
	Redevances pour brevet, marques, droits.....	16.761.635	11.604.346
	Transports	3.029.229.399	4.256.768.515
	Déplacements, missions et réceptions	283.267.665	226.073.443
	Reste du poste des autres charges externes	13.963.010.823	14.960.268.139
	Total	19.577.113.313	21.685.625.998
617	<u>Charges de personnel</u>		
	Rémunérations du personnel	7.459.116.105	7.115.004.883
	Charges sociales	1.660.551.990	1.476.577.945
	Reste du poste des charges de personnel	1.074.195.110	1.114.603.387
	Total	10.193.863.206	9.706.186.215
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	Jetons de présence		
	Pertes sur créances irrécouvrables		
	Reste de poste des autres charges d'exploitation		
	Total	0	0
638	<u>Autres charges financières</u>		
	Charges nettes sur cession de titres et valeurs de placement	10.311	117.196
	Reste du poste des autres charges financières		
	Total	10.311	117.196
658	<u>AUTRES CHARGES NON COURANTES</u>		
	Pénalités sur marchés et débits		-70
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	Pénalités et amendes fiscales	356.834.425	28.747.633
	Créances devenues irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges non courantes	2.021.434.558	1.948.412.721
	Total	2.378.268.983	1.977.160.284

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

du 01/12/2024 au 31/12/2024		
INTITULES	Montant	Montant
I. RESULTAT COMPTABLE NET IMPOT		
Bénéfice net d'impôt		
Perte nette d'impôt		5.318.039.466,62
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
<u>1. Courantes</u>	5.243.611.830,94	
Provisions Dépréciation clients.	266.170.648,46	
Provisions Dépréciation actif.MHC	587.232.433,59	
Autres Provisions Risques (suspens bancaires)	149.168.965,85	
Provision Rejets TVA,	759,00	
Dotations non déductibles.	157.875.670,21	
Retraitement +V fusion OCP MP (régime transitoire)	2.471.053.758,90	
charges Caisse de retraite et maladie.	304.732.572,34	
Charges sur exercices antérieurs	597.982.323,54	
Amortissement prime de Rembt des obligations	6.512.240,36	
Cotisations.	92.488.017,81	
Ecart de conversion - Passif 2024	610.394.440,88	
<u>2. Non courantes</u>	3.764.383.747,18	
IS/CM	852.771.489,00	
Contribution sociale	13.902.945,00	
Pénalité et amendes	356.834.424,74	
Subventions et dons	857.204.246,24	
Provisions environnement	41.736.972,72	
autres charges non courantes	22.319.580,50	
Dotation DDP T4 2024	30.709.248,98	
Provisions dotation non courante	1.588.904.840,00	
II. DEDUCTIONS FISCALES		
<u>1. Courantes</u>		702.091.413,40
Ecart de conversion passif cloture OCP 2023		101.203.173,84
Reprise provision rejet TVA dossier remboursés		19.507.590,42
Reprise Provisions Dépréciation clients		118.654.937
Revenus des titres de participation		462.725.712,00
charegs Caisse de retraite et maladie déjà réintégrées.		
<u>2. Non Courantes</u>		232.068.499,00
Reprise provision déjà réintégrée (Samsung+DDP)		232.068.499,00
Reprise provision environnement		
Total	9.007.995.578,12	6.252.199.379,02
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1>T2 (A)	2.755.796.199,09	
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C)		0,00
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)	2.755.796.200,00	0,00
ou déficit net fiscal (B)		0,00
VII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER.		0,00

Coefficient export 37,37%
Taux effectif 30,94% 62,63%

RESULTAT FISCAL	IS THEORIQUE TOTAL SELON BAREME PROPORTIONNEL	IS CORRESPONDANT AU CA LOCAL	IS CORRESPONDANT AU CA EXPORT	IS GLOBAL
2.755.796.200,00	909.412.746,00	569.565.202,82	283.206.285,98	852.771.489,00

Détermination du résultat courant après impôt

I/ DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après CPC	- 531.702.937
Réintégrations sur opérations courantes	5.243.611.831
Déductions fiscales sur opérations courantes	702.091.413
Résultat courant théoriquement imposable	4.009.817.480
Déductions des déficits fiscaux imputés	
Résultat théoriquement imposable	
Impôt théorique sur résultat courant ou cotisation minimale	1.240.823.985
Résultat courant après impôt	- 1.772.526.922
II/- INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR LES DISPOSITIONS Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	2.362.401,99	6.159.788.261,01	6.162.770.328,57	-619.665,57
- TVA facturée	2.362.401,99	6.159.788.261,01	6.162.770.328,57	-619.665,57
B. T.V.A. Récupérable	875.293.491,76	4.846.538.787,97	5.106.999.850,98	614.832.428,75
- TVA récupérable / FG	540.596.949,58	3.177.496.172,15	3.410.476.454,50	307.616.667,23
- TVA récupérable /IMM	334.696.542,18	1.669.042.615,82	1.696.523.396,48	307.215.761,52
A - B (- CREDIT TVA) (+TVA DUE)	-872.931.089,77	1.313.249.473,05	1.055.770.477,60	-615.452.094,32

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
Montant du capital : 8.287.500.000,00

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024							
Nom.prénom des principaux associés (1) 1	Adresse 6	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 9	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 7	Exercice actuel 8		Souscrit 10	Appelé 11	Libéré 12
L'ETAT MAROCAIN		77.999.992	77.999.992	100			7.799.999.200
La Banque Centrale Populaire	101, Boulevard Zerktouni, Casablanca	84.315	84.315	100			8.431.500
S.A.D.V	Hay Erraha, rue Al Abtal, N° 2-4, Casablanca	729.300	729.300	100			72.930.000
Infra Maroc Capital	37, Bd Abdelatif Benkador, Casablanca	2.471.130	2.471.130	100			247.113.000
SOCINVEST		681.538	681.538	100			68.153.800
PREV INVEST SA		908.717	908.717	100			90.871.700
M. Mostafa TERRAB	OCP SA -Hay Erraha, rue Al Abtal, N° 2-4, Casablanca	1	1	100			100
Mme BENALI LEILA	Ministère d'Energie, des Mines et du Développement Durable	1	1	100			100
Mme FETTAH NADIA	Ministère de l'Economie et des Finances	1	1	100			100
M. Mohammed Sadiki	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	1		100			0
M. Ahmed El Bouari	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime		1	100			100
M. MEZZOUR RYAD	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique	1	1	100			100
M. Abdelouafi Laftit	Ministère de l'Intérieur	1	1	100			100
M. Nasser Bourita	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	1	1	100			100
M. Abdelatif ZAGHNOUN	DG de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat	1	1	100			100
		82.875.000	82.875.000				8.287.500.000

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
.Report à nouveau	3.884	. Réserve légale	
.Résultats nets des exercices antérieurs en instance d'affectation		. Autres réserves	25.701.710.000
.Résultat net de l'exercice	- 1.560.894.480	. Tantièmes	
Autres réserves	34.513.340.000	. Dividendes	7.250.733.750
.Autres Prélèvements		. Resultat net en instance d'affectation	
		. Report à nouveau	5.654
TOTAL A	32.952.449.404	TOTAL B	32.952.449.404

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
- SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE CAPITAUX PROPRES PLUS CAPITAUX PROPRES ASSIMILES MOINS IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	69.304.144.235	58.599.532.341	46.487.932.467
- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	114.764.618.648	80.828.987.804	56.906.327.838
2. RESULTAT AVANT IMPOTS	22.540.122.124 -	1.352.258.533 -	4.465.267.978
3. IMPOTS SUR LES RESULTATS	5.698.288.799	208.635.947	852.771.489
4. BENEFICES DISTRIBUES	8.163.187.500	9.301.061.250	7.250.733.750
5. RESULTATS NON DISTRIBUES (MIS EN RESERVES OU EN INSTANCE D'AFFECTATION)			
- RESULTAT PAR TITRE (P/LES SOCIETES PAR ACTIONS ET SARL)			
. RESULTAT NET PAR ACTION OU PART SOCIALE	203,22 -	18,83 -	64,17
. BENEFICES DISTRIBUES PAR ACTION OU PART SOCIALE	98,50	112,23	87,49
- PERSONNEL			
. MONTANT DES SALAIRES ET PRIMES BRUTS DE L'EXERCICE	7.609.189.203	7.115.004.883	7.459.116.105
. EFFECTIF MOYEN DES SALARIES EMPLOYES PENDANT L'EXERC.	15.732	15.446	15.284

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES
COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	ENTREE CONTRE VALEUR EN DIRHAMS	SORTIE CONTRE VALEUR EN DIRHAMS
FINANCEMENT PERMANENT	28.206.581.800	
IMMOBILISATIONS BRUTES		2.561.634.593
RENTREES SUR IMMOBILISATIONS		
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT		7.241.280.660
PRODUITS	16.868.904.738	
CHARGES		7.604.397.204
TOTAL DES ENTREES	45.075.486.538	
TOTAL DES SORTIES		17.407.312.457
BALANCE DEVISES		27.668.174.081
TOTAL	45.075.486.538	45.075.486.538

En MAD	Fidaroc Grant Thornton	Forvis Mazars
	31/12/2024	31/12/2024
commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	1.780.000,00	1.780.000,00
<i>commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels</i>		
<i>commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes consolidés</i>		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	520.000,00	520.000,00
autres prestations	-	-
Total	2.300.000,00	2.300.000,00

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Exercice clos au 31 décembre 2024



SOMMAIRE

1. Contexte de l'activité	03
2. Activité durant l'année 2024	07
3. Résultats de l'exercice 2024 d'OCP S.A	11



CONTEXTE DE L'ACTIVITE



SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DE LA ROCHE EN 2024 (*)

En 2024, le commerce de la roche a enregistré une croissance de près de 7% par rapport à 2023, principalement soutenue par l'augmentation des importations en Asie et en Amérique, qui ont compensé le déclin continu observé en Europe.

Tout d'abord, les sanctions visant les producteurs et unités russes en Europe ont fortement pesé sur les importations de roche, poursuivant leur tendance baissière entamée en 2022. Cette baisse a été partiellement compensée par la reprise progressive de la production de Lifosa à partir de juin 2024, soit près d'un an après l'arrêt de son unité. Ce redémarrage a été retardé par des difficultés d'approvisionnement en ammoniac et en roche, ainsi que par la fragilité financière de l'entreprise. La production a progressivement repris et devrait retrouver un rythme normal à court terme.

Par ailleurs, la forte demande d'engrais en Inde, similaire à celle de 2023, a soutenu la demande de roche dans la région. En parallèle, la hausse significative du prix de la roche locale en Chine a contraint les producteurs chinois à se tourner vers des fournisseurs plus compétitifs, notamment en Égypte, Jordanie et Syrie.

Sur le continent américain, la demande a progressé de 0,9 MT, portée par l'augmentation des importations des États-Unis (Mosaic) en provenance du Pérou. Cette hausse s'explique en partie par des difficultés rencontrées dans les mines locales. En revanche, au Brésil, les importations de roche ont diminué en raison d'une réduction de la demande en roche réactive destinée à l'application directe.

Enfin, les prix de la roche ont poursuivi leur correction après les hausses spectaculaires observées en 2022 (fly-up) et post fly-up en 2023.

BAISSE DE LA DEMANDE EN EUROPE COMPENSÉE PAR CELLE DE L'ASIE ET LES L'AMÉRIQUES.

▪ **Inde** : Les importations de roche en 2024 ont atteint 10,7 MT, enregistrant une hausse de 8% par rapport à 2023 (9,9 MT). Cette augmentation a été principalement soutenue par une année électorale, incitant les acteurs publics à maintenir un niveau de production élevé.

▪ **Chine** : La Chine a significativement augmenté ses importations de roche (+660 KT) en 2024. La baisse de l'offre locale a conduit à une hausse des prix sur le marché intérieur, rendant ainsi les importations plus compétitives pour les acteurs chinois. Cette augmentation a profité principalement à la roche égyptienne (26%-27% P₂O₅) et jordanienne, dont les volumes ont atteint 962 KT et 793 KT respectivement.

▪ **Amériques** : La hausse des importations dans la région a été principalement portée par une augmentation de la demande en Amérique du Nord (+794 KT par rapport à 2023). La reprise d'une activité annuelle régulière de Fertilal a permis de compenser la baisse continue des importations de roche au Brésil (-136 KT).

▪ **Europe** : La demande européenne poursuit sa tendance baissière depuis 2022, impactée par les sanctions visant les producteurs et unités russes. De plus, l'arrêt ou la réduction des capacités de production de plusieurs acteurs européens, en raison de prix élevés du gaz et de l'ammoniac, a contribué à rendre les engrais européens moins compétitifs face à la production russe. En 2024, la demande en Europe est restée quasiment stable par rapport à 2023, avec une restructuration progressive des flux commerciaux. On observe une montée en puissance des exportations marocaines, tandis que les parts de marché des exportateurs algériens, égyptiens et jordaniens ont diminué.

L'IMAGE DE L'OFFRE EN 2024 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA BAISSSE DES PARTS DE MARCHÉ DES ACTEURS MARGINAUX EN FAVEUR DE LA HAUSSE DES PARTS DE MARCHÉ D'OCP

▪ **Russie** : Les exportations russes ont chuté de 25% en 2024 par rapport à 2023, sous l'effet des sanctions et restrictions imposées par l'Union européenne en raison du conflit russo-ukrainien. Cette baisse a notamment affecté les livraisons russes en Europe du Nord, partiellement remplacées par les exportations d'OCP à destination de la Norvège.

▪ **Algérie & Égypte** : En 2024, la progression des parts de marché d'OCP, combinée aux perturbations logistiques liées à la situation en mer Rouge, a entraîné une baisse des exportations de roche algérienne vers l'Europe et une diminution des exportations égyptiennes vers la Chine, l'Indonésie et la Malaisie.

▪ **Jordanie** : Les exportations jordaniennes ont augmenté de 5% en 2024, atteignant en Chine 793 KT contre 173 KT en 2023. Cette progression est principalement due à l'augmentation des exportations vers la Chine, remplaçant en partie l'offre égyptienne, pénalisée par des contraintes de qualité. Cette hausse a toutefois compensé la baisse des exportations jordaniennes vers le Brésil et l'Europe.

▪ **Afrique du Sud** : L'Afrique du Sud a enregistré une hausse de 34% de ses exportations de roche, atteignant 1,09 MT en 2024 contre 0,82 MT en 2023. Cette croissance a été essentiellement tirée par une augmentation des exportations vers la Corée du Sud, en réponse à la diminution des volumes chinois sur ce marché.

(*) : Les données couvrent la période Janvier-Décembre.
Source : GTIS, Internal Data.

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS EN 2024 (1/2)

L'année 2024 a été marquée par une continuité de reprise de la demande, soutenue par une faible volatilité des prix, bien que l'Inde et le Brésil aient connu des ralentissements liés à des incertitudes politico-financières d'une part et un attentisme d'autre part. Tout au long de l'année, les prix sont généralement restés à des niveaux supérieurs à 2023 et bien au-dessus des niveaux connus en 2012-2020. Après une légère baisse en deuxième trimestre, les prix ont commencé à augmenter à partir de juin 2024, d'abord au Brésil ensuite en Inde, illustrant des dynamiques de marché tendues, tandis que l'Europe faisait face à des obstacles climatiques en Est et au centre. Après cette hausse, les prix se sont stabilisés à partir de la fin du troisième trimestre à l'instar de l'année d'avant.

Le marché des engrais a débuté l'année 2024 avec une faible volatilité, favorisant une reprise de la demande sur la majorité des marchés importateurs, à l'exception de l'Inde et du Brésil. En Inde, les importateurs ont attendu l'annonce des subventions gouvernementales qui ont pénalisé les imports du DAP, ralentissant ainsi le rythme des importations.

Au Brésil, les stocks étaient relativement faibles après une forte consommation en 2023. Cependant, le marché a adopté une attitude attentiste, espérant une augmentation des exportations chinoises, ce qui a coïncidé avec une affordability dégradée.

Aux États-Unis, les importations ont été robustes, soutenues par une météo favorable, de bonnes performances économiques agricoles et des stocks bas, ainsi qu'une production locale faible suite à différents aléas climatiques.

D'autre part, les exportations chinoises au T1 ont été plus limitées que l'année précédente, en raison de restrictions gouvernementales renforcées.

Entre mi-mars et mi-mai 2024, les prix DAP CFR en Inde ont chuté de \$595/t à \$508/t, en raison d'une anticipation de disponibilité importante des produits chinois et de la pression des acheteurs. Au Pakistan, le marché a montré un comportement similaire d'attentisme.

Aux États-Unis, les importations ont continué d'augmenter tandis que les prix MAP FOB NOLA sont passés de \$680/t en janvier à \$579/t en mi-mai.

Au Brésil, les prix CFR ont été soutenus dans une fourchette de \$550-570/t, grâce à une gestion disciplinée des exportations

chinoises, qui ont préféré cibler l'Asie du Sud et du Sud-Est. A partir de juin 2024, les prix CFR de l'Inde ont augmenté progressivement de \$508/t à \$643/t entre mai et octobre. Toutefois, les importations indiennes ont baissé (à 1,3Mt de janvier à mai contre 2,6Mt en 2023 pendant la même période), entraînant une réduction estimée à 1,5Mt pour l'année 2024. Pendant ce temps, les exportations chinoises se sont concentrées sur des produits à faible teneur en phosphore comme le NP et le SSP. Les volumes de DAP vers l'Inde ont diminué, profitant au Pakistan et à l'Asie du Sud-Est.

Au Brésil, les importations au T3 ont rattrapé le retard accumulé, mettant fin à l'attentisme et causant une augmentation des prix MAP CFR à \$635/t.

En Europe, la reprise des imports a été limitée par des conditions climatiques difficiles et la reprise de production de Lifosa en Lituanie qui a augmenté l'offre.

En Afrique, le marché a été marqué par l'Éthiopie qui a changé son approvisionnement traditionnel de NPS vers le DAP, augmentant ainsi sa demande à 1,27Mt (+0,2Mt par rapport à 2023), et rentrant en compétition sur le DAP.

Côté matières premières, les prix du soufre ont augmenté, passant de \$80/T FOB Moyen-Orient en juin à \$140/T en novembre, soutenus par une augmentation des importations en Chine. Concernant l'ammoniac, le marché est resté tendu en raison de perturbations de production en Arabie Saoudite et à Trinidad. Les prix FOB Caraïbes sont passés de \$352/t en juin à \$520/t en novembre.

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS EN 2024 (2/2)

LA DEMANDE : Le marché a vu une continuité de reprise de demande d'engrais par rapport à 2023 (+1,7MT), malgré une affordability érodée et une situation économique délicate dans certaines régions :

- **Inde :** Le marché a vu l'introduction réussie du TSP pour la première fois à hauteur de 407kT. Cependant, la demande a été freinée cette année par un manque de produit (import 5,8 MT de DAP/MAP/NP/TSP vs 6,8 MT en moyenne durant les 5 dernières années). La pluviométrie a été au rendez-vous mais la consommation est restée plafonnée par manque de disponibilité du produit (DAP: 9,4 MT vs 11 MT en 2023). Les stocks de fin d'année ont atterri sur un des niveaux les plus bas historiquement (~ 1,2 MT vs 2,0 MT en 2023);
- **Océanie:** Les imports de l'Australie ont augmenté sensiblement pour atteindre 1,8MnT en 2024. Cette année, contrairement à 2023, les importateurs ont anticipé l'absence de l'offre chinoise au quatrième trimestre et ont assuré du volume depuis d'autres sources incluant le Maroc et l'Arabie saoudite;
- **Etats-Unis :** Le pays a connu une bonne augmentation de la demande en import en 2024 à l'issu des problèmes de production et à une hausse de la consommation. Celle-ci a augmenté grâce à des conditions météorologiques favorables et des economics du fermier encourageantes. Les imports ont augmenté de 14% en DAP-MAP-NP-TSP, pour atteindre environ 3,2 MT;
- **Brésil :** Les importations ont été plus basses au premier semestre par rapport à 2023 sur fond d'attentisme des acheteurs (3,0 MT vs 3,9 MT). Au troisième trimestre, cette tendance a été inversée avec des achats de volumes importants pour subvenir aux besoins des fermiers induisant également une augmentation des prix. L'année a fini en légère diminution des imports de 8,3 MT vs 8,5 MT en 2023;
- **Europe :** Une continuité de la reprise de la demande a permis une augmentation des imports en 2024, pour que les volumes retrouvent les niveaux de 2021. L'import de DAP-MAP-NP-TSP a augmenté de près de 20% pour atteindre 4,3 MT. Une sécheresse excessive en Europe de l'Est et des inondations en Europe centrale en troisième trimestre ont empêché une demande plus élevée;
- **Afrique :** Les imports du DAP/MAP/NPS/TSP en Afrique ont légèrement augmenté en 2024 (2,6MnT vs 2,4MnT en 2023).

L'OFFRE : Un retour limité des volumes chinois à partir du deuxième trimestre, et un retour progressif des exports de la Lituanie en troisième trimestre :

- **Chine :** Contrairement à l'année dernière, le premier trimestre a été marquée par de faibles volumes d'exports DAP/MAP (0,25MT vs 1,2MT). Le gouvernement chinois a resserré les quotas à l'export afin de stabiliser les prix et assurer une offre suffisante et compétitive pendant la saison domestique. Les exports de 2024 ont aussi été marqués par un changement du mix produit: moins de DAP/MAP (6,5MT vs 7,0MT), plus de NPS/SSP (3MT vs 1,7MT), et moins de TSP (0,6MT vs 0,8MT). Les volumes exportés sur l'année restent finalement stables par rapport à 2023 pour DAP-MAP-NP-TSP;
- **Amérique du Nord :** La production des phosphates aux États-Unis a subi plusieurs problèmes liés à un incendie au 2ème trimestre et une série d'ouragans à la fin du troisième trimestre, ceci a induit une baisse des exports qui se sont établis à 3,2MT DAP-MAP-NPS;
- **Arabie Saoudite :** Les exportations saoudiennes en DAP, MAP, NP et NPK sont en hausse de 8% par rapport à 2023, ce qui traduit la résolution des problèmes de production rencontrés auparavant, notamment à l'usine d'ammoniaque. Les volumes ont été relativement concentrés sur l'Inde, les États-Unis et le Brésil avec une augmentation significative des exports au Pakistan;
- **Russie :** Les exportations russes sont plutôt stables en cette année. Ces volumes ont été envoyés notamment vers le Brésil, l'Europe et l'Amérique Latine;
- **Lituanie:** L'entreprise Lifosa, filiale d'Eurochem, après avoir annoncé en juillet 2023 un arrêt des opérations, a repris partiellement ses activités de production et d'exports cette année. Ces derniers se sont concentrés sur le marché américain (et européen) avec l'intention d'une reprise complète en 2025;
- **OCP :** Dans ce contexte international, les exportations d'engrais DAP, MAP, NPS et TSP ont connu une augmentation de 10% vs 2023, totalisant près de 11,3 MT (ou 12,03MT en incluant les NPK), représentant une année record pour le Groupe OCP. Plus particulièrement, les exportations de TSP ont augmenté de 0,7 MT pour atteindre 2,5 MT.



ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2024



ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2024 (1/3)

MARCHÉ DES PHOSPHATES ET SES DÉRIVÉS

L'année 2024 a été marquée par une reprise de la demande mondiale qui a contribué à l'amélioration des performances commerciales. Les exportations mondiales de phosphate, toutes formes confondues, ont enregistré une hausse de 3,5% en 2024 par rapport à 2023. Cette croissance s'explique principalement par la poursuite de la reprise de la demande, après la forte baisse observée en 2022. Cependant, certains marchés comme l'Inde et le Brésil ont connu des ralentissements en raison d'incertitudes politiques et financières, affectant temporairement les dynamiques de commande. Le marché a été marqué par une offre chinoise restreinte, bien inférieure aux niveaux d'avant 2022. La demande est restée stable sur les marchés à l'ouest du canal de Suez, mais a été freinée par la baisse des prix des cultures durant la majeure partie de l'année. Par ailleurs, une réaction tardive de l'Inde a entraîné une demande insatisfaite et des stocks extrêmement bas en fin d'année. L'évolution des marges brutes à l'export montre une progression significative en 2024, atteignant un record tiré par une hausse des volumes des engrais combinée à une légère augmentation des prix et une optimisation des coûts des matières premières.

- **PHOSPHATE:** Les ventes de roche de phosphate en 2024 sont restées stables par rapport à 2023, en ligne avec la stratégie de limitation des volumes à l'export;
- Cette stabilité s'explique par une priorisation de la transformation locale du phosphate, visant à maximiser la valeur ajoutée en aval de la chaîne industrielle.
- le prix de la roche FOB Morocco a atteint 209 \$/T, enregistrant une baisse de 18% par rapport à 2023, tout en se maintenant au-dessus des niveaux de prix de la concurrence.
- Le chiffre d'affaires à l'exportation (Phosphate et dérivés) a enregistré une hausse de 13% en 2024, passant de ~7,5 milliards US\$ en 2023 à ~8,5 milliards US\$ en 2024. La marge commerciale brute s'est établie à 6,8 milliards US\$ en 2024 contre 5,8 milliards US\$ en 2023, soit une progression de 17%.
- **ACIDE PHOSPHORIQUE :** Les exportations d'acide phosphorique standard et de spécialité ont progressé de 13% par rapport à 2023, malgré un marché marqué par une offre restreinte;
- Cette hausse s'explique par une réallocation stratégique des volumes, priorisant les destinations à forte valeur ajoutée;
- Les arbitrages opérés entre les exportations d'acide et la production d'engrais ont permis d'optimiser la rentabilité globale du segment phosphorique;
- Diminution des niveaux des exportations d'acide de 6% en 2024 par rapport à 2023, tirée essentiellement par la diminution des importations d'acide en Inde;
- OCP a renforcé sa position de leader, en regagnant 35% de part de marché en 2024, contre 29% en 2023, et ce malgré un marché tendu en acide phosphorique et une demande partiellement non servie, en raison d'arbitrages de marges en faveur de l'acide.
- **ENGRAIS :** La progression des volumes exportés en 2024 est plus marquée par la hausse de l'import en Europe, Inde et Asie. La diversification des destinations (vers l'Asie et l'Océanie) a permis de compenser les ralentissements observés sur certains marchés traditionnels, comme l'Inde et le Brésil;
- L'introduction réussie du TSP en Inde a joué un rôle déterminant dans la croissance des exportations;
- Hausse des exportations des engrais de 4% en 2024 par rapport à 2023, avec une hausse de la demande d'import aux Amériques, en Europe, et Océanie et une réduction de la demande en Asie, tirée notamment par une réduction en Inde à la suite de leur réaction tardive engendrant des stocks extrêmement bas en fin d'année;
- Le Groupe OCP réalise un export record d'engrais dépassant les 12 MT;
- Avec une hausse des exportations des engrais, OCP consolide sa position en tant que plus grand exportateur d'engrais avec une estimation de ~32% de part de marché mondial d'engrais.

MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES EN 2024 (2/3)

Le prix du soufre a été marqué par une grande volatilité en 2022. Suite au conflit Russie-Ukraine et à la baisse de production au Moyen-Orient, le prix a connu une tendance ascendante de \$303/T FOB Moyen-Orient au début de l'année pour atteindre le prix record de \$485/T FOB en juin. Cette tendance a ensuite connu un effondrement du prix à \$72/T FOB en raison de la destruction de la demande et de l'amélioration de l'offre au Moyen Orient et en Amérique du Nord. Une correction des prix à la hausse s'en est suivie durant la période Septembre-Novembre avec un niveau de prix de \$185/T FOB en réponse à la demande saisonnière en Asie. Le marché du soufre a cependant clôturé l'année 2022 sur une note baissière avec un prix de \$160/T FOB.

Le prix de l'Ammoniac a également fluctué durant 2022 et a atteint des niveaux hauts de l'ordre de \$1500/T FOB Caribbean au deuxième trimestre suite au conflit Russie-Ukraine. Les nouvelles capacités de production au Moyen-Orient et la faible demande en Chine ont permis un réajustement des prix à un niveau de \$927/T FOB en juin-juillet. Cependant, l'augmentation du prix du gaz et son impact sur la baisse de production en Europe a entraîné une hausse des prix durant la période août-octobre autour de \$1190/T FOB. Néanmoins, la faible demande des producteurs d'engrais et des industriels a permis de finir l'année sur une tendance baissière avec un niveau de prix de \$955/T FOB.

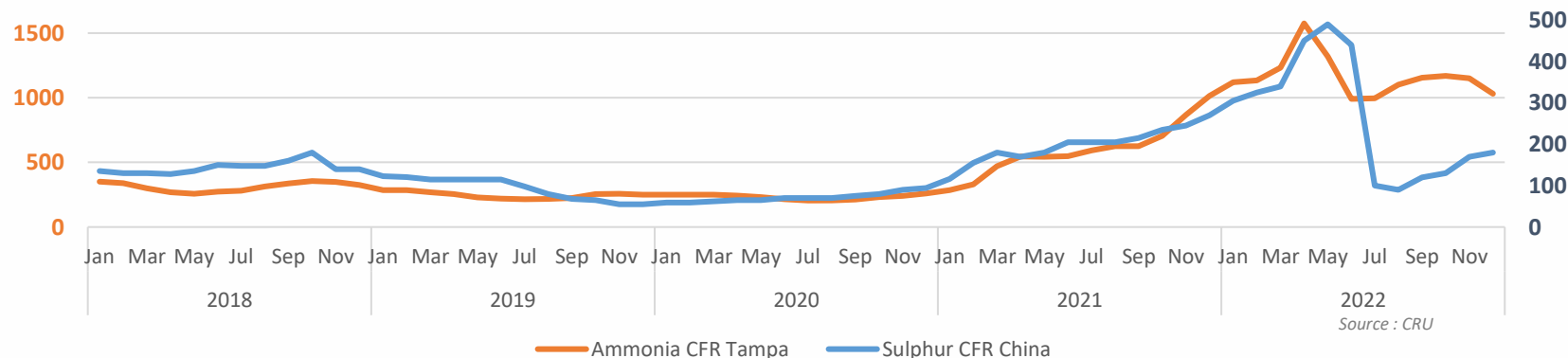
Malgré les conditions du marché impactées par le conflit Russie-Ukraine et la volatilité des prix, OCP a pu réaliser un sourcing compétitif durant cette période :

- Soufre : Importation de ~ 6,2 MT à 297 * \$/T CFR en 2022 (par rapport à 303 \$/T CFR China), contre 6,8 MT à 179 \$/T CFR à fin 2021 ;
- Ammoniac : Importation de 1,84 MT à 1120 * \$/T CFR en 2022 (par rapport à 1162 \$/T CFR TAMPA), contre 1,7 MT à 474 \$/T CFR à fin 2021.

Ammoniaque
(en \$/Tonne)

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES EN 2022

Soufre
(en \$/Tonne)



* Prix correspondant aux volumes déchargés aux ports marocains durant l'année calendaire

ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2024 (3/3)

ACTIVITÉS D'EXTRACTION ET PRODUCTION

ACTIVITÉ MINIERE

La production minière illustre les efforts d'adaptabilité et d'optimisation opérationnelle des sites, alignés sur les orientations stratégiques du groupe.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du programme de transformation "Mine Up", visant l'excellence à chaque étape de la chaîne de valeur de l'ensemble des sites miniers.

ROCHE

ACTIVITÉ EXTRACTION

- Le volume extrait en 2024 a enregistré un record annuel absolu avec 45 MT en augmentation de 49% par rapport à l'année 2023.

PRODUCTION MARCHANDE

- Performance record de la production marchande de phosphate en 2024, elle a progressé de 32,1 MT en 2023 à 35,3 MT en 2024, enregistrant une hausse de 10%.

LIVRAISONS LOCALES

- Les livraisons locales aux industries de transformation du Groupe OCP, s'élèvent à 28,8 MTSM en 2024 contre 26,4 MTSM en 2023, soit une hausse de 9 %.

ACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

L'année 2024 s'est illustrée par des performances records, reflétant des efforts constants en matière de continuité d'exploitation, d'adaptabilité et de flexibilité opérationnelle.

CROISSANCE DES VENTES D'ACIDE ET D'ENGRAIS EN 2024

ACIDE PHOSPHORIQUE

- En 2024, la production d'acide phosphorique a connu une croissance significative en réponse aux attentes des SBUs marchés.
- Les ventes totales de l'acide phosphorique, hors acide purifié (APP), ont enregistré une augmentation de 29% passant de 1,49 MT P_2O_5 en 2023 à 1,92 MT P_2O_5 en 2024.

ENGRAIS & FEEDS

- L'année 2024 a été marquée par le démarrage et la stabilisation de marche des nouvelles capacités d'engrais TSP en support à OCP Nutricrops dans la concrétisation de sa stratégie de marché.
- Les ventes globales des engrais ont progressé de 9%. Celles à l'export ont augmenté de 10%, passant de 11,1 MT en 2023 à 12,2 MT en 2024.



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires correspond pour 27.936 MMAD aux ventes de l'activité Roche et pour 12.763 MMAD aux ventes de l'activité chimie. Ces ventes sont réparties comme suit :

Activité Mine	Quantité en KTonnes	Montant en MMAD	Prix moyen de vente en MAD
Export	4 617	6 933	1 502
Local	23 277	21 004	902
Total	27 894	27 936	
Activité Chimie	Quantité en KTonnes	Montant en MMAD	Prix moyen de vente en MAD
Acides	1 084	10 340	9 540
Engrais	542	2 423	4 468
Total	1 626	12 763	

Le chiffre d'affaires réalisé sur les autres activités correspond principalement à :

- Refacturation à OCP Nutricrops des achats de soufre, ammoniac, acide sulfurique , acide de retour et KCL faits dans le cadre du transfert des activités d'engrais vers Nutricrops pour 5 089 MMAD
- Prestations « Operation et Maintenance » O&M au profit de Nutricrops pour 5 481 MMAD
- Refacturation des opérations de fret pour 1.015 MMAD.
- Autres ventes (prestations de services, fourniture d'électricité, locations, personnel détaché...) pour 4 622 MMAD

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation se présentent de la manière suivante :

Charges d'exploitation en MAD	
Achats revendus de marchandises	5 812 239 891,57
Achats consommés de matières et fournitures	11 795 917 912,33
Autres charges externes	19 577 113 313,39
Impôts et taxes	244 458 143,55
Charges de personnel	10 193 863 206,22
Autres charges d'exploitation	0,00
Dotations d'exploitation	7 004 250 514,30
Total	54 627 842 981,36

- Les achats revendus de l'exercice 2024 correspondent majoritairement aux achats de matières premières revendus à OCP Nutricrops ainsi qu'aux achats d'engrais auprès de Nutricrops pour revente à l'export.
- Les achats consommés de matières et de fournitures correspondent principalement aux consommations de matières premières (Acide Phosphorique, Soufre liquide...), de consommations énergétiques (mazout et gaz de chauffe, pièces de rechange, énergie électrique, eau, gasoil, explosifs,...), de prestations de services et autres matières et fournitures consommables.
- Les autres charges externes sont composées essentiellement des charges de transport (ONCF, camions, fret sur ventes et transport de personnel), des honoraires de consulting, des cotisations et dons octroyés, des frais d'entretien et réparation et de la facturation du personnel externe.
- Les impôts et taxes comprennent essentiellement la taxe minière (3 MAD/tonne extraite) et les taxes locales (professionnelle et des services communaux).
- Les charges de personnel regroupent principalement les salaires, les indemnités et les primes accordées ainsi que les charges sociales y afférentes.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A

LES DOTATIONS D'EXPLOITATION sont détaillées comme suit :

Dotations d'exploitation en MAD	
Dotations d'exploitations aux amortissements	6 829 528 648,44
Dotations d'exploitations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-23 685 302,67
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges momentanés	149 169 724,85
Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation des stocks	-16 970 933,84
Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation créances de l'actif circulant	266 170 648,46
Dotations d'exploitation des exercices antérieurs	-199 962 270,94
Total	7 004 250 514,30

LE RÉSULTAT FINANCIER se présente comme suit :

Résultat financier en MAD	
Produits des titres de participation	462 725 712,00
Gains de change	560 444 219,01
Intérêts et autres produits financiers	1 587 884 749,54
Reprises financières, transferts de charges	2 102 126 523,81
Total produits financiers	4 713 181 204,36
Charges d'intérêts	4 780 026 221,80
Pertes de change	2 332 173 670,03
Autres charges financières	10 310,78
Dotations financières	1 309 657 389,32
Total charges financières	8 421 867 591,93
Résultat financier	- 3 708 686 387,57

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A

INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

- Les produits des titres de participation correspondent aux dividendes versés par IMACID pour 166 779 462,00 MAD, par PMP pour 125 000 000,00 MAD ainsi que PRAYON, JESA et SEEFECO pour respectivement 86 156 000,00 MAD, 83 819 250,00 MAD et 971 000,00 MAD.
- Les intérêts et autres produits financiers comprennent les éléments suivants :

Intérêts et autres produits financiers en MAD	
Intérêts et autres produits assimilés	303 995 621,41
Revenus des créances rattachées à des participations	1 116 851 203,37
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	161 688 947,01
Autres produits financiers	5 348 977,75
Total	1 587 884 749,54

Quant aux **charges d'intérêts**, celles-ci se décomposent comme suit :

Charges d'intérêts en MAD	
Intérêts sur dettes extérieures	2 955 199 112,19
Intérêts sur dettes locales	1 211 862 387,99
Autres	612 964 721,62
Total	4 780 026 221,80

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A



COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Le résultat net de l'exercice 2024 s'élève à -5 318 039 466,62 MAD. Celui-ci se décline comme suit :

Montants en MAD	
Résultat d'exploitation	3 176 983 450,53
Résultat financier	-3 708 686 387,57
Résultat non courant	-3 933 565 040,58
Résultat avant impôts	-4 465 267 977,62
Impôts sur les résultats	-852 771 489,00
Résultat net	-5 318 039 466,62

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A



ANALYSE DES COMPTES DE BILAN

Au 31 décembre 2024, les masses de bilan se présentent ainsi :

Synthèse des masses du bilan en MAD	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Financement permanent	155 253 650 940,24	145 163 347 105,39	10 090 303 834,85
Actif immobilisé	115 362 673 159,09	115 681 383 494,37	-318 710 335,28
Fonds de roulement	39 890 977 781,15	29 481 963 611,02	10 409 014 170,13
Actif circulant	89 488 708 382,57	70 375 912 004,82	19 112 796 377,75
Dettes circulantes	41 476 103 004,47	43 976 357 613,49	-2 500 254 609,02
Besoin en fonds de roulement	48 012 605 378,10	26 399 554 391,33	21 613 050 986,77
Trésorerie *	-8 121 627 596,95	3 082 409 219,69	-11 204 036 816,64
* dont titres et valeurs de placements	5 177 058 785,41	3 225 501 527,22	1 951 557 258,19

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 D'OCP S.A

FONDS DE ROULEMENT

Les principaux événements qui ont impacté le fonds de roulement durant l'exercice 2024 sont :

Au niveau des capitaux propres :

Baisse des capitaux propres en 2024 expliquée par l'effet combiné entre le résultat net déficitaire de l'exercice 2024 de -5.3 Mds MAD et la distribution de dividendes nets pour 7.25 Mds MAD.

Au niveau des dettes de financement:

- Nouveaux tirages courant 2024 pour 10.226 MMAD avec :
 - 1,7 Milliards de MAD équivalent à 168 millions \$ auprès de la BAD;
 - 6,3 Milliards de MAD équivalent à 590 millions € auprès de IFC/KFW/CIB;
 - 2,2 milliards MAD auprès des banques marocaines.
- Emission de 2 Emprunts obligataires de 1,25 Milliard de \$ et 0,75 Milliard de \$ soit respectivement 12,6 Milliards de MAD et 7,6 Milliards de MAD;
- Emission d'un Emprunt obligataire national de 5 Milliards de MAD;
- Remboursements de la tranche résiduelle du bond émis en 2014 de 733 Millions de USD.
- Autres remboursements de crédits pour 4,5 Milliards de MAD

Au niveau des provisions long terme :

- Baisse de la provision pour risque de change sur les emprunts pour -971 MMAD, correspondant aux écarts de conversion des emprunts en devise
- Baisse de la provision pour risque juridique pour -445 MMAD suite au dénouement d'un litige fournisseur
- Reclassement de la provision pour risque fiscale vers les dettes circulantes pour -312 MMAD

Partiellement compensés par:

- Hausse de la provision pour maladie pour 359 MMAD suite à la hausse de la consommation médicale et la baisse des taux d'actualisation

Au niveau des investissements :

- Hausse des immobilisations en non-valeurs à la suite de l'émission d'emprunts obligataires en 2024 avec une prime de remboursement des obligations pour 397,5 millions de MAD et des frais d'émission pour 297 millions de MAD.
- Baisse des immobilisations corporelles et incorporelles suite aux opérations de cessions et transferts d'actifs « carve-out » vers OCP Nutricrops et OCP Green

- water. Cette baisse est partiellement compensée par les investissements de la période pour 17,4 Milliards de MAD.

Au niveau des titres de participation :

Hausse des participations de 22,5 milliards de MAD suite à :

- Augmentation de la participation de OCP SA dans OCP NUTRICROPS SA de 17,5 milliards de MAD pour atteindre un capital de 31,3 milliards de MAD et ce via un apport d'actifs immobilisés et stocks.
- Libération des $\frac{3}{4}$ restants du capital de OCP Green Water SA , souscrit en 2023 par OCP SA, pour 2,25 milliards MAD pour atteindre un capital de 4 milliards MAD.
- Libération du capital de OCP AFRICA, souscrit en 2023 par OCP SA, d'une valeur de 226 MMAD, pour atteindre un capital de 1 469 MMAD.
- Libération du capital de OCP HOSPITALITY, souscrit en 2022 par OCP SA, d'une valeur de 118 MMAD, pour atteindre un capital de 3 205 MMAD.
- Augmentation du capital de OCP HOSPITALITY de 1,950 MMAD via conversion du compte courant
- Augmentation du capital de OCP International Coop de 486,6 MMAD (équivalent 50 MUSD) afin de financer l'augmentation de capital de Bidra Innovation Venture Fund
- Constatation d'une provision pour dépréciation des titres de OCP HOSPITALITY d'un montant de 587 MMAD

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (hors titres et valeurs de placements)

Hausse du besoin en fonds de roulement entre 2023 et 2024 suite principalement à l'effet compensé entre :

- Hausse des autres débiteurs de 26,7 Mds MAD
- baisse des dettes fournisseurs de 9,8 Mds MAD
- Provision pour contrôle fiscal pour 1.9 Mds MAD
- Baisse des stocks de 4 Mds MAD
- Baisse des créances clients pour 4,5 Mds MAD
- Baisse des créances envers l'Etat pour 3,5 Mds MAD

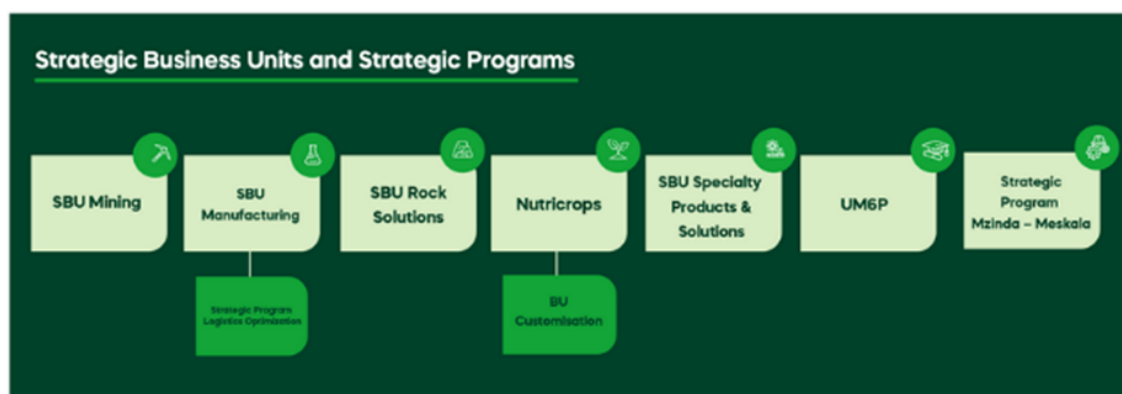
TRÉSORERIE (y compris titres et valeurs de placements)

La trésorerie nette s'établit à -8,1 Mds MAD à fin 2024 contre 3,1 Mds MAD à fin 2023, soit une baisse de 11,2 Mds MAD, expliquée par la hausse des valeurs mobilières de placement (DAT et OPCVM) pour 2 Mds MAD et la baisse de la trésorerie pour -13 Mds MAD suite aux Crédits Spot pour 7,4 Milliards de MAD et l'émission de billets de trésorerie pour 6,55 Milliards de MAD.

Fiche Synthétique sur les Instruments et Méthodes du Performance Management Corporate

I- Dispositif et principes de pilotage du Groupe OCP

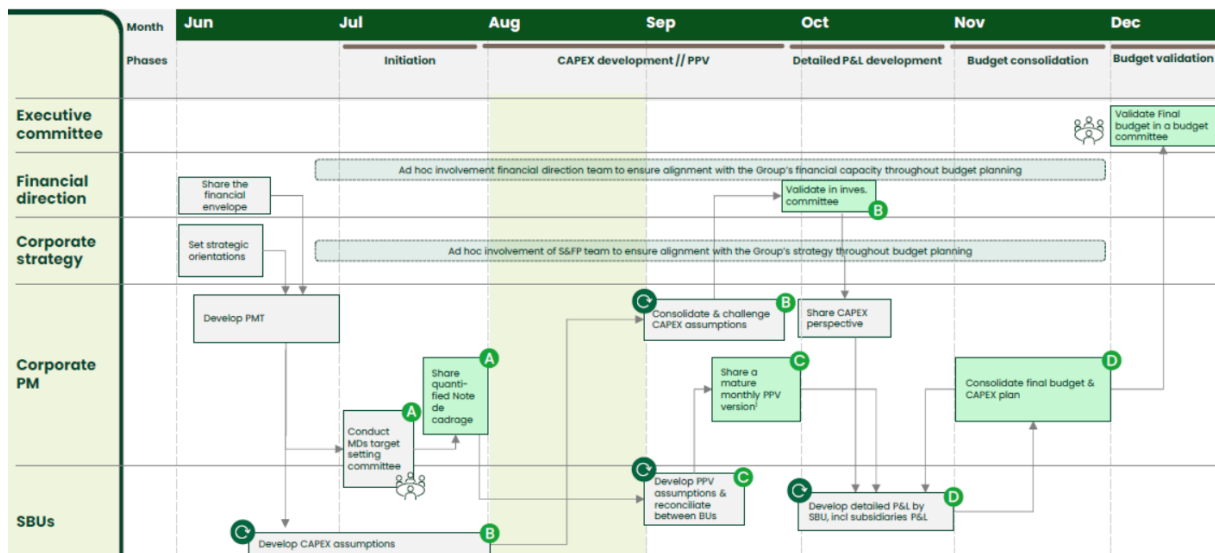
Le Groupe OCP a fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multi-business, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e Strategic Business Units (SBU)), ainsi d'un Corporate réinventé, orchestrant les interdépendances stratégiques entre SBUs pour veiller à la réalisation des synergies et à l'atteinte de l'optimum Groupe :



I- Principes de pilotage

Le cycle de management repose sur les principes structurants suivants :

- Le Cycle de Management doit garantir la complémentarité, synchronisation et la cohérence d'ensemble de la séquence stratégique (ensemble des exercices de planification) du Groupe OCP de la stratégie au pilotage opérationnel.
- Le cycle de management traduit l'engagement des différentes strates managériales à la réalisation des objectifs stratégiques.
- Performance management Corporate assure l'animation et l'orchestration du Cycle de Management à l'échelle du Groupe : elle définit le calendrier global et s'assure de la bonne intégration des différentes étapes du cycle
- Les SBUs ont une totale autonomie dans le déroulement et l'animation du cycle de management relevant de leur périmètre
- Le Strategic Committee examine, revoit et valide les livrables du cycle de management relevant du périmètre Groupe.
- Le suivi des réalisations est assuré à travers les reporting remontés par les différentes SBU et les revues de performance

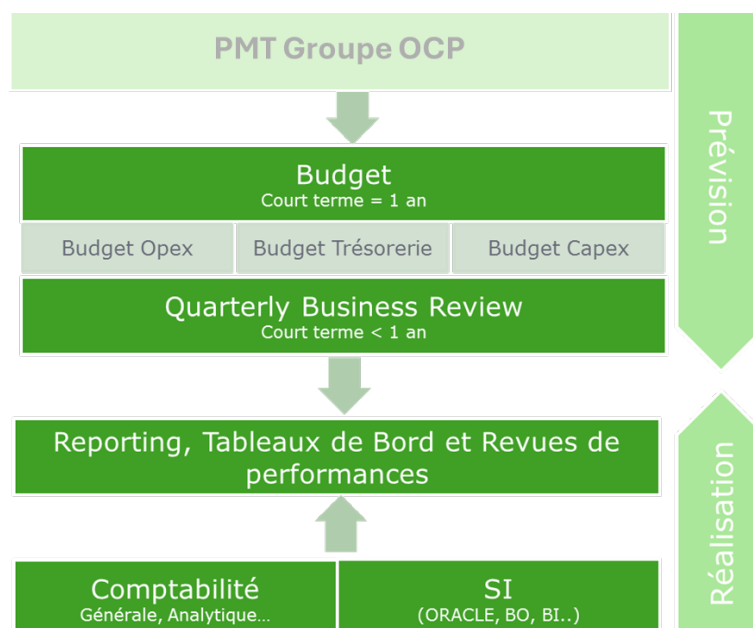


Séquence stratégique du Cycle de Management

1- Cycles de gestion du Groupe :

Différents cycles de gestion sont présentés dans le schéma ci-dessous, il s'agit de deux macros processus à savoir les prévisions et les réalisations.

2.1- Le cycle prévisionnel :



▪ Le Plan à Moyen/Long Terme :

Le PMT du Groupe a pour vocation de matérialiser et de chiffrer les grandes orientations stratégiques du Groupe, et les programmes d'investissements les accompagnant, sur un horizon pluriannuel.

▪ Le Budget :

Le Budget correspond à la première année du PMT. Il est la référence annuelle d'objectifs de résultat fixé

par le Groupe, et est construit avec le niveau de détail nécessaire et suffisant, qui permettra une comparaison du réalisé la plus pertinente possible. Il détaille les objectifs de chaque responsable budgétaire.

Le processus d'élaboration budgétaire vise donc :

- Le cadrage de l'exercice budgétaire du Groupe OCP ;
- L'élaboration du budget du Groupe au niveau de granularité requis ;
- L'approbation du budget par le Conseil d'Administration ;
- La communication du budget à toutes les parties prenantes.

▪ **La Quarterly Business Review (QBR):**

La Quarterly Business Review est à la fois une analyse trimestrielle du réalisé, et une reprévision du Budget sur le reste de l'année, permettant d'affiner l'atterrissage annuel. Le processus de QBR est trimestriel, et se fait avec le même niveau de détail que le Budget sur les prévisions de production et de ventes, le Compte de Produits et Charges et les CAPEX.

2.2- Le cycle de réalisation :

▪ **Les Reportings et tableaux de bord :**

Les Reportings et tableaux de bord mensuels déterminent le résultat réel du Groupe, qu'ils comparent aux prévisions (Budget, Reforecast, N-1). Ils permettent d'identifier les écarts par rapport aux objectifs et de préconiser les plans d'actions adéquats.

➤ **Reporting Groupe :**

Ce reporting de gestion à vocation économique permet de présenter les états financiers consolidés du groupe en normes IFRS.

➤ **Rapports de production et tableaux de bord :**

On distingue deux types de rapports de production : le rapport journalier et le rapport mensuel de production, ce dernier est issu de la consolidation mensuelle des résultats journaliers, après la cubature des stocks. Les rapports sont produits aux niveaux Sites et Groupe.

➤ **Revue de la performance opérationnelle et économique :**

Ces revues sont préparées par le Performance Management des SBU. Elles permettent d'analyser et de suivre mensuellement la performance opérationnelle et économique des SBUs / sites industriels. Les éléments présentés constituent un détail de la performance globale des SBUs / sites, en mettant en avant les indicateurs de la performance opérationnelle (volumes de production par stade, consommations spécifiques, rendements, ratios de consommation), financiers et RH. Les réunions de performance sont tenues mensuellement dans le cadre des comités SBUs /sites, l'entité Performance Management Corporate assure la consolidation des réalisés mensuels et des revues de performance (y compris les KPI) à remonter au Startegic Committee.

II- Principes structurants de l'organisation de la fonction Performance Management :

En phase avec la dynamique de transformation et la création des SBU, La fonction Performance Management est repensée afin de satisfaire les nouvelles exigences,

La fonction performance management groupe est aujourd'hui organisé de la manière suivante :

▪ **Performance Management Corporate :**

- Soutenir l'Exécutif du Groupe OCP dans l'atteinte des objectifs stratégiques en orchestrant le pilotage de la performance à l'échelle du Groupe,
- Répondre avec efficacité et qualité aux besoins de pilotage de l'Exécutif Groupe,
- Animer et coordonner l'ensemble des cycles de planification du Groupe
- S'assurer que les modalités de ce support soient robustes, appropriées dans l'ensemble du Groupe, simples, efficaces et flexibles aux meilleures pratiques et technologies
- Être gardienne des Systèmes, Pratiques et du Langage de gestion qui assurent la « colonne vertébrale » du Pilotage de Groupe
- Animer la filière Performance Management pour assurer la cohésion de la communauté, la cohérence des livrables et la complémentarité des moyens

▪ **Performance Management SBUs**

- Les PM SBUs sont responsables de l'animation (orientation, animation et orchestration) du Cycle de Management sur leurs périmètres respectifs.
- Fournissent les données et hypothèses pour le PMT Groupe
- Animent et construisent leurs budgets détaillés avec les hypothèses de l'année 1 du PMT
- Assurent le suivi du réalisé mensuel, les révisions trimestrielles et le suivi des plans d'action dans le respect du budget validé et pilote l'atterrissage de fin d'année sur le périmètre SBU

III- Projets structurants

1. Top 10 des Engagements CAPEX Développement Industriel :

Intitulé Projet	Engagements	Paielements
Complexe chimique Mzinda	11.277.814.972	2.575.932.838
Pipeline Eau dessalée Safi - Gantour - Marrakech	2.911.338.712	847.927.463
Dessalement Jorf Lasfar - Casablanca	2.575.785.415	1.463.936.884
Port de Safi	2.200.649.568	988.338.157
2ème et 3ème lignes de la laverie Benguerir	1.546.372.243	120.284.004
Pompage d'eau de mer à safi	1.486.084.180	140.350.761
Laverie Louta	1.412.944.327	536.804.045
TSP Hub à Jorf Lasfar	1.480.959.837	770.458.815
Plan d'urgence Eau	1.197.553.673	1.528.131.311
Plateforme de stockage SPH (Safi Phosphate Hub)	1.064.380.894	230.471.779

2. Top 10 des Engagements CAPEX Hors Industriel :

Intitulé Projet	Engagements	Paielements
Université Mohammed VI Polytechnique - Rabat	5.325.704.820	4.399.034.009
Université Mohammed VI Polytechnique - Benguerir	1.557.089.089	1.863.996.738
Mine verte à Khouribga	464.688.506	266.340.722
Industrial Backbone SAP	232.027.253	157.400.058
Nouveau lotissement à Benguerir	223.156.392	197.644.654
Centre Hospitalier Universitaire de Benguerir (CHU)	189.764.782	671.031.632
Club de loisirs à Casablanca	115.629.675	3.670.327
Club Phosphatier Youssoufia	105.991.049	18.238.087
Société Hotelière de Benguerir (SHB)	95.666.960	646.427.463
Campus résidentiel 1337 Khouribga	84.084.718	373.963.439

IV- Réalisations 2024

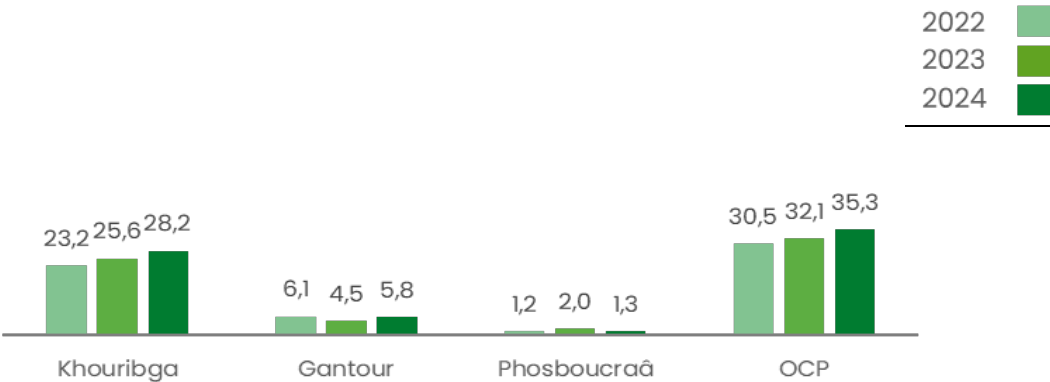
1. Activité Minières

1.1. Production (en Mt)

Le volume extrait en 2024 a enregistré un record annuel absolu avec 45 MT en augmentation de 49% par rapport à l'année 2023.

Cette performance de production a connu l'augmentation du volume stocké sur terrain naturel de 13,1 MT par rapport à fin 2023 avec une augmentation de 7,4 MT au niveau de Khouribga, de 4,2 MT au niveau de Gantour et de 1,5 MT au niveau de PhosBoucraâ.

La production marchande de phosphate est passée de 32,1 MT en 2023 à 35,3 MT en 2024, soit une hausse de 10%.

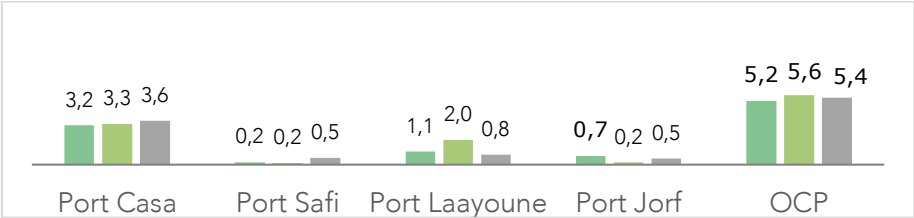


(1) Quantité de phosphate traitée (ciblée, lavée et/ou séchée) et prête à la commercialisation et à la valorisation

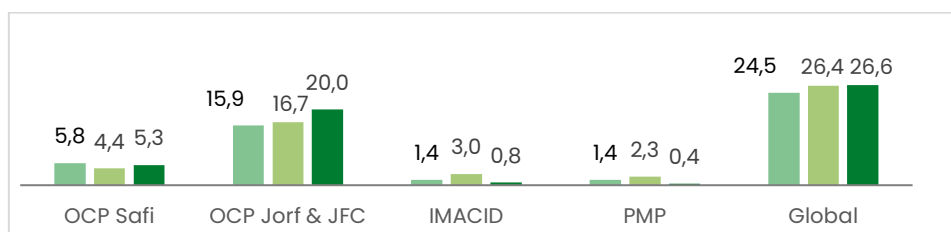
1.2. Ventes (en Mt)

Les quantités des phosphates exportées en 2024 ont atteint 5,4 MT contre 5,6 MT en 2023, soit une baisse de 4%

Les quantités livrées aux industries de transformation du Groupe s'élèvent à 26,6 MT contre 26,4 MT en 2022, soit une hausse de 1%.



(2) Tonnage facturé



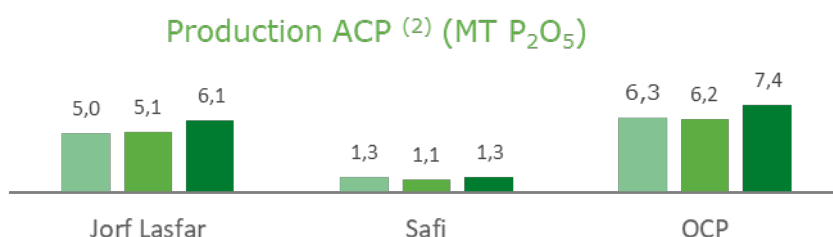
(3) PV des réceptions Mine-Chimie

2. Activités des Industries Chimiques

2.1. Production (en Mt)

2.1.1.Acide phosphorique

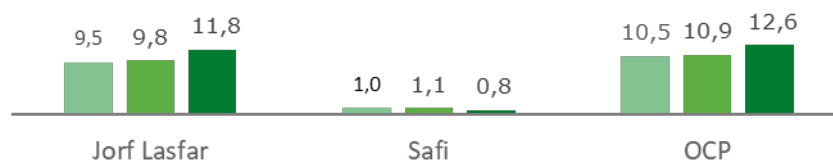
La production totale d'acide phosphorique à fin décembre 2024 est de 7,4 MT P₂O₅ contre 6,2 MT P₂O₅ en 2023.



(2) Production totale Acide 29%

2.1.2.Engrais

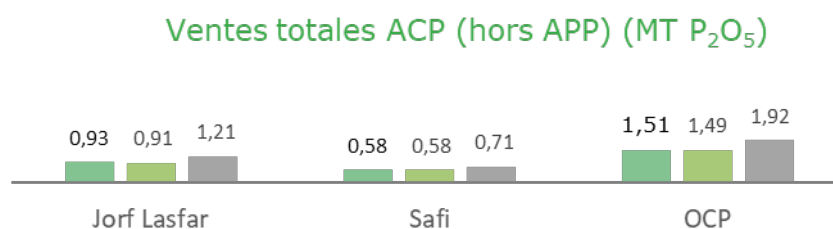
La production totale d'engrais du Groupe OCP à fin décembre 2023 est de 12,6 MT contre 10,9 MT en 2022, soit une augmentation de 16%.



2.2. Ventes (en Mt)

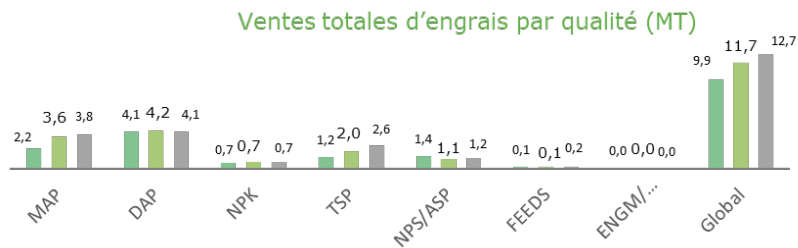
2.2.1.Acide phosphorique

Les ventes totales de l'acide hors APP ont enregistré une hausse de 29% par rapport à 2023 ;



2.2.2.Engrais

Les ventes globales des engrais ont enregistré une augmentation de 9%. Celles à l'export sont passées de 11,1 MT en 2023 à 12,2 MT en 2024, soit une hausse de 10%.



(4) ENGM/MOP : Engrais mélange/Muritae of Potash

1. Faits marquants de l'exercice

=> **Concrétisation du programme de développement industriel et excellence opérationnelle**

Activité d'extraction :

La production minière illustre les efforts d'adaptabilité et d'optimisation opérationnelle des sites, alignés sur les orientations stratégiques du groupe.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du programme de transformation "Mine Up", visant l'excellence à chaque étape de la chaîne de valeur de l'ensemble des sites miniers.

Zoom sur les performances à Khouribga : Réalisation des **records annuels absolus** d'extraction de 32,7 MT VS 31,35 en 2020, de **lavage BA** de 10,05 MT VS 10,04 en 2022 et des **expéditions pipeline** de 23,4 MT vs 22,4 en 2021.

Zoom sur les performances à Gantour : Réalisation d'un record annuel absolu d'extraction de 9,9 MT VS 8,98 en 2023.

Zoom sur les performances à Phosboucraa : Réalisation d'un record annuel absolu d'extraction sur les 10 dernières années soit 2,3 MT.

Activité chimique

L'année 2024 s'est distinguée par des records remarquables, témoignant des efforts soutenus en matière de continuité d'exploitation, d'adaptation et de flexibilité.

▪ **Activité de production d'acide phosphorique :**

En 2024, la production d'acide phosphorique a connu une croissance significative en réponse aux attentes des SBUs marchés.

▪ **Activité de production d'engrais et feeds :**

L'année 2024 a été marquée par le démarrage et la stabilisation de marche des nouvelles capacités TSP

en support à OCP Nutricrops dans la concrétisation de sa stratégie marchée.

▪ **Zoom Performance sites chimiques :**

• **Jorf Lasfar :**

- Record Annuel de production ACP29 de 6 MT contre l'ancien record de 5,7 MT enregistré en 2021
- Record absolu de production d'engrais de 11,8 MT contre 10,2 MT en 2020 et de chargement des engrais de 11,5 MT contre 10,8 MT en 2020
- Record Annuel dessalement de 71 Mm³ contre l'ancien record de 37 Mm³

• **Safi :** Record Annuel dessalement de 26 Mm³ contre l'ancien record de 3 Mm³ en 2023

=> Données financières et économiques

	Réalisé déc.-23	Réalisé déc.-24	Var. / MMAD %	
Chiffre d'affaires	91.277	96.989	5.712	6%
Ventes à l'export	74.531	81.373	6.842	9%
Roche	8.975	8.584	-391	-4%
Acide Phosphorique	5.931	6.999	1.067	18%
Engrais	59.624	65.790	6.166	10%
Ventes locales	8.463	4.795	-3.667	-43%
Roche	6.266	1.290	-4.976	-79%
Acide Phosphorique	1.381	2.350	969	70%
Engrais	816	1.156	340	42%
Autres CA	5.125	7.618	2.493	49%
Fret	3.158	3.203	44	1%
Variation des stocks de produits	-6.993	2.171	9.163	-131%
Production par l'E/se pour elle-même	2	2	0	-5%
Achats revendus de M/ses	3.636	3.683	47	1%
Achats consommés	30.114	32.794	2.679	9%
Matières premières	21.918	22.732	814	4%
Soufre	8.088	8.344	255	3%
Ammoniac	10.144	8.609	-1.535	-15%
Acide Sulfurique	744	2.364	1.620	218%
KCL	1.309	813	-496	-38%
Autres matières premières	1.557	2.667	1.110	71%
Energie	2.831	3.753	922	33%
Energie électrique	1.303	1.783	480	37%
Fuel	892	1.223	331	37%
Gasoil	532	645	113	21%
Gazoline	12	10	-2	-16%
Gaz de chauffe	87	87	0	-1%
Vapeur	5	6	0	5%
Prestations de services	2.654	3.419	765	29%
Pièce de rechange	811	868	58	7%
Autres Achats	1.899	2.021	122	6%
Explosif	231	349	118	51%
Fourniture d'eau	83	68	-15	-18%
Lubrifiants	44	53	9	21%
Matières auxiliaires	942	866	-76	-8%
Autres achats consommés	599	685	85	14%
Autres charges externes	9.671	11.399	1.728	18%
ONCF	482	720	238	49%
Brouettage	59	66	7	12%
Fret	3.490	3.621	131	4%
Transport phosphate par camions	209	463	254	121%
Transport du personnel	108	105	-3	-3%
Autres transports	407	415	8	2%
Déplacements, mission et réceptions	366	506	140	38%
Locations	263	257	-6	-2%
Entretien et réparations	1.545	1.839	294	19%
Consulting et honoraires	646	703	57	9%
Rémunérations du personnel extérieur	365	460	95	26%
Cotisations et dons	336	595	260	77%
Frais bancaires	83	109	26	31%
Publicité et relations publiques	330	334	3	1%
Frais postaux et télécommunications	165	184	19	11%
Assurances	343	366	23	7%
Etudes, recherches et documentation	39	36	-3	-8%
Autres Charges externes	434	620	185	43%
Impôts et taxes	313	407	94	30%
Charges de personnel	11.518	13.059	1.541	13%
Quote-part de résultat des MEE	774	700	-74	-10%
Résultat de change opérationnel	-697	119	816	-117%
Autres pdts et chgs récurrents	286	430	144	51%
EBITDA	29.396	39.068	9.673	33%

Annex: Extra Financial Disclosures-according to the circulaire 03/19 of the AMMC

At 31 December 2024



This report serves as the official record of OCP Group's extra financial performance and has been prepared in compliance Circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 covering the fiscal year from January 1st to December 31st, 2024. The next edition, which will highlight OCP Group's sustainable progress for 2025, will be released in 2026.

Additionally, a more detailed Sustainability report is published annually, offering in depth insights into OCP's alignment with globally recognised sustainability standards such as GRI, TCFD, SASB, and UN Global Compact principles. We encourage you to review this document which will soon be available for a comprehensive overview of our sustainability initiatives and performance.

All our publications are available on our website: www.ocpgroup.ma. OCP Group remains committed to transparency and is available to provide further information regarding our sustainability strategy. To this end, we are providing an email address dedicated to our stakeholders to give feedback on their expectations and concerns: sustainability@ocpgroup.ma.

Contents

1. OCP at a glance	4
1.1. HOW OCP CREATES VALUE	4
1.2. OCP SUSTAINABILITY STRATEGY	6
1.3. STAKEHOLDER ENGAGEMENT	7
2. Environment	11
2.1. GREEN INVESTMENT PLAN TOWARDS A SUSTAINABLE FUTURE	11
2.2. ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SYSTEM	11
2.3. CLIMATE CHANGE ADAPTATION AND MITIGATION	14
2.4. DEVELOPING RENEWABLE AND CLEAN ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY	15
2.5. WATER MANAGEMENT	19
2.6. RESPONSIBLE WASTE MANAGEMENT	20
3. Social	23
3.1. RESPONSIBLE EMPLOYEE MANAGEMENT	23
3.2. DIVERSITY AND EQUAL OPPORTUNITY	28
3.3. PROFESSIONAL DEVELOPMENT AND ENGAGEMENT	30
3.4. DIALOGUE, JOINT DEVELOPMENT, AND ENGAGEMENT	32
3.5. HEALTH AND SAFETY	33
3.6. RESPONSIBLE PROCUREMENT MANAGEMENT	34
4. Governance	35
4.1. DRIVING SUSTAINABILITY: OCP CORPORATE GOVERNANCE	35
4.2. TRANSPARENT, INNOVATIVE, AND ETHICAL GOVERNANCE	36
4.3. ETHICS AND INTEGRITY	42
4.4. ACT4COMMUNITY	43
4.5. OCP FOUNDATION	45
4.6. PHOSBOUCRAA FOUNDATION	47
4.7. OTED: TERRITORIAL EMPOWERMENT AND DEVELOPMENT	49
5. About this report	54
5.1. DOUBLE MATERIALITY ANALYSIS	54

1 OCP at a glance

1.1 HOW OCP CREATES VALUE

OCP is a prominent global leader in the production of phosphate rock and phosphate fertilisers, with a workforce of 17,300 employees, based in Morocco with the headquarters in Casablanca. Established in 1920 as Office Chérifien des Phosphates, its initial mandate was to manage the country's phosphate reserves, a role OCP continues to fulfil today. In 2008, OCP transitioned to a joint-stock company now known as ("OCP S.A"), independently managed by a Board of Directors. Drawing on over a century of agricultural expertise OCP is dedicated to promoting sustainable practices that support farmers around the world in addressing the challenges of feeding a growing population. At OCP, our role is to help drive a just agricultural transition, powered by both natural intelligence, which is natural mechanisms that help increase yields while remaining protective of the environment and climate, and AI, to combat climate change and biodiversity loss and improve food security in parallel.

Our Activities and Products

EXTRACTION & WASHING

Phosphate is extracted from three surface mining sites, with the process involving key stages: exploration, feasibility studies, mine development and construction, and mining, closure, and reclamation. The extraction process primarily consists of two operations: drilling and blasting. Once the phosphate rock is extracted, it is transported via a conveyor belt system to washing facilities, where it undergoes enrichment. The enriched phosphate is then conveyed through a slurry pipeline or by rail to processing platforms. Subsequently, the phosphate rock can either be exported directly or further processed into phosphoric acid or phosphate-based fertilisers.

Phosphate Rock

Phosphate serves various industrial purposes and is used in the food industry and animal feed supplements. Phosphate rock's primary application lies in agriculture, either through direct application or as a key integrated in phosphate-based fertilisers. Today OCP stands as the most sustainable suppliers for phosphate rock, committed to advancing decarbonisation mining and beneficiation processes. By developing innovative business models and rock-related solutions, we are enhancing the sustainability of our operations and supporting the global agricultural sector.

PROCESSING

In phosphate production, processing is a vital step that takes place at two platforms located in Jorf Lasfar and Safi. During processing, phosphate rock is combined with sulphuric acid to create phosphoric acid, which can be directly exported or processed with ammonia and other nutrients to create fertilisers. These processing sites are equipped with sulphuric acid and phosphoric acid production lines, as well as granulation lines that are fully integrated.

Phosphoric acid

Phosphoric acid is produced in two types: purified acid, used in the food industry, pharmaceuticals, detergents, animal feed, metal processing, textiles, pigments, and more; and merchant phosphoric acid, used for fertiliser production and fertigation. Phosphate rock and sulphuric acid are key raw materials used in the processing.

Fertilisers

Fertilisers can either be directly applied or used to create compound fertilisers. The production of complex fertilisers involves the use of several key raw materials, including phosphate rock, phosphoric acid, ammonia, potash, and micronutrients such as zinc and iron.

TRANSPORTATION

Phosphate rock is supplied to the processing platforms from the extraction sites either via slurry pipeline or rail operated by the ONCF, the national railway operator.

DISTRIBUTION AND SALES

OCP has a well-established industrial and commercial presence in major markets, with over 350 clients across 5 continents. The company delivers phosphate rock, phosphoric acid, and fertilisers and other speciality products by sea, truck, or on-site storage, managing docks through the National Ports Agency (ANP). OCP partners with public and private players in Africa, collaborate to create a dense distribution network that provides farmers with cost-effective fertilisers, relying on logistic centres, sales representatives, subsidiaries, and production plants dedicated to regional markets.

DEVELOPMENT OF SUSTAINABLE AGRICULTURE

OCP supports, where it is most needed, the end users of its products through sustainable farming practices programmes (soil mapping, digital agronomic advice, sustainable agriculture, etc.) as well as customised and smart products, having as a primary purpose to create value for farmers.

Our mission and vision

Our mission

As the world's leading providers of soil and plant nutrition solutions, OCP is committed to transforming soil health and ensuring long-term agricultural productivity. As the custodians of 70% of the world phosphate reserves, we recognise the vital role of phosphate in promoting healthy crops and soils. Our mission is to drive a just agricultural transition by developing innovative science, technology, and products that improve soil health and accelerate the shift towards climate and nature positive agriculture. We aim to help transform Africa into an agricultural powerhouse, not only enabling the continent to feed itself but also positioning it as a supporter of global food security. Through our efforts, we support farmers in closing the yield gap, ensuring

sustainable productivity over the long term. By focusing on soil health and productivity, we strive to contribute to global food security while addressing the critical challenges of climate change and biodiversity loss, both in Africa and around the world.

Our vision

Our vision is to secure a better future for all humanity by achieving global food security while combatting climate change. We are committed to empowering farmers and communities, enabling them to adopt high-yield agricultural practices that are both climate-resilient and nature positive. By focusing on sustainable, globally scalable solutions, we aim to create an agricultural system that can meet the growing demands of the world's population while protecting the environment. We are confident in our long-term potential to drive this transformation and help build a more sustainable and food-secure world for future generations.

Change to a just agricultural transition

Agriculture plays a dual role as both a key solution to global food security and the world's second-largest carbon-emitting industry. Addressing these interconnected challenges simultaneously is vital for a sustainable future. Consequently, it is essential to prioritise collaboration and implement systemic change to facilitate a just agricultural transition. This transition is crucial for advancing two key Sustainable Development Goals (SDGs) in parallel: SDG 2 - eradicating hunger and SDG 13 - mitigating climate change.

At OCP, our role is to help drive a just agricultural transition, by supporting farming systems that are both productive and respectful of natural ecosystem. We recognize that biodiversity loss is one of the most urgent environmental challenges of our time, directly threatening soil health, ecosystem resilience, and long-term food security. As stewards of the land, we are committed to promoting practices that preserve and restore biodiversity from encouraging crop diversification and degenerative agriculture.

We are developing the science, technology and products to improve soil health and accelerate a just transition to climate- and nature-positive agriculture, limiting cropland expansion and deforestation while making food systems more resilient globally.

1.2 OCP SUSTAINABILITY STRATEGY

Our strategy is based on SDG 2, achieving zero hunger, and SDG 13, combating climate change—two pivotal Sustainable Development Goals (SDGs) that are fundamental to the development of our activity. OCP incorporates this vision into its business strategy by transitioning away from producing one-size-fits all fertiliser to customised fertilisers, which tailored specific nutrient needs with a farmer-centric approach. This embraces smart agriculture, enhances, and protects soil health and decarbonises agriculture. Through collaboration with stakeholders and investment in innovative technologies, we aim to contribute to a future where agriculture serves as a catalyst for positive environmental and social change, ensuring a sustainable

and resilient food system for generations to come. To feed a growing population while protecting the planet, we need to close the yield gap in Africa and enlist the agriculture sector worldwide in combating climate change through soil carbon sequestration and a reduction in water use.

Our sustainability strategy is deployed around five commitments that drive our day-to-day decision-making process and set a vision for a sustainable future of our sector. This ensures that future generations will be able to meet their own needs through support and engagement in economic, environmental, and social performance, as well as to monitor and communicate our commitments in these areas.

1. Innovative, agile, and committed governance

OCP's strong, robust, and agile governance reflects the company's values (integrity, transparency, and sustainability), vision and ambitions. Beyond strict regulatory compliance, OCP upholds the highest ethical standards in its operations and relations with its stakeholders. Through economic performance, OCP creates value for all its stakeholders, from employees and suppliers to institutional authorities and local communities.

2. Responsible and inclusive management

Responsible and inclusive management practices bring our human capital to develop themselves in a culture of diversity, well-being, dialogue, and continuous learning. Occupational health and safety management, diversity programme and inclusion ensure employee attraction and retention, while respect for human rights is deeply rooted in our management practices.

3. Sustainable production

OCP invests significantly in its sustainable industrial development. All Capital Expenditures (CAPEX) is invested with a view to financing sustainable and inclusive growth, as well as prioritising the energy transition, carbon neutrality, water stewardship and the protection and preservation of biodiversity.

4. Sustainable food systems

OCP ensures access to safe, healthy, and nutritious food for global food security by enhancing soil health and delivering nutrients that contribute to increasing the production, quality, and variety of healthy and nutritious foods. Understanding the needs of farmers for social inclusion enables OCP to provide customised solutions and make them thrive through sustainable farming, education, and support for innovation.

5. Shared value creation

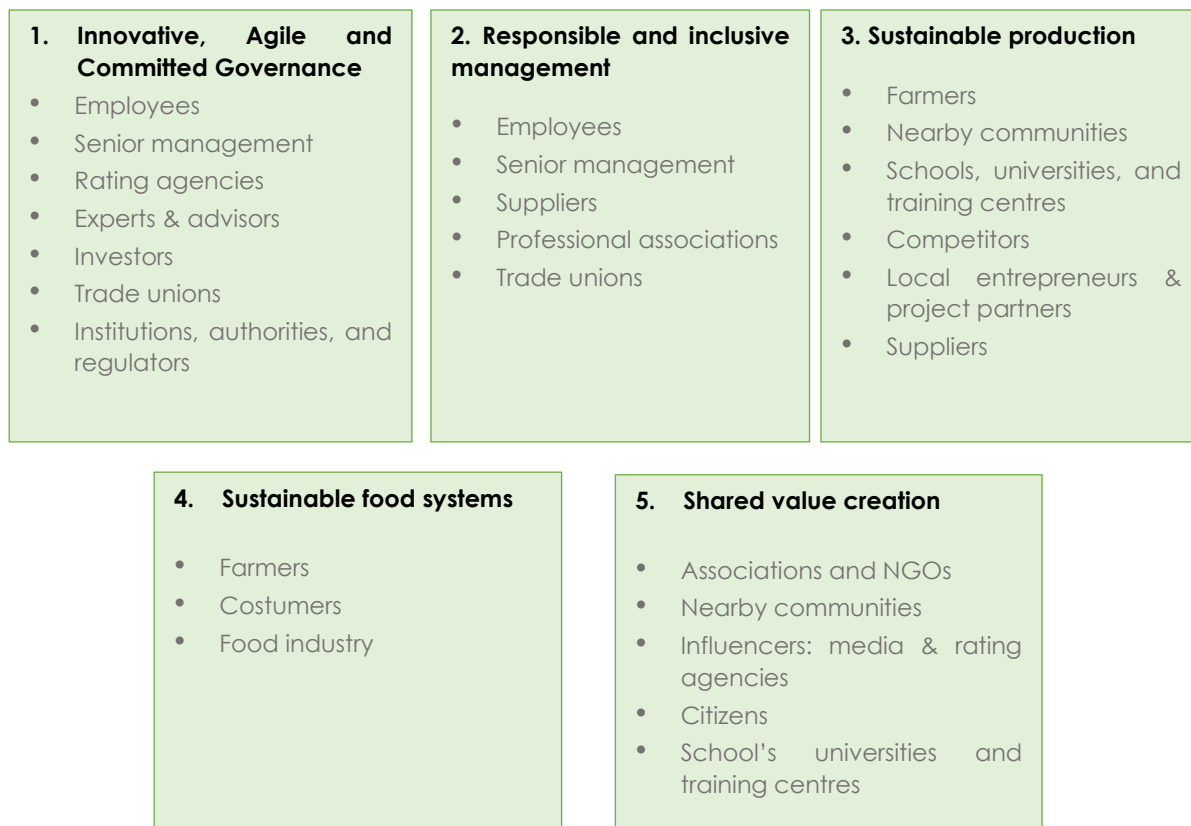
Empowering people, including women, local communities, and vulnerable groups through four pillars of actions:

- **Education:** We invest in education at every stage to create change. That is why we invest in schools, scholarships, training, and research to inspire the next generation of problem-solvers.

- **Entrepreneurship:** We support people in taking the opportunities of entrepreneurship through innovative ideas.
- **Health, sport, and culture:** We support local populations' access to healthcare programmes, recognising their importance in improving overall well-being. Additionally, promoting sports and cultural activities enhances people's quality of life and contributes to their holistic well-being.
- **Building smart cities:** We invest in major development projects for Morocco's green and eco-responsible cities, driven by innovation.

1.3 STAKEHOLDER ENGAGEMENT

OCP included internal and external stakeholders' consultations in its materiality analysis. The main objective was to identify priority issues in the value chain.



Interactions with our stakeholders' ecosystem in 2023

Stakeholders	Methods of engagement	Issues and concerns
--------------	-----------------------	---------------------

Employees (Regular)	• Workshops • Seminars • Dialogues • Surveys • Situations and movements • Hackathons • Training, peer-to-peer knowledge transfer and skills assessment programmes • Group intranet and newsletter • Yammer (internal social network) • 1Pact (employee consultation programmes) • Digital applications and workplace, performance evaluation. • Meetings with management teams • Whistle blowing channel. • Social media (Facebook, Twitter, LinkedIn) • Participation in events, campaigns, and volunteerism	• Professional development • Engagement through the sponsorship of employee skills (community service) • Equal opportunity, social benefits (access to property, medical coverage, retirement, etc.) • Training and skills development • Working conditions • Access to information and transparency • Human rights (including identified vulnerable groups)
Trade unions (Frequent)	• Social Charter • Social dialogue • CSP (Staff Status Commission) • CAS (Social Action Commission) • CHS (Health and Safety Committee) • CNC (Collective Bargaining Committee) • Training academy • Corporate website • Telephone and email contact	• Social • Environment • Medical • Safety • Administrative management (payroll, scheduling, etc.)
Senior management (Frequent)	• Board of Directors • Audit, Risk and ESG Issues Committee: risk assessment integrating sustainable development. • Strategic Committee: Global Strategic Review (activities integrating sustainable development criteria through a top-down/ bottom-up process) • Contracts with local authorities, public-private partnership • Specialised committees (health, safety, environment, technical)	• Regulations • Environment • Social Economy
Farmers (Regular)	• 4R Programme (customised agriculture) • Development of a soil fertility map • OCP Foundation / Phosboucraa Foundation • Al Moutmir caravan and agronomic advice	• Joint venture and local partnerships • Product efficiency (features, quality) • Use of products • Custom and smart fertilisers • Societal commitments

	• Development of a farmer-friendly business ecosystem (local production and distribution infrastructure) • Social media (Facebook, Tweeter, LinkedIn) • Corporate website • Telephone and email contact • Surveys	• Fertiliser use training and transfer of expertise. • Agricultural service offerings
Costumers (Frequent)	• Feedback in various forms (written, by phone, etc.) • Meetings, site visits, road shows, client events (trade fairs, exhibitions, etc.) • Quality and risk management processes • Corporate website • Social media (Facebook, Twitter, LinkedIn)	• Custom fertilisers • Smart fertilisers • Societal commitments • Fertiliser use training and transfer of expertise. • Agricultural service offer (fertility map, demonstration platforms, adapted training, and support, etc.) • Co-investments
Trade associations and professional associations (Frequent)	• Industry partnerships • Advocacy • Association forum and events • Thematic forums and events on entrepreneurship (microbusiness, local business, etc.) • Collaboration and partnerships • Research and Development activities • Taskforces, roadmaps, development of papers, and working groups dedicated to amplifying the industry's voice on various important topics.	• Regulations • Professional development • Environment, biodiversity and climate change • Industry-specific challenges
Suppliers and business partners (Regular)	• Progress pact (training and support for improving social, environmental, and safety compliance, and others) • Act4Community • OCP purchasing platform (e-purchase) • Programmes for suppliers • Forums and conferences on the emergence of an industrial ecosystem • Meetings and dialogue with local stakeholders at the operational site level • Industrial Expertise Centres, digital schools, and startup incubators for local small businesses • Ombudsman & Whistleblowing channel	• Direct and indirect local economic impacts • Social, environmental, and safety compliance, and others • Skills development • Development of a qualified local economic fabric • Innovation development of local industrial ecosystem • Human Rights (including identified vulnerable groups) • Water management
Nearby communities (Frequent)	• Public survey for industrial projects (development, modification, and expansion projects) • Complaint management system at the corporate level and at operational sites • Association forums • Meetings with residents	• Societal projects developed with local contributors (access to basic infrastructure: health, culture, education, etc.) • Environment (management of soil, resources, etc.)

	• Thematic forums on entrepreneurship (micro-business, local business, etc.) • Corporate website	• Local employment creation and value sharing (direct and indirect employment, capacity building, creation of cooperatives) • Human rights (including identified vulnerable groups) • Water management
Food industry (Occasional)	• WBCSD and other institutions. Wider explanation on the channels with WBCSD and other institutions • Dialogue with processors, retailers & consumer-oriented companies • Participation in sectorial partnerships • Food and Agriculture benchmarks	• Agricultural transformation • Equitable rural livelihood • Healthy & sustainable diets
Associations and NGOs (Regular)	• Skills development programmes • Subsidies for projects • Association forums • Thematic forums on entrepreneurship (micro-business, local business, etc.) • Telephone and email contact • Social Media (Facebook, Twitter, LinkedIn)	• Social and inclusive entrepreneurship • Joint development of societal projects (access to basic infrastructure: health, culture, education, etc.) • Respect for the environment, development of rehabilitated land, soil management, etc. • Local employment creation and value sharing (direct and indirect employment, capacity building, etc.) • Water management
Influencers: media & rating agencies (Occasional)	• Discussions with local, national, and international media • Social media listening - popularity check - sentiment analysis • Site tours • Websites (corporate, foundations and subsidiaries) and social media (Facebook, Twitter, LinkedIn) • Presentation of the sustainable development programme to local and national media • Forums, conferences, national and international events • Press releases • ESG questionnaires	• Access to the Group's economic, social, and environmental information • ESG related risks and opportunities
Institutions, authorities, and regulators (Regular)	• Global issue advocacy • Board of Directors • Programme contracts • Various discussions (local meetings, informal meetings, written correspondence with institutions, etc.) • Participation in international conferences/events such as the Convention on Biological Diversity (CBD)	• Regulations • Environment and biodiversity • Company • Economy • Regional development • Civil society

	and the Conference of the Parties COP 29) • Meetings, consultations, and conferences	
--	---	--

2 Environment

2.1 GREEN INVESTMENT PLAN TOWARDS A SUSTAINABLE FUTURE

In 2022, OCP Group launched its 2023-2027 strategic programme to tackle global food security challenges while aiming for carbon neutrality by 2040 for scope 1 and 2. The \$13 billion investment plan focuses on increasing fertiliser production from 12 Mt to 20 Mt by 2027, through innovations in green fertilisers and renewable energy. The strategy includes expanding mining capacities with a new mine in Meskala, Essaouira, and building a fertiliser complex in Mzinda to process rock from Benguerir, Youssoufia, and Meskala. These efforts will enhance OCP's sustainability and operational efficiency, contributing to a more sustainable future.

At the core of this new investment programme lies the use of clean energy. OCP Group will supply all its industrial facilities with green energy including wind, solar, and co-generation by 2027. By adopting zero emissions energy, the group aims to strengthen its competitiveness while simultaneously providing power to new seawater desalination plants. This action will not only enable OCP to meet its water needs but also provide drinking water and irrigation to areas adjacent to OCP's operations, tackling at the same time the urgent water scarcity problem in those regions.

OCP established two subsidiaries in 2022, OCP Green Energy and OCP Green Water, to drive sustainable energy use and non-conventional water resource use, furthering its commitment to sustainability and community support.

2.2 ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SYSTEM



[General environmental management policy](#)

Building on its commitment to environmental stewardship, OCP continues to strengthen its environmental governance by aligning its operations with internationally recognised standards. The Group's certified environmental management systems not only provide a roadmap for continuous improvement but also support the integration of environmental considerations into every stage of its value chain. This approach ensures that environmental impact assessments are not just a regulatory requirement but a core part of OCP's project development process.

By proactively managing its footprint and obtaining certifications for most of its operational sites, OCP demonstrates a long-term vision that prioritises ecological responsibility, operational transparency, and accountability to both local communities and global stakeholders.

	JORF LASFAR	SAFI	KHOURIBGA	GANTOUR	BOUCRAA
IFA's product stewardship initiative covers the main quality, environment, health, and occupational safety aspects of ISO 14001, 50001, 9001 and 45001 certifications	✓	✓	✓	Certification renewal is in process	✓
ISO 14001	✓	✓	✓	✓	Certification forecast Q2/2025

Best-in-class certifications rewarding the quality of our activities and products are regularly renewed and expanded to relevant processing and industrial sites, including but not limited to:

- Occupational Health & Safety: ISO 45001:2018 / OHSAS 18001:2007
- Corporate Carbon Footprint: ISO 14064-1:2018
- Quality management: ISO 9001:2015
- Laboratory requirements: ISO 17025:2005
- Food safety, GMP+ - Good Manufacturing Practices,
- Food hygiene – HACCP: ISO 22000:2005

0 MONETARY & NON-MONETARY FINE in 2024

Our environmental governance integrates clear objectives and defined responsibilities at all levels of management. Dedicated committees regularly review environmental performance at both executive and operational levels, supported by environmental correspondents to streamline risk management. We have automated compliance monitoring systems and effective grievance mechanisms. In addition, we conduct continuous training campaigns to foster a culture of continuous improvement and responsible practices among all stakeholders. Standards have been adopted internally while being a continuous source of improvement:

Category	Name	Description & Goal
Operational	Environmental Measurement and Reporting	Standardising environmental performance testing and using it for OCP's industrial performance, while considering environmental regulations and

		international best practices in positioning the company.
Operational	Waste management standard	Determining OCP's prevention and waste management requirements based mainly on applicable regulations and best practices. This standard ensures that reduction principles are applied at the source and that OCP waste is managed in an environmentally friendly and safe manner throughout the entire waste disposal life cycle (pre-collection, collection, storage, sorting, transport, disposal, beneficiation, and elimination).
Operational	Secondary product management	Developing and implementing management principles for the safe and eco-friendly use of secondary products (SP) while protecting employees from risk exposure and preventing uncontrolled leakage or loss of these products.
Management & governance	Visible commitment, exemplary & HSE performance control	This standard defines the HSE (Health, Safety and Environment) actions that managers must follow at OCP sites and entities in order to demonstrate visible and exemplary commitment, monitor performance and promote HSE culture.
Management & governance	Incident accident safety environment management	Tool for achieving and maintaining the Zero Incident and Accident goal that makes it possible to identify, record, communicate, and analyse incidents and ensure that the associated preventive and corrective actions are taken. The standard includes incidents as well as hazardous product emissions and accidents involving people or property.
Operational	Workstation risk analysis	As part of the Zero Accident goal, the ADRPT standard defines the method for controlling workstation risks by identifying, evaluating, and mitigating them. It provides input data for establishing and/or updating work directives and operating methods.

Operational	HSE Management of External Companies	Controls HSE risks and prevents accidents and incidents when external companies intervene at OCP sites.
Operational	Safety and Environment Visits and Observation	• Observe employees at their workstations, working conditions and practices, and safe or unsafe behaviours. • Start an interactive and positive dialogue about safety and the environment based on the observations. • Take immediate action to stop any dangerous situations or actions. • Ensure that employees are committed to working in a safe and environmentally friendly manner. • Provide immediate feedback on the observations and recommendations to the person directly responsible for the visited sector in order to define additional actions.
Management & governance	Health, safety & environment audit standard	Standard aimed at measuring and attaining objectives and steering HSE performance through structured and systematic audits.

2.3 CLIMATE CHANGE ADAPTATION AND MITIGATION

As a leading player in Morocco and globally, OCP is dedicated to aligning with national (45.5% greenhouse gas emissions reduction by 2030, with the phosphate sector contributing 11%) and international goals (Paris Agreement's aim to limit global warming below 2°C). Our strategy focuses on reducing CO₂ emissions and minimising N₂O emissions from fertiliser use. Our aim is carbon neutrality across all scopes by 2040 through innovative projects and industrial development targets.

Climate action and decarbonisation programmes

In line with our Sustainability strategy, our climate action & decarbonisation programme represents our roadmap to ensure our industrial development while reducing by 100% our Scopes 1 & 2 carbon footprint by 2030 and become carbon neutral on all 3 scopes by 2040.

OCP collaborates with strategic institutional and economic partners to achieve its ambitious environmental objectives.

	2021	2022	2023	2024
Total GHG emissions (t CO2 eq.)	23,015,865	21,202,071	20,027,212	20,313,378
Direct (Scope 1) GHG emissions	3,151,701	2,731,463	2,590,102	3,244,801
Energy indirect (Scope 2) GHG emissions	649,694	624,559	674,793	579,818
Other indirect (Scope 3) GHG emissions	19,217,470	17,846,048	16,762,317	16,488,758

To comply with the SBTi recommendations, we have recalculated our 2021 GHG emissions, taking into account Category 10.

Please be advised that the data presented is subject to potential revisions as a result of third-party assurance audits.

2.4 DEVELOPING RENEWABLE & CLEAN ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY



Energy Policy

OCP's energy demand is growing, along with its efforts to use desalinated water and expand its operations, but a transformation towards 100% clean energy use is taking place and should be expected to be achieved in 2027. Decoupling our production capacity increase from our environmental footprint is at the heart of our industrial development strategy to meet the exponential needs of fertilisers in the decades to come. At OCP, we consider that a fair balance between better crop productivity and environmental objectives is a prerequisite for a lasting response to global demand. To achieve this sustainable growth strategy, we have implemented a responsible and innovative energy programme to reduce our carbon footprint and diversify our energy mix.

The energy programme is based on the following strategic pillars:

- **Energy efficiency:** Reducing our consumption.
- **Clean energy:** Increasing renewable energies and cogeneration.

OCP is committed to using 100% of clean electricity by 2027. This will significantly reduce OCP's carbon footprint, and it will lower the cost of the electricity, allowing for more industrial competitiveness. This ambition is powered by the country's vast renewable energy resources and its exceptional potential in both solar and wind energy.

80% of OCP's electrical needs are covered by clean energy in 2024

		2021	2022	2023	2024
	Industrial fuel	10,213.32	7,284.21	6,991.83	9,696.22

Total energy consumption within the organisation from non-renewable sources	Diesel	2,038.66	2,001.17	1,880.87	2,417.66
	Natural gas	1,120.04	968.33	879.19	833.85
	Purchased electricity from National Grid	2,898.68	2,734.32	2,720.03	3,356.72
	Total (TJ)	16,270.70	12,988.04	12,471.92	16,304.45
Total energy consumption within the organisation from clean sources	Wind From PPA	1,598.47	1,438.80	1,480.93	2,074.26
	Self-generated clean electricity	10,895.07	10,272.24	10,245.93	10,575.96
	Total (TJ)	12,493.54	11,711.04	11,726.86	12,650.2
Total energy consumption	Total (TJ)	28,764.24	24,699.07	24,198.78	28,954.67
Total energy production	Electricity auto consumed	10,895.07	9,324.36	9,323.54	10,381.24
	Electricity sold	840.84	947.88	731.55	194.72
	Total (TJ)	11,735.91	10,272.24	10,055.09	10,575.96

Please be advised that the data presented is subject to potential revisions as a result of third-party assurance audits.

BESS Project: Solar + Wind + Storage

OCP Green Energy, as a subsidiary from OCP, is supporting the company's transition towards renewable energy supply. It has set its focus on an ambitious programme for the development and construction of solar power plants at all its mining sites, along with wind power plants, and developing state of the art energy storage solutions. This project forms part of a €200 million green loan agreement between IFC and OCP, which will have a combined capacity of 1.2 GW capacity in 2027 and will supply clean energy directly to OCP's operations.

This programme, based mainly on photovoltaic technology, will support the industrial growth of OCP Group by decarbonising its value chain and achieving electricity autonomy at mining sites. In 2023-2024, OCP with the support of its subsidiary OCP Green Energy have started the production of the solar energy under the first phase (202 MWp) phase I project, feeding the mining sites by green energy. JESA has launched procurement of the main equipment and construction of the solar plants, aiming the realisation of the project.

OCP Green Energy also launched in 2024 the development of the first component of the second phase of the solar program with a PV capacity of 130 MWp together with a 250 MWh BESS storage. The construction works are expected to start end of Q2 2025 for a commissioning expected early Q3 2026.

The use of battery storage will allow excess energy produced by solar photovoltaic to be stored and used during the night. This will help to balance supply and demand, stabilise the grid, and ensure a constant energy supply even when renewable energy sources are intermittent.

Flagship programme

SBU Mining, in alignment with the general sustainability principles of OCP, has its own targets that seek energy efficiency and decarbonization. The SBU's strategy is being developed through the Flagship programme, which aims to, through four strategic lines of action, reach carbon neutrality in 2040. The programme has been launched in 2024 with the beginning of the Solar + Wind + Storage program. The programme is divided into 4 fields of action:

Green energy

The development of renewable energy projects to supply the company's needs using these sources is going to be one of the main focuses of the project.

Clean drying

Drying and calcination are two phases in the productive process of phosphate rock. Annually, approximately 21 million tonnes of rock are dried in OCP facilities, and around 2,3 million tonnes are calcinated. This entails a large percentage of OCP's total energy consumption, and around 12% of its carbon emissions. Developing a green alternative, clean drying, has proven to be a strategic technological challenge in OCP's path towards green mining.

Green mobility

Green mobility is a key element of OCP's Sustainability strategy, aiming to reduce carbon emissions from transport activities in mining and logistics operations, by adopting green and low carbon transport solutions.

Carbon capture

Several projects regarding carbon capture, utilization and storage are under development or upscaling in OCP, among them, nature-based solutions.

Energy initiatives in the processing sites: SBU Manufacturing

Further efforts are being carried out to ensure SBU manufacturing's access to clean energy, especially regarding the large demand coming from the desalination process. Solar mapping of OCP's sites was carried out last years, as the starting point of our solar roadmap Safi, Jorf Lasfar and Phosboucraa. From an

environmental point of view, the model will help reduce reliance on conventional energy sources and, therefore, reduce our carbon footprint.

2.5 WATER MANAGEMENT



Water Management Policy

Climate change involves global water risks, intensifying droughts, shifting precipitation patterns and water supply shortages for local communities. OCP Group is aware of the urgent nature of the water crisis, especially in Morocco, an area of intense water stress, as confirmed by OCP's water scarcity risk assessment, carried out using the Aqueduct Water Risk Atlas. For this reason, the Group has decided to accelerate its Water Programme to mitigate those risks. We are working towards reducing our water intensity whilst tapping into unconventional sources of water to improve water preservation for a sustainable future for all.

Leveraging its continuous risk assessment process, OCP is working on a two-pronged water mitigation programme, non-conventional water, and water efficiency:

- Non-conventional water: Using treated wastewater and desalinated seawater.
- Water efficiency: Reducing our consumption.
- Commitment 100% non-conventional water by 2027.
- Performance 2024: 77% OCP's water needs covered by non-conventional.

	2021	2022	2023	2024
Total water consumption (Ml)	123,840	105,636	95,951	115,211.6

Please be advised that the data presented is subject to potential revisions as a result of third-party assurance audits.

OCP Water Programme

OCP's water programme aims to eliminate reliance on fresh water by 2027 through innovative techniques and alternative sources. In 2022, the programme accelerated, leading to the creation of OCP Green Water (OGW), dedicated to supplying non-conventional water and supporting communities facing water stress in Morocco.

OCP Green Water has set three strategic objectives:

- To meet 100% of the Group's industrial water needs through non-conventional sources while supporting the growth of OCP and its ecosystem.
- To contribute to the supply of drinking water to cities, particularly in regions where OCP Group operates.
- To support the development of high-value agricultural projects in partnership with UM6P and INNOVX.

Key highlights 2024:

- In 2024, 77% of industrial water needs are met through non-conventional water resources, thanks to seawater desalination at the Jorf Lasfar, Safi, and Laâyoune plants. Since January 2024, chemical industrial platforms have been supplied 100% with non-conventional water.
- Full implementation of the first phase of the Water Emergency Plan in Jorf Lasfar, with a desalination capacity of 45 Mm³/year, including 12 Mm³/year for on-site industrial water and 30 Mm³/year for drinking water supply to the cities of El Jadida, Mly Abdellah, Haouzia, and Azemmour.

Leveraging our continuous risk assessment process, we are working on a two-pronged water mitigation programme: non-conventional water and water efficiency. The Desalinated Water Pipeline Project, part of OCP's water strategy under the Green Investment Plan, will transport 80Mm³/year of desalinated water from Jorf Lasfar to the Khouribga region by the Mid-2025. To fulfil this objective, OCP is constructing a 219 kilometres desalinated water supply pipeline to supply 80 million cubic meters (Mm³) of desalinated water annually to meet Khouribga industrial, agricultural, and urban needs. In 2024, significant progress has been achieved, particularly in excavation works, construction of the pumping station and basin, as well as the supply and welding of the pipe. The project reduces dependence on traditional water sources

Moreover, in 2024, OCP, in collaboration with OCP Green Water, achieved significant milestones in water management. The Safi Wastewater Treatment Plant (WWTP) began operations in January, followed by the Khouribga Phase 1 WWTP extension in March, enhancing water availability for industrial use. In April, construction began on a 90 km pipeline connecting the Marrakech WWTP to Benguerir. By October, the tertiary treated water supply from the Beni Mellal WWTP became operational, and in December, the Kasba Tadla WWTP was successfully commissioned.

2.6 RESPONSIBLE WASTE MANAGEMENT



Waste management Policy

OCP as a company committed to the principles of circular economy, has established a waste management policy aimed at reducing its impact at all stages of its value chain, focusing on the development of a recovery system with our partners. This policy's goal is to prevent the generation of waste and optimise its management.

Our approach to waste management

OCP Group's Waste Management Standard has been developed in accordance with international best practices to identify, classify and treat waste according to their type, to efficiently manage waste. The standard regulates the identification and classification of waste, collection, sorting and recovery phases, infrastructure and resources as well as the audit and training process. Waste recovery is encouraged to maximise the waste's inherent environmental and economic value and add value for both OCP Group and its ecosystem. Incineration and landfilling are used when the recovery paths are not yet mature. Subcontractors and service providers are rigorously selected and must have government approvals to be

awarded contracts for collection and sorting. OCP Group also requires proof of recovery and treatment of all waste removed to ensure traceability.

				2021	2022	2023	2024
WEIGHT OF WASTE GENERATED	Weight of waste generated	Total, Metric tons (t)		153,862,226	161,368,806	187,967,362	200,172,412
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)		153,792,648	160,019,077	186,739,776	197,889,620
		Other waste (operation & maintenance) (t)		69,126	78,688	78,490	99,539
		Inert waste (construction and green waste) (t)		452,100	1,271,041	1,149,096	2,183,253
WASTE DIVERTED FROM DISPOSAL	Waste diverted from disposal	Total Metric tons (t)		153,792,832	160,769,413	187,066,984	198,507,736
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)		153,792,648	160,019,077	186,739,776	197,662,870
		Other waste (operation & maintenance) (t)		11,714	20,007	19,986	14,473
		Inert waste (construction and green waste) (t)		173	730,329	307,222	830,393
	Hazardous waste diverted from disposal	Total Metric tons (t)		3,006	1,923	1,349	2,068
		Preparation for reuse	Onsite	63	-	-	52
			Offsite	26	30	51	570
		Recycling	Onsite	450	358	43	113
			Offsite	2,466	1,535	795	910
		Other recovery operations	Onsite	1	-	460	420
			Offsite	-	-	-	-
	Non-hazardous waste diverted from disposal	Total Metric tons (t)		153,801,647	160,767,552	187,065,634	197,928,835
		Preparation for reuse	Onsite	153,792,792	160,022,949	186,485,488	197,561,950
			Offsite	15	49	499	31
		Recycling	Onsite	-	726,400	303,680	179,392
			Offsite	8,262	16,955	18,384	7,022
		Other recovery operation	Onsite	578	1,199	257,583	180,440
			Offsite	-	-	-	-
WASTE DIRECTED TO DISPOSAL	Waste directed to disposal	Total Metric tons (t)		509,339	599,393	900,378	1,903,879
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)		-	-	-	226,750
		Other waste (operation & maintenance) (t)		57,412	58,681	58,504	74,952
		Inert waste (construction and green waste) (t)		451,927	540,712	841,875	1,602,178
	Hazardous waste directed to disposal	Total Metric tons (t)		51,283	52,840	54,012	54,039
		Incineration (with energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-	-
			Offsite	18	667	702	691

		Incineration (without energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-	-
			Offsite	2	2	2	2.55
		Landfilling (inert waste) (t)	Onsite	-	-	-	7,762
			Offsite			-	-
		Other disposal operations (t)	Onsite	51,153	52,171	53,308	45,584
			Offsite	110	-	-	-
	Non-hazardous waste directed to disposal	Total Metric tons (t)		457,936	546,552	846,367	1,638,412
		Incineration (with energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-	-
			Offsite	1,390	-	-	-
		Incineration (without energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-	-
			Offsite	115	1,681	1,635	1,289
		Landfilling (inert waste) (t)	Onsite	-	-	-	24,540
			Offsite	152,992	81,814	153,209	192,907
		Other disposal operations (t)	Onsite	300,319	451,757	682,891	1,396,081
			Offsite	3,120	11,300	8,632	23,595

OCP reaches a new exploration milestone and sets a new objective related to brine mining

Through the Group's exploration movement project, a new initiative was created in 2024 and named "OCP Circular Technologies." This initiative aims to transform the Group's by-products and waste into new resources to develop new high-value businesses for the Group based on innovative and circular technologies.

One of the solutions developed by "OCP Circular Technologies" is the recovery of the brine generated by the Group's seawater desalination units by extracting different forms of magnesium and other minerals for internal use within the Group, as well as for the national, and international market.

The objective of the innovative "OCP Circular Technologies" solution, which is currently in the testing phase, is to extract different forms of magnesium in a sustainable manner, using green energy and recycling by-products. Considering OCP's current and future seawater desalination capacity, - which will exceed 600 Mm3/year of desalinated water production, - and given the Mg content, the potential of OCP's green Mg solution is promising, and the "Brine Mining" focus, driven by the "OCP Circular Technologies" situation, will be a structuring and strategic focus for the coming years.

"OCP Circular Technologies" is also working on other solutions for extracting additional seawater minerals and developing green processes related to the recovery of PG and the valorisation of the group's mining by-products.

Through "OCP Circular Technologies," the OCP group reaffirms its strong commitment and leadership in making the circular economy a driver for creating green and sustainable businesses and significantly reducing its environmental impact on the natural ecosystem and biodiversity.

Transformation of Wastewater Treatment Plants sludge into a high value-added product for OCP and its ecosystem

OCP's vision on circular economy targets the sustainability of the entire value chain and the implementation of actions to recover and transform waste and by-products into sustainable resources, to support water resources conservation. In 2022, a multi-year programme was initiated for the recovery of sludge generated by OCP's existing and future Wastewater Treatment Plants (WWTPs).

These achievements underscore our commitment to sustainability and to advancing best practices in wastewater treatment and resource management.

3 Social

3.1 RESPONSIBLE EMPLOYEE MANAGEMENT



[Working Conditions Policy](#)

[General Human Capital Policy](#)

At OCP Group, we focus on building an environment where our employees can excel. We offer high-quality training, attractive salaries, and comprehensive benefit, while promoting a culture of teamwork and leadership growth. Our dedication to safety, diversity, and inclusion shapes our approach to managing talent. Additionally, we support the four core rights established by the International Labour Organisation and are dedicated to ethical and socially responsible practices.

The Talent and Organisational Development (TOD) office, established in 2023, focuses on fostering talent development and maximising human potential to build an agile organisation for the Group's long-term success, emphasising learning, growth action plans, and performance management. The initiatives implemented by TOD must also ensure the reinforcement of employee engagement and well-being while creating a meaningful work environment where individuals can continuously learn, innovate, and thrive.

Distribution of workforce by gender		2021	2022	2023	2024
Men	Employees	16,303	16,037	15,726	15,568
	%	91%	91%	89%	90%
Women	Employees	1,658	1,651	1,616	1,732
	%	9%	9%	9%	10%
TOTAL		17,961	17,688	17,342	17,300

Distribution of total staff by professional category and gender		2021	2022	2023	2024
Workers and employees, small and large categories	Men	8,297	7,365	5,955	5,804
	Women	189	182	164	161
	Total	8,486	7,547	6,119	5,965
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	6,351	7,004	8,073	7,945
	Women	672	646	629	622
	Total	7,023	7,650	8,702	8,567
Junior, Middle & senior management	Men	1,655	1,668	1,698	1,819
	Women	797	823	823	949
	Total	2,452	2,491	2,521	2,768
TOTAL		17,961	17,688	17,342	17,300

Types of contracts by gender		2021	2022	2023	2024
Permanent Contract	Men	16,200	15,934	15,649	15,512
	Women	1,656	1,648	1,613	1,731
	Total	17,856	17,582	17,262	17,243
Temporary Contract	Men	103	103	77	56
	Women	2	3	3	1
	Total	105	106	80	57
Total		17,961	17,688	17,342	17,300
Full Time	Men	16,303	16,037	15,726	15,568
	Women	1,658	1,651	1,616	1,732
	Total	17,961	17,688	17,342	17,300
Part time	Men	0	0	0	0
	Women	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0
Total		17,961	17,688	17,342	17,300

Distribution by seniority		2021	2022	2023	2024
Less than 5 years	Men	627	565	389	285
	Women	286	293	195	192
	Total	913	858	584	477
5-10 years	Men	4,720	4,637	4,707	1,304
	Women	619	573	631	508
	Total	5,339	5,210	5,338	1,812
More than 10 years	Men	10,956	10,835	10,630	13,979
	Women	753	785	790	1,032
	Total	11,709	11,620	11,420	15,011
TOTAL		17,961	17,688	17,342	17,300

Number of resignations by category and gender		2021	2022	2023	2024
Workers and employees, small and large categories	Men	0	0	0	0
	Women	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	3	2	2	1
	Women	0	0	0	0
	Total	3	2	2	1
Junior, Middle & senior management	Men	51	41	35	21
	Women	22	19	19	12
	Total	73	60	54	33
TOTAL		76	62	56	34
Total (only permanent contracts)		74	61	55	34

Number of dismissals by category and gender		2021	2022	2023	2024
Workers and employees, small	Men	3	8	1	2

and large categories	Women	0	0	0	2
	Total	3	8	1	4
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	1	3	3	2
	Women	0	0	0	2
	Total	1	3	3	4
Junior, Middle & senior management	Men	1	2	5	1
	Women	0	0	3	0
	Total	1	2	8	1
TOTAL		5	13	12	9
Total (only permanent contracts)		5	13	12	5

Number of new employees by category and gender		2021	2022	2023	2024
Workers and employees, small and large categories	Men	15	13	6	4
	Women	0	2	0	0
	Total	15	15	6	4
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	39	31	11	20
	Women	1	2	1	0
	Total	40	33	12	20
Junior, Middle & senior management	Men	5	20	8	175
	Women	5	29	4	141
	Total	10	49	12	316
TOTAL		65	97	30	340
Total (only permanent contracts)		10	57	13	318

Number of new employees by age group and gender		2021	2022	2023	2024
	Men	0	15	1	135

< 30 years	Women	2	21	1	124
	Total	2	36	2	259
30-50 years	Men	3	9	7	40
	Women	3	11	3	17
	Total	6	20	10	57
> 50 years	Men	56	40	17	24
	Women	1	1	1	0
	Total	57	41	18	24
TOTAL	Men	59	64	25	199
	Women	6	33	5	141
	Total	65	97	30	340

The year 2024 was marked by a significant strengthening of OCP's visibility and attractiveness efforts, driven by a strong on-the-ground presence and a proactive talent acquisition strategy. These initiatives helped strengthen OCP's employer brand, expand its talent pool, and maintain a strong connection with academic and professional communities both nationally and internationally.

Recruitment Campaign

Moreover, OCP has developed the Industrial DNA Program, a one-year graduate development initiative co-designed with UM6P, top universities, and industry partners to nurture the next generation of leaders in mining and manufacturing. Through hands-on site experience, technical placements, and transformation projects, participants develop technical expertise, leadership skills, and a whole-of-business mindset. The program offers four tailored learning paths—Core Mining, Core Manufacturing, Industrial Tech & Digital, and Green Mining & Sustainability—and integrates mentorship, applied learning, and cross-functional collaboration to build strong foundations in operational excellence, safety, and industrial leadership. As a testament to its impact, the most recent recruitment cycle welcomed 190 new hires, 46% of whom are women, reflecting OCP's commitment to inclusion and gender diversity in industrial sectors. For further insights into the structure and outcomes of this initiative, please consult the detailed brochure available in the shared folder.

Annual short-term performance bonus

Individual performance bonus:

This variable bonus is awarded annually to employees at Junior, Middle, and Senior management levels. It is governed by the following principles:

- **Performance Evaluation:** A structured evaluation system assesses employees based on operational objectives.
- **Calibration of Performance Scores:** Performance scores are calibrated using a Gaussian distribution within Performance Review Committees to ensure fairness and consistency.
- **Percentage Allocation:** The evaluation process determines a target percentage of the annual bonus based on individual performance.

Group performance bonus

The Group Performance Bonus is designed to align employees with OCP Group's overall financial performance. This incentive fosters engagement and commitment by directly linking individual contributions to the Group's financial results.

It is distributed in two instalments, typically in July and December, as follows:

- **Advance Payment (July):** Eligible employees receive an advance payment based on the Group's net income for the first half of the reference year. The minimum amount of this advance is equivalent to 0.5 months of the employee's reference salary.
- **Balance Payment (December):** The final bonus amount, calculated based on the Group's estimated annual net income, is disbursed through the regular payroll.

3.2 DIVERSITY AND EQUAL OPPORTUNITY



Diversity and Inclusion Policy

At OCP Group, we foster an inclusive workplace where every employee can thrive, irrespective of their background. We embrace diversity and reject discrimination in all forms, including gender, disability, age, and other characteristics. Our aim is to create an environment where everyone feels valued and supported. We're committed to social responsibility, prioritising employee well-being and community impact. By promoting inclusivity, we drive innovation and success. We ensure non-discrimination at all career stages, implement diversity measures, and raise awareness among employees. Communication of our commitment to diversity is key. We continually evaluate hiring practices, collaborate with diverse educational institutions, and maintain diverse selection teams. Discrimination based on gender and age is strictly prohibited in our hiring and talent management processes.

People with disability inclusion

We are committed to fostering an inclusive workplace and community by implementing a formal policy and offering providing tailored employment opportunities for people with disabilities. We ensure accessible workplaces and provide support for career advancement. our workplaces are accessible and provide support for career development. Hiring people with disabilities is integrated into our recruitment strategy, and

we contribute to their training through internships and partnerships. We actively promote equal opportunities and support the employment of people with disabilities.

Our inclusion commitment for 2030:

- *Proactive recruiting policy for people with disabilities: 2% of our annual recruitment will be dedicated to qualified candidates with disabilities.*
- *Internships and work experience for people with disabilities: our internships are offered for qualified interns with disabilities.*

Gender and Diversity

The Group is dedicated to eliminating the gender gap at each company site, paying particular attention to career paths, training, access to positions of responsibility and remuneration. This commitment is supported by efforts to make industrial roles at our sites more attractive to young women, while ensuring equal opportunities for both women and men throughout every stage of their careers at OCP.

To uphold its commitment, OCP has carried out a gender pay gap report in 2023 with data from 2022, which provides information regarding the gender pay gap by professional category and age. To address the gender, pay gap obtained, the company aims to increase women's presence in operational and leadership roles, targeting 30% for upper management by 2025 and aiming for 50% in all management positions in 2030. Proactive diversity initiatives and equity efforts have already increased female representation across management levels from 16% to 33% over the past decade.

- In 2024, OCP held Diversity Week to promote a culture of inclusion across the organization. The event featured webinars on topics like unconscious bias to drive cultural change and inclusive practices. As part of its broader Diversity, Equity and Inclusion (DE&I) strategy, OCP continued the rollout of its Women Empowerment Programme, focusing on operational roles, with over 50 women from Mining and Manufacturing sites participating through a partnership with UM6P. Targeted DE&I actions also engaged the TAMCA/OE employees, with tailored activities at the Jorf, Gantour, and Safi sites. In addition, aware of its responsibility to develop equity, respect for diversity and the values of inclusion, OCP Group is committed to respecting the management independence of regulated infrastructure managers, to develop concrete actions in favour of professional equality and the professional and social integration of people with disabilities, and to fight against sexism and violence and support parenthood.

Maternity and paternity leave

At OCP, we firmly believe in fostering a supportive and inclusive work environment that recognises the importance of work-life balance and family responsibilities. To ensure that our employees can fully embrace this special time, we provide maternity leave that goes beyond legal requirements.

Paid maternity leave more than legally minimum required.

Regarding maternity leave, OCP offers a minimum of full paid 14 weeks. If requested, additional 14 Weeks maternity leave half salary paid are offered and an additional 6 months of unpaid leave are assigned if needed. An additional 6-month unpaid leave are also assigned if needed. The paternity leave is fully paid for all OCP male employees. OCP Group offers to all the new mums & dads a childbirth bonus to welcome the newborn.

OCP progress:

- Paternity leave is increased from 3 days paid to 15 days paid, starting from the date of birth of the new-born.
- The Group grants one year more than the legal requirement for breastfeeding, one hour of breastfeeding per day for 24 months instead of 12 months.
- As a key step to strengthen gender equality, the Group's monitors the level of performance management and bonus assigned to women during pregnancy, maternity leave and after return of the maternity leave and target to maintain at least former bonus amount for pregnant and new mums' employees.
- The well-being of pregnant women and mothers, including breastfeeding, is part of all our health and safety programmes.

Edge certification IFC

In 2023-2024, the Group achieved the second level "Move", of EDGE (Economic Dividends for Gender Equality) Certification, the leading global standard for evaluating corporate gender equality. This certification underscores our commitment to fostering equality and diversity among our employees and throughout our ecosystem. In 2025, OCP continued its efforts on gender equality initiatives and action plans, focusing on equal pay and creating an inclusive workplace, with the aim of achieving the highest level of EDGE Certification, known as "Move." to an ambitious action plan for a more inclusive work environment. EDGE Move Certification indicates that the organization has not only made a commitment to gender equity but has taken concrete steps to transform that commitment into action. EDGE Move showcases this commitment, while giving organizations further support as they progress their gender equality strategy.



3.3 PROFESSIONAL DEVELOPMENT AND ENGAGEMENT



Training & Development Policy

At OCP, we recognise the importance of continuous learning in maintaining competitiveness within an ever-evolving business landscape.

We believe in nurturing a culture of critical thinking and entrepreneurship among our employees to drive our success. Our commitment involves providing various learning opportunities and professional growth programmes tailored to individual needs and aspirations. Our approach to learning and talent management is personalised, fair, agile, and inclusive, aligning with our business strategy and employees' goals. Alongside on-the-job training, we offer a range of tools to meet each employee's specific training needs.

By 2030, OCP aims to implement an Operational and Dynamic Strategic Workforce Planning system for key businesses. This will align workforce needs with long-term goals, identify business trends, and enable proactive workforce management. We will also develop reskilling plans to meet future demands, fostering adaptability and ensuring continued competitiveness.

	2021	2022	2023	2024
Number of employees who received training during the period	9,949	13,398	12,995	12,028
	2021	2022	2023	2024
Average amount (\$) spent per employee on training and development	1,388	1,391	1,400	2,042

Talent development

As part of the implementation of its new social pact, OCP is developing and continuously enhancing systems that support talent development. Three main processes underpin this approach:

1. Individual Development Plans

Annually, associates collaborate with their manager to create an Individual Development Plan (IDP), tailored to their personal and professional aspirations, the Group's needs, and feedback received.

- The IDP can be updated throughout the year to reflect changing needs and emerging development opportunities.
- Associates are supported in maintaining their performance in their current role while acquiring new skills that align with their career goals.
- They are also encouraged to contribute to the development of their colleagues and the broader community, fostering a culture of learning within the organization by utilizing resources such as OCP Professors.

The goal is to facilitate a meaningful, targeted development conversation between the employee and their manager, ensuring alignment with the Learning Universe and the ongoing definition of Individual Development Plans.

2. Performance Management

OCP believes that regular feedback is necessary for the continuous development of its employees. OCP promotes a culture of performance at all levels of the organisation that ensures the achievement of results, by fairly encouraging and recognising employee performance. The performance appraisal is based on management by objectives, multidimensional feedback and objectives and key results (OKR - Objectives and Key Results - methodology).

The associates rely continuously on performance feedback, enabling them to better understand their performance levels and optimise their individual contributions to overall organisational success. MyDev is a development tool accessible to associates, to enhance leadership and performance, and to support career development and personal growth.

The performance appraisal is based on six pillars:

- Continuous and multidimensional feedback.
- Self-evaluation of performance.
- Collection of annual feedback.
- Management by objectives.
- Performance review and objectives and key results (OKR methodology).

To reinforce its commitment to sustainability, Environmental, Social, and Governance (ESG) criteria are embedded in the performance evaluations of all associates. OCP also recognises employees who propose innovative ideas related to climate change, encouraging an ambidextrous approach that balances operational goals with exploration and innovation. Ultimately, the performance management system is designed to foster engagement, drive innovation, and align individual objectives with the company's overarching strategy, particularly in the areas of climate action and decarbonisation.

3. Career Mobility

At OCP, frequent mobility of functions is seen as an opportunity to foster the development of agile talent, while ensuring high employee engagement and self-fulfilment. In addition, they have access to an e-career platform that provides them with daily support and resources for their development within the Group.

This platform offers many functionalities through four areas:

- Explore the Group's roles: It allows employees to discover opportunities within the Group and broaden their professional experience in line with their career projections.
- Internal exposure: Employees can communicate their skills and interests through their personal profile, increasing their visibility and professional network

- Internal job exchange: It facilitates the search functionality for internal job opportunities and enables the setting of alerts to receive real time notifications.
- Talent search: Allowing HR teams and top management to identify employee profiles.

OCP proactively plans the succession of executive positions and offers targeted development programmes to prepare employees for future responsibilities. Additionally, annual talent reviews are held to assess potential and career projections. The development, performance management, and mobility systems are supported by MyDev, which also includes a Job Market Place, the Career Centre, and an e-Library of Career Journals.

3.4 DIALOGUE, JOINT DEVELOPMENT, AND ENGAGEMENT



Social Dialogue Policy

At OCP, we are committed to cultivating a workplace culture that encourages leadership and enables every employee to thrive and contribute to the organisation's growth. We believe that trust, mutual respect, dialogue, and open feedback are fundamental values that underpin this culture. Accordingly, we have implemented a comprehensive and proactive labour relations process that promotes consensus and fosters sustainable relationships.

The promotion of social dialogue is at the heart of OCP Group's strategy, which upholds respect for freedom of association and the establishment of social dialogue mechanisms at all levels of the company. The Group promotes social dialogue beyond legal and regulatory requirements and has implemented a Social Dialogue Charter aimed at strengthening and structuring the partnership and social commitment between the Group and its social partners. This charter, signed by all trade unions and OCP management, serves to maintain lasting relationships between the Group and its social partners. It enshrines the highest standards of trade union rights and reinforces the Group's commitment to constructive, inclusive dialogue.

Highlights 2023:

- 6 union representatives, with 180 staff representatives and 4 main labour unions that represent the Group's employees.
- 85% of associates covered by collective bargaining agreements
- 0 Strikes, the Group has not experienced any strikes in the last five years.
- 0 Number of social disputes, collective or individual, in the last three years.

3.5 HEALTH AND SAFETY



Occupational Health and Safety Policy

At OCP, we recognise that maintaining a safe and healthy workforce is decisive for the long-term sustainability of our business. In pursuit of our goal to achieve zero-sustainable accidents, we take a proactive

approach to establish a safety culture that aligns with global standards. By prioritising safety and implementing preventive measures, we aim to minimise safety risks and go beyond international safety standards. Our commitment to safety extends to promoting a safety-conscious culture where all employees take ownership of their safety and well-being.

Employees		2021	2022	2023	2024
Fatalities as a result of work-related injuries	Number	3	2	1	0
	Rate	0.11	0.06	0.03	0
High-consequence work-related injuries (excluding fatalities)	Number	29	38	17	5
	Rate	1.03	1.16	0.51	0.16
Recordable work-related injuries	Number	84	89	44	37
	Rate	2.99	2.71	1.33	1.17
Lost Time Injury Frequency	Rate	1.14	1.22	0.54	0.44
Process safety events- Tier 1	Number	0.06	0.01	0.01	0.07

Sub-contractors		2021	2022	2023	2024
Fatalities as a result of work-related injuries	Number	1	1	4	1
	Rate	0.02	0.02	0.06	0.02
High-consequence work-related injuries (excluding fatalities)	Number	27	23	28	6
	Rate	0.63	0.36	0.41	0.1
Recordable work-related injuries	Number	125	128	127	113
	Rate	2.89	1.99	1.85	1.91
Lost Time Injury Frequency	Rate	0.65	0.66	0.47	0.62

Employees and Sub-contractors		2021	2022	2023	2024
Recordable work-related injuries	Number	209	217	171	150
Lost Time Injury Frequency	Rate	0.84	0.66	0.49	0.56

(Calculated per 1-million-man hours worked)

3.6 RESPONSIBLE PROCUREMENT MANAGEMENT



[Responsible Procurement Policy](#)



[Supplier Code of Conduct](#)

OCP Group is a vertically integrated organisation supported by a robust supply chain comprising approximately 5,870 suppliers across key procurement categories, including raw materials, energy, infrastructure, and transportation. To minimise potential negative impacts on the economy, environment and society, the organisation continuously improves its risk management approach.

To go beyond regulatory compliance, at OCP we have developed a Purchasing Policy to strengthen due diligence and optimise processes related to quality, cost, transparency, suppliers' relationships, the development of a local industrial ecosystem and sustainability excellence. In addition, the Supplier Code of Conduct, aligned with the Responsible Procurement Policy is shared with all suppliers to ensure they act in accordance with OCP's ethical business standards.

Our local industrial ecosystem strategy still aims to:

- Prioritise safety while enhancing OCP Group local suppliers' competitiveness and industrial performance.
- Promote co-development of products and equipment for import substitution.
- Maximise local content and local integration around OCP Group sites.
- Encourage socioeconomic development in the areas where OCP Group operates.

Performance assessment and development

OCP has implemented a supplier rating system across strategic purchasing categories to foster supplier professionalisation and enhance capacity development within the company's ecosystem. This system involves:

- Continuous monitoring and follow-up of supplier performance through field audits, progress plans, and meticulous oversight.
- Implementation of an HSE qualification process for all suppliers, assessed through documentation, project manager evaluations and final HSE committee harmonisation of assessments. Contractors seeking participation in tenders must attain a minimum qualification score, determined based on project risk and safety evaluation. Regular on-site audits form an integral part of OCP's safety management system. These audits, conducted by OCP personnel, ensure contractors working on OCP projects fully understand and comply with safety guidelines and requirements. During these audits, OCP personnel diligently

monitor and assess contractors' safety practices and procedures to identify any deficiencies or areas necessitating improvement

Suppliers' Environmental, social and governance performance

Beyond our local industrial ecosystem empowerment strategy, we are working on sustaining our whole supply chain. We already partially integrate suppliers' environmental, social and governance performance into our procurement approach through:

- Tendering criteria on Health, Safety and Environment (HSE) requirements as well as social regulatory obligations under the Moroccan labour legislation.
- Contractual social and environmental obligation.
- Audits carried out in accordance with our HSE Management of External Companies Standard – are conducted to control HSE risks and prevent accidents and incidents by external companies at OCP sites as well as to ensure compliance with the Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), which covers the most critical procurement categories.

4 Governance



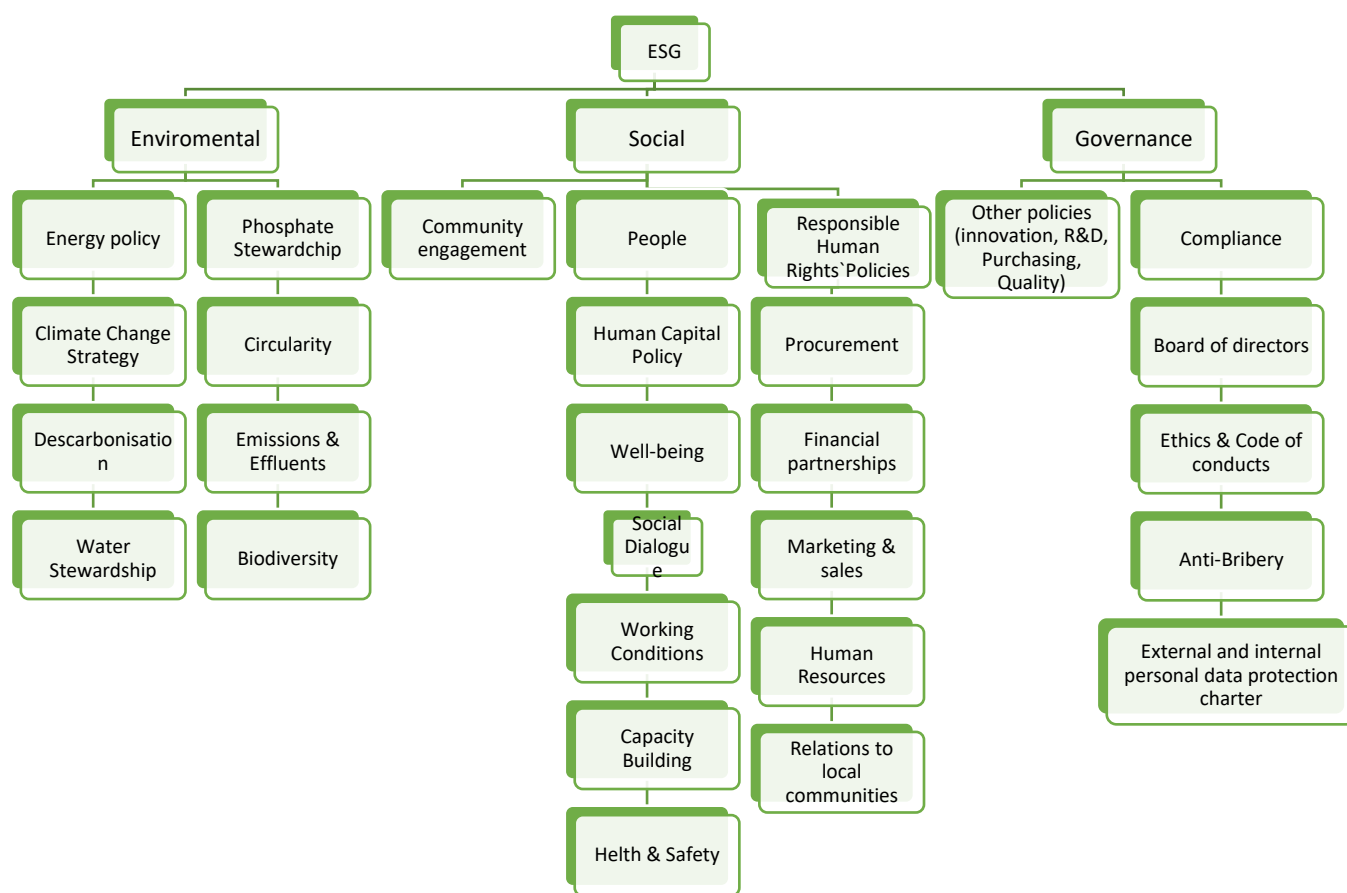
[Anti-Corruption Policy](#)

4.1 DRIVING SUSTAINABILITY: OCP CORPORATE GOVERNANCE

Corporate governance at OCP Group, as reflected in the Principles of Corporate Governance, is built on strong fundamental values aligned with the OECD principles and the recommendations of the International Corporate Governance Network (ICGN): Integrity, accountability, independence, diversity, and transparency.

At OCP, we prioritise sustainability as a fundamental element of our business strategy that enables us to transform challenges into opportunities. Our commitment to sustainability is reinforced through the creation of agile governance initiatives, the establishment of ambitious sustainability goals, and thorough impact assessment across our operations.

OCP strongly believes that long-term financial performance is only possible through the management and continuous improvement of Environmental, Social and Governance (ESG) performance. Our vision of sustainable development is deeply rooted in our DNA and is an integral part of our raison d'être. Indeed, sustainability is integrated across our support, operational and strategic processes, ensuring the inclusion of our stakeholders and partners in our sustainable development efforts.



4.2 TRANSPARENT, INNOVATIVE, AND ETHICAL GOVERNANCE

OCP SA, a public company whose improvement in governance as a management tool, remains its long-term priority, is at the heart of the country's development model. This priority is driven by its strong commitment to governance, transparency, social and environmental responsibility, and the consolidation of Morocco's intangible capital.

OCP Board of Directors

OCP has a Board of Directors that determines the general directions of the company's activities and oversees their implementation, subject to powers that are expressly reserved to the shareholders and in accordance with OCP Group's corporate purpose. For decisions to be valid, the effective presence of at least half of the Directors is required. The Board met on five occasions in 2024.

As of 31 December 2024, the Board of Directors consists of the following members:

Board member	Gender	Primary occupation	Status	Since	Renewal of mandate	Expiration date of their mandate	Number of mandates by members	Attendance to board meetings
Mostafa TERRAB	M	OCP Chairman and Chief Executive Officer	E-NI	2008	2023	Accounts 2028	4	100%
Nadia FETTAH	F	Minister of Economy and Finance	NE-NI	2021	2023	Accounts 2028	2	100%
Abdelouafi LAFTIT	M	Minister of Interior	NE-NI	2018	2023	Accounts 2028	2	60%
Nasser BOURITA	M	Minister of Foreign Affairs, African Cooperation and Moroccans Abroad	NE-NI	2018	2022	Accounts 2027	2	60%
Ryad MEZZOUR	M	Minister of industry and trade	NE-NI	2021		Accounts 2025	1	80%
Ahmed EL BOUARI	M	Minister of Agriculture, Maritime Fisheries, Rural Development, Water and Forests	NE-NI	2024		Accounts 2028	1	100%
Leïla BENALI	F	Minister of energy transition and Sustainable Development	NE-NI	2021	2024	Accounts 2029	2	100%
Abdellatif ZAGHNOUN	M	Director General of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises	NE-NI	2022		Accounts 2028	1	100%
Banque Centrale Populaire	CE	Represented by its President and CEO Ms. Naziha BELKEZIZ	NE-NI	2009	2021	Accounts 2026	3	100%

Mustapha Ouhadi: Secretary of the Board.

E: Executive (linked to the management of the company) **NE:** Non-Executive **I:** Independent **NI:** Non-Independent **M:** Male **F:** Female **CE:** Corporate Entity

In this regard, the Board of Directors is formed by a large group of professionals with a diversity of skills, profiles, backgrounds, age, and gender. The aim is to add value to the company through integrity, transparency, and responsible supervision.

Defined by the main shareholder, the directors are several ministries represented by the Minister. Their appointment is made in accordance with Société Anonyme (SA) law and changes in ministerial roles naturally lead to adjustments in Board representation

Board Independence

OCP's definition of independent board member is in accordance with the section 41 on the law 20-19 amending and supplementing Law 17 95 on SA (Société Anonyme, limited company) it must meet the following conditions:

- The independent board member should not have been working in OCP Group's management or an employee over the last three years before his/her appointment.
- The independent board member should not have been a shareholder in OCP Group and/or their representant over the last three years.
- The independent board member should not have been working in the Management of a company in which OCP owns shares – whatever the percentage – for the last three years.
- The independent board member should not have been working in the Management of a company in which OCP is part of the management; or a company in which a member of the OCP's management remains in a managerial position or has been in such position over the last three years.
- The independent board member should not have been representing or acting for a business, financial, or advisory partner over the last three years.
- The independent board member should not have family ties – including second degree – with the shareholders or any member of the board of directors.
- The independent board member should not have been OCP's Auditors for the last six years.

A notable recent development in Morocco is the establishment of the National Agency for Strategic Management of State Holdings and Monitoring of Public Establishments and Enterprises' Performance (ANGSPE) under Law No. 82-20, promulgated on July 26, 2021. This agency oversees all state-owned entities, including OCP, which is currently involved in appointing independent directors. The agency aims to protect the state's interests, manage holdings, and monitor performance, while enhancing decision making quality within Public Establishments and Enterprises (EEP). OCP has formed an Adhoc Committee, consisting of three members, to propose the appointment of independent directors.

Remuneration

The terms of the remuneration of our Board of Directors are aligned with the Moroccan Law 17-95 on SA. The members of the Board do not receive remuneration.

Executive remuneration

The total aggregate compensation of key management personnel, comprising Senior Management, Executive Vice-Presidents, Vice-Presidents, and advisors to the Chief Executive Officer, for the year ending on December 31, 2024, amounted to 176.26 million MAD). This figure includes payroll taxes, social security and retirement contributions, healthcare, and workers' compensation insurance, paid short-term employee benefits, as well as compensation for termination of employment.

1. Board Committee

Audit & Risk Committee

The Audit, Risks, and ESG Issues Committee oversees the Board of Directors in its control operations and reviews half year and year-end results. In 2023, in accordance with the decision of the previous Board of Directors, the Audit and Risk Committee has extended its prerogatives to cover subjects related to the environmental, social and governance (ESG) issues.

The Committee is composed of:

- Abdellatif ZAGHNOUN, Chairman of the Committee (General Director of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises).
- Fatiha BELGHITI, Government Commissioner, Permanent Participant.
- Naziha BELKEZIZ, Member, Chairman and Chief Executive Officer BCP (Banque Centrale Populaire).
- The Director of the Audit Group and The Director of Control and Risk Management attend all meetings of the Audit, Risks and ESG Issues Committee. The Audit, Risks and ESG Issues Committee may also, on occasion, invite the Group's internal and external auditors and other independent external experts to participate in meetings of the Audit, Risks and ESG Issues Committee. The Audit, Risks and ESG issues Committee meets at least twice per year, or more frequently as needed.

The Audit and Risk Committee's responsibilities have been expanded to include ESG issues since the decision of the OCP SA Board of Directors in 2023. The main responsibilities of the Audit, Risks, and ESG Issues Committee include evaluating the mechanisms implemented by the Group to ensure the quality and transparency of disclosure of non-financial information related to ESG topics, ensuring the implementation of appropriate policies and procedures to manage ESG issues, and aligning them with relevant current standards and report periodically to the Board of Director.

The Audit, Risk, and ESG Issues Committee held 3 meetings throughout 2024, ensuring regular reporting to the Board of Directors. Notably, ahead of the ordinary meeting of the Board (usually held in March) the committee provides a comprehensive overview of the previous year's performance and defines the priorities and direction for the upcoming year.

In terms of ESG matters, 2024 was marked by discussions on topics such as carbon neutrality, renewable energy, non-conventional water sources, and the implementation of duty of vigilance obligations. Progress in these areas, along with performance against established ESG targets, is reported to the Board of Directors reinforcing the company's commitment to sustainability, and responsible governance.

These regular communications ensured that the Board remained well-informed and actively engaged with the company's ESG strategy and progress

Ad hoc Committee

The role of the Ad Hoc Committee is to select and propose candidates for independent directors. The Ad Hoc Committee is composed of the following members:

- Mostafa TERRAB, Chairman of the Board of Directors, and Chief Executive Officer.
- Abdellatif ZAGHNOUN, General Director of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises.
- Nadia FETTAH, Minister of Economy and Finance.

As part of its ongoing organisational transformation, the Group is strengthening its internal governance system, designed to be both flexible and scalable. The Compensation Committee and the Strategic Committee are no longer active and have been replaced by the Strategic Committee.

2. Senior Management Committees

Strategic Committee

The Strategic Committee is a high-level governance body responsible for steering the long-term strategy of the OCP Group, in alignment with the orientations approved by the Board of Directors. Drawing on in-depth analysis of economic trends, technological developments, and market dynamics, it defines the strategic priorities for implementation and oversees their execution. The Committee ensures ongoing coordination of strategic directions, maintains coherence between Strategic Business Units and Corporate functions, and continuously monitors the Group's overall performance. It is also responsible for the oversight of major investments and long-term projects, ensuring their strategic alignment and rigorous follow-up. Additionally, the Committee plays a key role in adapting the organisation to internal and external changes, fostering a culture of continuous improvement, and maintaining alignment with the Group's evolving priorities.

3. Supporting Committee

ESG Committee

The ESG Committee, established in 2023, is a body reporting to the OCP Board of Directors through the Audit, Risks and ESG Issues Committee, to which it must report annually on the degree of implementation of the ESG agenda. The Committee oversees ESG and ethics-related matters in the company. Its core responsibilities include establishing a unified view of ESG aspects such as carbon neutrality and human rights throughout the company, promoting robust standards of corporate governance, and ensuring the integration of ESG principles into the Group's overall strategy. In addition, the Committee is responsible for advancing the ethics roadmap, guiding key initiatives aimed at reinforcing ethical standards, across all levels of the Group.

Composed of diverse top executives from various departments, the ESG Committee reflects a multidisciplinary approach to sustainability and integrity. To further strengthen its focus on ethics, the Committee is also exploring the creation of a dedicated ethics sub-committee.

4.3 ETHICS AND INTEGRITY

At OCP, we are dedicated to upholding the highest standards of ethical conduct and integrity throughout our organisation. Our commitment to these principles ensures that we foster a culture of trust, respect, and fairness in all our interactions. Central to this commitment is our Code of Conduct, which serves as a guiding framework for ethical decision-making and professional behaviour. The Code encompasses a broad range of ethical guidelines, ensuring that all employees and stakeholders adhere to the highest standards of integrity and professionalism.

We actively promote a culture of integrity and transparency, reinforced by a robust anti-corruption policy that aligns with international standards. This policy advocates a zero-tolerance approach to corruption and bribery, setting clear expectations for ethical conduct across all levels of our organisation.

Comprehensive ethical framework:

Our Code of Conduct is a comprehensive framework addressing critical ethical issues, including:

- Anti-corruption and anti-money laundering
- Health and safety
- Human rights
- Fair treatment and non-discrimination

In addition to these guidelines, the Code includes procedures for reporting and addressing unethical behaviour, ensuring that all concerns are handled promptly and effectively.

Anti-Corruption Policies and Measures

OCP's Anti-Corruption Policy establishes a comprehensive framework to prevent, detect, and address corruption across all levels of the organisation. It provides clear and practical guidelines that reinforce OCP's commitment to ethical conduct, transparency, and compliance with international anti-corruption standards.

The policy prohibits facilitation payments and sets strict rules regarding gifts and hospitality to prevent undue influence. Grants, donations, and sponsorships require due diligence to ensure legitimacy and avoid misuse. Political contributions are provided where permitted by applicable law. It also ensures integrity in corporate transactions through third-party assessments and mandates accurate financial records to uphold transparency and accountability.

Moreover, our Supplier Code of Conduct establishes ethical principles and expectations for our suppliers and business partners, guaranteeing that our supply chain operates with integrity, fairness, and accountability.

Through ongoing training, oversight, and enforcement, we ensure that every employee is equipped to identify and address potential corruption risks. By adhering to the values of transparency, integrity, and accountability, we not only protect our company's reputation but also contribute to its long-term sustainability.

Robust control and monitoring systems

To prevent and detect corruption, we have implemented robust policies and control systems. Our internal audit and control teams closely monitor the effectiveness of our processes, procedures, and commitments, ensuring full compliance with ethical standards, laws, and regulations. These measures help safeguard both the reputation and financial stability of our business.

In the event of corruption allegations, our Control Team initiates thorough investigations using various methodologies. Team members are trained and certified as Professional Fraud Examiners (CFE), a credential awarded by the ACFE to those who pass the CFE exam and have relevant auditing and control experience. Crucially, our teams remain unbiased and independent throughout the investigation process.

Training and capacity building

In 2024, we conducted two specialised trainings for 15 people each on the implementation of ISO 37001, focusing on anti-bribery management.

Whistleblowing and complaint management

We maintain a secure whistleblowing system through which complaints are received and recorded. While the complaints are not subject to audits, our team ensures that they are properly documented and tracked for further processing. They conduct initial assessments to determine whether further investigation is required, maintaining confidentiality to protect whistleblowers from potential retaliation.

If an accusation of corruption is substantiated, appropriate disciplinary actions and/or legal proceedings are taken in accordance with applicable laws. Additionally, we implement stricter measures and internal controls to prevent similar incidents in the future.

At OCP, ethics and integrity are not just principles but integral elements of our corporate identity. Through continuous improvement, training, and enforcement of our policies, we remain firm in our commitment to ethical excellence, fostering a sustainable and responsible business environment.

5 Commitments to shared value

OCP Group's responsibility goes beyond our value chain, with a commitment to creating meaningful and lasting impacts in the communities we serve. We understand that the long-term success of our organisation is deeply intertwined with the prosperity and well-being of these communities. As such, we are dedicated to fostering positive social and economic outcomes through proactive engagement, responsible business practices, and targeted initiatives that address local needs. By leveraging the collective strength of our organisation's ecosystem, we focus on empowering communities, strengthening their resilience, and promoting sustainable development. Through collaboration and shared efforts, we aim to build a more inclusive, resilient, and sustainable future that benefits both local communities and the world at large.

	2023	2024
Direct Beneficiaries	1.288.728	161.478

	2021	2022	2023	2024
Community Investment (\$ millions)	\$595 millions	\$ 1.400 millions	\$1.254 millions	1.445 millions

5.1 ACT4COMMUNITY

Launched in 2018, the initiative aims to develop projects that foster local growth around OCP sites, creating sustainable value that impacts the ecosystem, local communities, and OCP itself. Each site deploys a strategy adapted to local needs and strengths. These localised approaches ensure that initiatives are both relevant and impactful, considering the socio-economic, cultural, and ecological contexts of each area. Employees are encouraged to participate in this corporate volunteering programme, which offers a community leave of one to four weeks per year, in addition to their annual leave. This allows them to engage with their communities by volunteering at associations or even contributing to entrepreneurship efforts.

Advancing education and empowerment through Act4Community

Act4Community (A4C) is deeply committed to advancing education as a key pillar of community development. Our focus lies in empowering youth and women through initiatives that promote digital literacy, provide scholarships and deliver educational training. Across OCP sites, A4C supports initiatives that build critical thinking, creativity, innovation, and communication—essential tools for personal growth and

social inclusion. In addition to educational efforts, A4C also promotes access to sports and physical activity, recognising their vital role in building confidence, teamwork, discipline, and well-being among community members, especially young people.

Through the initiative “Engineering for Kids and Youths”, Act4Community has introduced students from public schools in Gantour (120 students), Khouribga (200 students), Safi (52 students) and Jorf Lasfar (244 students) to robotics, technology and innovation. These programmes combine hands-on learning, summer camps, and teacher training to ensure long-term impact, sustainability, and strong local ownership.

Language and communication skills are strengthened through the Language Communication Project, which supports 600 rural students in Khouribga through reading clubs, debates, and foreign language activities. Meanwhile, in Safi, the MEDIA UP Project builds audiovisual and digital communication skills among local youth, cultivating a generation of responsible and locally rooted influencers. In Jorf, the Student Marketing Projects initiative connects marketing students with local businesses, fostering collaboration that links academic knowledge to local economic development and offers students hands-on experience while supporting the regional economy.

In Gantour, the Nouaji Village Project shows how education can drive broader community transformation, with the school at its centre. Co-designed with parents and educators, the project has delivered a playground, classroom libraries, and a sports field. In 2024, it expanded to include economic empowerment, reinforcing the link between education and local stability. A cooperative of 15 women was formed, supported through expert training, equipment, and a marketing strategy.

Promoting entrepreneurship as a driver of local transformation

At Act4community, entrepreneurship is a key tool for building resilient, inclusive and sustainable communities. With a clear focus on empowering women and youth, Act4community designs initiatives that go beyond skill-building — enhancing both technical and managerial capacities while creating tangible opportunities for economic development in the regions where we operate. Through our initiatives, we place a strong emphasis on strengthening the skills of entrepreneurs, with a particular focus on young entrepreneurs. At the same time, A4C is deeply committed to promoting women's empowerment in business, focusing on initiatives that are specifically designed to support and elevate female entrepreneurs.

In Gantour the MAHARATE A MOQAWIL programme strengthens the technical and management skills of 60 entrepreneurs, while accelerating the development of young entrepreneurs by integrating them into the economic ecosystem. Indeed, the selected entrepreneurs benefit from technical training in the fields of boiler making and welding, safety and environmental standards, building electricity and mechanical and electrical maintenance, as well as business management. More than 60 days of training are provided for entrepreneurs in partnership with TECHNIX/UMP6.

In Safi, initiatives are advancing women's empowerment and entrepreneurship through targeted support and training. These efforts emphasize sustainability, supporting 20 women entrepreneurs and 23 cooperatives in marketing and sustainable practices, while also engaging youth through incubators and e-commerce training.

A variety of programmes have been implemented in Khouribga to promote entrepreneurship across different segments of the population, including women, youth, and students. These initiatives encompass over 3,000 hours of training in entrepreneurial skills at the Women Entrepreneurship Centre, targeted support for 50 very small enterprises at L'FABRIKA, and early entrepreneurship education for more than 140 rural students. Additionally, the Skills Centre has empowered over 560 young individuals through training in high-potential fields such as e-commerce, logistics, sports leadership and nutrition. A cultural entrepreneurship programme also supports 74 creative projects, fostering local talent and strengthening the cultural ecosystem. At Jorf Lasfar, entrepreneurship is integrated into the industrial ecosystem through the creation of clusters and targeted support for young entrepreneurs via the INDH Minassate El Jadida platform. This initiative promotes entrepreneurship, enhances youth skills, and accelerates local businesses by fostering collaboration and aligning projects with industrial needs. By supporting young leaders and sustainable business models, the programme helps build a dynamic, innovation-driven local economy.

Supporting farmers in building resilience

To address the impacts of climate change and the water stress recently experienced in Morocco, an agricultural support programme has been established in Khouribga to assist farmers and livestock breeders in overcoming these challenges. This initiative includes the creation of 20 demonstration plots cultivating resilient crops — such as saffron and cumin — benefiting over 120 participants. Moreover, a hydroponic barley production initiative has led to the development of 10 dedicated units, which will provide essential feed resources to more than 1,000 farmers, helping them mitigate the effects of forage shortages.

5.2 OCP FOUNDATION

The OCP Foundation enhances OCP Group's social impact in Morocco and beyond through a "Servant Leadership" model that empowers communities and fosters resilience. It drives progress in food security, climate change, entrepreneurship, and research & development by collaborating with national and international partners. Its approach -- co-identifying needs, co-constructing solutions, and empowering beneficiaries-- serves as a model for social innovation. The Foundation also supports the OCP knowledge ecosystem, including the University Mohammed VI Polytechnic and the Lycées d'Excellence in Benguerir and Rabat.

A high-quality educational ecosystem to meet future challenges

Through the OCP Foundation, the group applies an integrated approach to developing future talent, anticipating qualification needs and fostering pedagogical innovation. Through strategic initiatives, we

invest in educational excellence, combining academic rigour with innovation. Flagship initiatives include support for the Mohammed VI Polytechnic University (UM6P), the Lycées d'Excellence, advanced technical training (BTS) and disruptive educational pathways,

Collaborating for maximum impact:

OCP Foundation strengthens education through a broad network of partners, including public institutions, universities, associations, medical-social centres, parents, and students. Key areas of impact include:

- Scholarship funding to expand access to top-tier education.
- Modernising public schools to provide optimal learning conditions.
- Accelerating education digitalisation through EdTech solutions.
- Inclusive education programmes, particularly for individuals with disabilities
- Expanded support for STEM and vocational training.
- Strengthened infrastructure for digital learning and research.

KPI's:

- **75.234 beneficiaries including 54% of women.**

Preserving ecosystem to strengthen water resilience

Sustainable ecosystem management for climate challenges is essential to ensure access to water, protect biodiversity and enhance food security, while helping to ensure health. Through the OCP Foundation, OCP is committed to restoring and protecting coastal ecosystems as a pillar of sustainable and resilient development. Mangroves play a crucial role in this effort: they safeguard water resources, prevent coastal erosion, sequester carbon and create economic opportunities for local communities.

OCP Foundation employs a three-step methodology to ensure long-term impact:

- Co-identifying needs with local stakeholders
- Co-creating tailored solutions
- Empowering communities

Restoring Mangroves in Senegal and Guinea:

Restoring Mangroves to Secure Water and Food Resources in Senegal

In Joal-Fadiouth, OCP Foundation partners with the Directorate of Community Marine Protected Areas (DAMCP) to restore and sustainably manage mangroves while enhancing the economic resilience of local communities.

KPI's:

- **Women-led cooperatives supported to develop sustainable income generating activities:**
 - **600 women trained in beekeeping, 530 kg of honey produced, generating 425.8 MAD in revenue.**
 - **114.4 hectares of mangroves reforested to date, including 60 hectares in 2024.**

Empowering Local Communities in Coastal Protection in Guinea:

OCP Foundation assists communities in preserving mangroves and developing sustainable livelihoods based on local ecosystem assessments.

Institutional support provided to the National Center for Marine Environment Protection and Coastal Zones (CNPMZ):

- Transportation, IT, and office equipment supplied.
- Monitoring tools for enhanced ecosystem surveillance.
- Specialised training for CNPMZ executives

KPI's:

- **1,500 beneficiaries from schools and local groups engaged in environmental education programmes.**
- **30.34 hectares of mangroves reforested in Dubreka and Khorira in 2024.**

5.3 PHOSBOUCRAA FOUNDATION

Phosboucraa, is committed to empowering communities in the southern Morocco, by prioritising excellence in education, fostering innovative entrepreneurship, and supporting research and development. Its goals are achieved through deep expertise and strong partnerships with the University Mohammed VI Polytechnic (UM6P). These partnerships play a key role in driving regional growth and fostering sustainable development, ensuring positive impact.

Facilitating access to training of excellence

The Phosboucraa Foundation, as part of its commitment to promoting academic excellence and skill development among young students in the southern regions, has launched an ambitious school excellence programme. The Foundation supports young students in accessing higher education through a tailored orientation programme, helping them explore educational pathways and fully realise their potential

Support to orientation:

- Organising mobile education counseling caravans, reaching all high schools in the three southern regions of Morocco.
- Connecting high school students to professional to bring them closer to the job market
- Participating in national education fairs to offer students guidance and detailed information about programmes, admission requirements, and available scholarships
- Enabling students from southern regions to attend university and school open days outside their hometowns by covering travel costs and providing mentorship.
- Providing high school graduates with support to reply to admission requirements and complete their registration.
- Preparing candidates for university entrance exams via academic training and self-confidence coaching.

KPI's:

- **3 regions covered**
- **10 provinces reached**
- **4,853 High school students**
- **908 applications to UM6P**
- **69 admissions to UM6P**
- **74 high school covered**

Support to Academic Excellence:

- Sponsorship of 3 high schools in Laayoune through providing equipment, training and coaching of 3 clubs for excellence (113 beneficiaries)
- Encouraging excellence ignition through the territory via the creation and sponsoring of STEMA (Science, Technology, Engineering, Mathematics and the Arts) clubs, supporting a special applied physics training, preparing high school students for Mathematics Olympiads, and promoting reading culture.
- Training teachers to innovative learning methods that foster effective teaching practices.

KPI's:

- **131 teachers trained**
- **92 students in the Náboj International Mathematics competition (2nd Place)**
- **10 STEMA clubs created**

Innovating to bring out the best in local know-how and promote our heritage

The Phosboucraa Foundation recognises the importance of traditional crafts in the economic development of the southern regions of Morocco, particularly handicrafts through tanneries and brasswork, which are key sources of income, especially for women in Dakhla and Laayoune.

However, these sectors face challenges including the need to modernise production techniques, increase market competitiveness, and meet new standards for quality and sustainability. The Foundation has identified a strategic opportunity to strengthen the technical and entrepreneurial skills of the women in the tanneries of Dakhla and the brass workers of Laayoune, with the aim of improving their technical skills, preserving local craft heritage, and empowering women economically in these traditional trades.

The proposed programme, structured a series of workshops, is based on three fundamental principles: strengthening technical and management skills, valuing and preserving local craft heritage, and empowering women. These workshops will focus on analysing the work environment, conducting an inventory of products, and supporting artisans in developing product lines and branding.

This approach seeks to combine economic development, heritage preservation, and women's empowerment, contributing to the appreciation of traditional craftsmanship in the regions of Dakhla and Laayoune.

KPI's:

- **20 tannery craftswomen from Dakhla**
- **20 brass artisans from Laayoune**

Strengthening the industrial capabilities of MSMEs in the Dakhla Oued Eddahab and Guelmim Oued Noun regions

The programme is focus on micro-enterprises (MSMEs) in the Dakhla Oued Edáhab and Guelmim Oued Nún regions and is part of a regional economic development approach aimed at supporting and dynamising the local business fabric, contributing to economic growth, job creation and the modernisation of local enterprises.

AAIT, as a recognised expert in industrial development and micro-enterprise support, brings its technical expertise, professional network and proven methodologies to ensure the success of the programme.

The programme aims to improve occupational health and safety standards in MSMEs, by compliance with current regulations and promoting safe working conditions. It will offer specialised technical training to improve the competitiveness of local enterprises, as well as the development of soft and management skills, strengthening leadership and efficiency in decision-making. In addition, it will focus on increasing employee productivity and efficiency, strengthening the safety culture, and supporting the acquisition of specialised technical skills. Finally, it will encourage the development of leadership and communication skills to support the long-term growth and success of MSMEs.

Impact in 2024:

- **30 beneficiaries in Dakhla**
- **30 beneficiaries in Guelmim**

- **20 businesses created**
- **55 jobs created**
- **25 training days**
- **3 unions**

5.4 OTED: TERRITORIAL EMPOWERMENT AND DEVELOPMENT

OTED, established in 2016, fosters multi-stakeholder collaboration for inclusive, sustainable and environmentally friendly projects. Through collective intelligence, OTED drives sustainable development through Territorial Innovation Labs. This approach emphasises the inclusion and active participation of different stakeholders, developing innovative territorial solutions in an iterative way with the collaboration of volunteer experts from the OCP Group's skills sponsorship programmes and partner companies.

Dar Attaliba Empower: Empowering Rural Girls through Confidence, Purpose, and Local Engagement

OTED has launched in Rhamna a transformative programme to ensure that young girls not only stay in school but thrive and envision a future full of purpose and agency. The Dar Attaliba Empower programme builds on the existing network of girls boarding schools- Dar Attaliba-originally created by the Mohammed V Foundation for Solidarity to reduce school dropout rates in rural areas.

OTED, developed a six-session life coaching programme to support rural girls in boarding schools facing social isolation, academic stress, and lack of role models. The programme includes self-awareness workshops, emotional intelligence training, role model exposure, and personalised academic guidance. Each girl receives a tailored portfolio and a certificate, recognising her growth and achievements.

To address the growing digital divide in rural areas, OTED partnered with the Digital Development Agency (ADD) and the International Telecommunication Union (ITU) to launch a digital acculturation programme specifically targeting young girls. The programme recorded a 90% satisfaction rate, reflecting its alignment with local needs and the relevance of its participatory design.

This initiative will continue to expand in scope and depth, with upcoming modules in digital entrepreneurship, programming, and post-training mentoring, contributing to the long-term resilience and autonomy of young women across Morocco's rural territories.

KPI's:

- **50 computers delivered**
- **4 workshops**
- **600 beneficiaries**

- **105 girls trained in digital skills**
- **14 trainers and volunteers**

Project Rhamna GeoPark: Shaping a Living Territory through Geological & Cultural Heritage and Community Empowerment

Rhamna Geopark is a living and evolving initiative, designed to grow through the contributions of communities, researchers and partners. It aims to reposition geology, history and culture as catalysts for socially, economically, culturally and environmentally sustainable transformation.

A First Flagship Initiative: The Almohad Water Cisterns of Douar Igout

OTED initiated a community-focused preservation process aimed at reactivating the site through participatory methods. This process included: Four co-creation workshops that allowed participants to explore the historical significance of the site and propose preservation strategies; An intergenerational art workshop, in which children expressed their vision through drawings and models; The Marrakech Design Day, which brought together local residents, experts, institutional actors and academics

KPI's:

- **60 direct participants (50 community members, 10 experts/facilitators)**
- **21 partners institutions engaged**
- **737,000 MAD in estimated contributions**
- **100% satisfaction rate among participants**

Activating Local Talent: Ecotourism Masterclasses

OTED co-organised a series of masterclasses on sustainable ecotourism, in collaboration with OFPPT and ecotourism stakeholders. The masterclasses, which took place over three days and combined theoretical classes, field visits and practical ideation sessions, aimed to train local youth to become agents of the region's ecological transition.

International Strategic Positioning

OTED was selected to join the Natba Programme, an initiative led by INCO and Campus AFD (Agence Française de Développement) aimed at accelerating nature positive innovations with a strong focus on biodiversity across the Mediterranean basin. It was chosen as a flagship project due to its high potential for ecological and social impact and is now benefiting for nine months of strategic coaching, centred on exploration, purpose driven entrepreneurship and experimentation.

A living Project with long-term vision

As the Geopark continues to expand in 2025 and beyond, OTED remains committed to transforming forgotten landscapes into thriving, connected, and future-ready ecosystems bringing Rhamna ever closer to UNESCO Global Geopark recognition.

The 5-year Retrospective Report of the Rhamna Innovation Lab (RIL)

The ambition of the Rhamna Innovation Lab for the past 5 years is to turn the province of Rhamna into a territory of innovation and collective intelligence, where cooperation between public, private and citizen actors becomes the driving force for balanced and sustainable territorial development. By fully integrating rural areas into this proves, the Lab aims to reduce territorial disparities, strengthen the autonomy of local communities and promote inclusive sustainable and environmentally friendly growth. In order to achieve development and transform the territory, different initiatives are carried out such as:

Towards a New Era of Public Services: The CFAR, a Third Place for Civic Innovation

Launched on December 5, 2022, the CFAR (Cercle de Formation-Action Rhamna) is a pioneering third place for territorial innovation, designed to co-create a new generation of public services tailored to citizen needs. Rooted in collective intelligence, CFAR brings together a diverse ecosystem of public administration representatives, academic experts, and local actors committed to building more inclusive, agile, and citizen-centred services.

The circle's initial focus has been on education and health, two pillars of sustainable local development. In particular, it has addressed the generalisation of preschool education, a key challenge for equal opportunities. A collaborative working session brought together all relevant stakeholders to reflect on improving early childhood education across the province. Maternal and child health was also explored as a strategic priority for strengthening community well-being and resilience. CFAR stands as a model for rethinking public service delivery through co-creation, innovation, and a deep connection to territorial realities.

Rural School Transport as a Vector of Educational Equity

In the largely rural province of Rhamna, school transport is a major enabler of educational access. This service is fully subsidised by municipalities and operated by the Association Rhamna des Services Sociaux, managing a fleet of over 120 vehicles covering more than 20 schools across a network exceeding 2,600 km—only 40% of which is paved. In 2024, OTED partnered with the association to reinforce and future-proof this essential public service. Following a comprehensive diagnostic phase, OTED mobilised the expertise of ALSA, the world's leading school transport operator, to support the optimisation of the entire system. Key results from the first phase of the project include:

- A full overhaul of governance and operational processes.
- A professional training programme for all 120 drivers.

- A strategic reorganisation of routes and maintenance protocols, improving cost-efficiency and service regularity.

This initiative not only enhances the quality and sustainability of school transport but also illustrates how OTED facilitates capacity-building and innovation within local public service ecosystems

6 About this report

In order to achieve long-term sustainable profitability, it is essential to adopt an approach focused on creating value for all stakeholders. OCP Group has integrated this principle into its strategy promoting a positive impact on employees and society at large, with a particular focus on the most vulnerable groups. Its 2024 sustainability report reflects this commitment, detailing how the company addresses corporate sustainability and contributes to responsible development. Through a rigorous process of qualitative and quantitative data collection, based on interviews, reviews and regulatory guidelines, OCP ensures transparency and effective monitoring of its initiatives, reaffirming its commitment to a more equitable and sustainable future.

OCP Group maintains an annual reporting cycle to disclose performances and achievements of the year as well as ambitious targets for the future. The present report covers the period from January 1 to December 31, 2024, corresponding to the company's fiscal year. This Report has been prepared in accordance with the Circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19. All our publications are available on our website: www.ocpgroup.ma. OCP Group is at your disposal to provide any other information on our sustainability approach. To this end, we are providing an email address dedicated to our stakeholders that we encourage to give feedback on their expectations and concerns: Sustainability@ocpgroup.ma

6.1 DOUBLE MATERIALITY ANALYSIS

In 2023, OCP conducted a double materiality analysis with the guidance of an independent expert to determine the priority topics for reporting. This analysis was based on the principles of Stakeholder Inclusiveness, Impact and Materiality. The double materiality concept states that sustainability issues must be assessed from the perspective of both 'financial materiality' and 'impact materiality'. Impact materiality involves sustainability matters that are material in terms of the impacts of the reporting entity's own operations and its values chain; and financial materiality involves financial effects on undertakings, generating risks or opportunities that are likely to influence the future cash flows and therefore the value of the company. OCP is working on the revision of its double materiality matrix, following the EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) criteria. This review will be incorporated into the upcoming 2024 Sustainability Report.

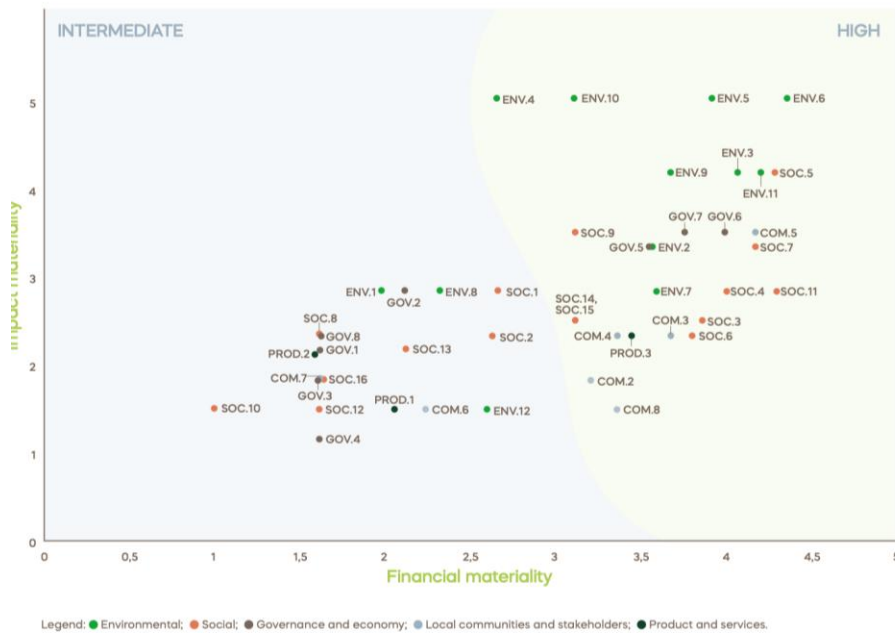
OCP recognises that relevant matters are those that have the potential to significantly influence stakeholder assessments and decisions, as well as the company's ability to meet current needs while protecting the interests of future generations. Through the implementation of double materiality analysis, OCP effectively identifies and prioritises the most significant issues for both the company and its stakeholders, considering their potential impact on the company's financial statements.

Materiality matrix

OCP has conducted a comprehensive analysis of the economic, social, and environmental impacts of our activities, both inside-out and outside-in, and through consultations with our internal and external stakeholders. The materiality threshold for the priority topics has been set as high in the materiality matrix. EFRAG¹ defines impact and financial materiality as equally important; therefore, all financial risks have been selected as priority topics, fully coloured in the matrix, even those outside of the threshold. Based on this, the following materiality matrix was approved by the senior managers:

Materiality Matrix

The integration of the previous steps results in the following double materiality matrix.



Material topics:

1	ENV.6	Water management
2	ENV.5	Climate change adaptation, mitigation & resilience
3	SOC.5	Social dialogue
4	ENV.11	Promotion of sustainable agriculture
5	ENV.3	Soil health
6	ENV.10	Opportunities in clean tech
7	ENV.9	Biodiversity management
8	COM.5	Food security & safety
9	ENV.4	Energy management
10	SOC.7	Human rights
11	GOV.6	Economic performance
12	GOV.7	Compliance with environmental and social norms
13	SOC.11	Critical Incident Management
14	ENV.2	Emissions & air quality
15	GOV.5	R&D, innovation & customisation
16	SOC.4	Procurement practices
17	SOC.9	Rights of traditional and local communities
18	ENV.7	Effluents, Waste and hazardous products management
19	SOC.3	Employment
20	SOC.6	Workforce occupational health, safety & well-being
21	COM.3	Inclusive growth
22	PROD.3	Product safety & Environmental Stewardship of chemicals
23	COM.4	Local Communities engagement/ dialogue
24	SOC.14	Child labour
25	SOC.15	Forced labour and modern slavery
26	COM.2	Education
27	COM.8	Synergies and local supplier network

¹ European Financial Reporting Advisory Group

Complete list of topics:



Environmental

ENV.1 Circular economy
ENV.2 Emissions & Air quality
ENV.3 Soil health
ENV.4 Energy Management
ENV.5 Climate change adaptation, mitigation & resilience
ENV.6 Water Management
ENV.7 Effluents, waste and hazardous products management
ENV.8 Rehabilitation & Mine closure
ENV.9 Biodiversity management
ENV.10 Opportunities in clean tech
ENV.11 Promotion of sustainable agriculture
ENV.12 Tailings management



Social

SOC.1 Diversity, equal opportunity, non-discrimination and inclusion
SOC.2 Training, education and career and talent development
SOC.3 Employment
SOC.4 Procurement practices
SOC.5 Social dialogue
SOC.6 Workforce occupational health, safety & wellbeing
SOC.7 Human rights
SOC.8 Resettlement, land and resource rights
SOC.9 Rights of traditional and local communities
SOC.10 Conflict affected areas and high-risk areas
SOC.11 Critical Incident Management
SOC.12 Freedom of association and collective bargaining
SOC.13 Security practices
SOC.14 Child labour
SOC.15 Forced labour and modern slavery
SOC.16 Artisanal and Small-scale Mining



Governance & Economy

GOV.1 Business ethics
GOV.2 Data privacy & Cybersecurity
GOV.3 Operational excellence
GOV.4 Advocacy and lobbying
GOV.5 R&D, Innovation & Customisation
GOV.6 Economic performance
GOV.7 Compliance with environmental and social norms
GOV.8 Customer satisfaction



Local Communities & Stakeholders

COM.2 Education
COM.3 Inclusive growth
COM.4 Local Communities engagement/dialogue
COM.5 Food security & safety
COM.6 Farmer profitability
COM.7 Preservation of mining heritage
COM.8 Synergies and local supplier network



Product & Services

PROD.1 Sustainable Marketing, Labelling & Traceability
PROD.2 Customer Health and Safety
PROD.3 Product safety & Environmental Stewardship of chemicals

AMMC Content Index

GENERAL ELEMENTS

AMMC Indicator	Page
Describe the profile of the issuer and its group, its strategy in terms of social and environmental responsibility, as well as the benchmarks adopted for the preparation of the report, if any.	Chapter 1.1, 1.2,2.3
Describe the scope of ESG reporting and the group entities for which information is provided, justifying, where appropriate, any deviations from the issuer's scope of consolidation	Preamble
Insert a materiality analysis of the different ESG aspects. This section should explain the analysis underlying the issuer's choice in relation to the ESG areas considered relevant and presented in the ESG report. Present, where applicable, the materiality thresholds adopted.	Chapter 6.1
Insert a methodological note describing the process of identification, collection, processing, and compilation of non-financial information.	Chapter 6
External auditor certificate	NA

SPECIFIC ELEMENTS

AMMC Indicator		Page
ENVIRONMENT	Present all activities that have an impact on the environment	Chapter 2
	A description of the issuer's environmental policy, including measures taken to limit the environmental impact of its activities and the standards and targets set.	Chapter 2
	Describe any disputes or legal actions relating to environmental jurisdiction issues in which the issuer is involved.	Chapter 2.2
	Actions and measures put in place to assess and minimise the environmental impacts of the activity.	Chapter 2
	Information on waste management and disposal measures	Chapter 2.6
	Indication on the consumption of water and energy as well as measures implemented to optimise these consumptions	Chapter 2.4 Chapter 2.5
SOCIAL	Recruitment	Chapter 3.1 Chapter 3.2
	Remuneration	Chapter 3.1
	Professional career management	Chapter 3.3
	Training (including the number of employees who received training during the period and the training budget for the period compared to the overall payroll)	Chapter 3.3
	Measures put in place for the employment and integration of people with disabilities	Chapter 3.2
	Measures taken for equality between women and men	Chapter 3.2
	Distribution by activity	NA

	Distribution by type employment contract (Permanent contract, fixed-term contract etc.)	Chapter 3.1
	Distribution by category	Chapter 3.1
	Overall gender distribution	Chapter 3.1
	Distribution by seniority	Chapter 3.1
	Number of staff representatives	Chapter 3.4
	Number of strike days per year	Chapter 3.4
	Number of occupational accidents per year	Chapter 3.5
	Number of dismissals per year (by category)	Chapter 3.1
	Number of resignations per year (by category)	Chapter 3.1
	Number of recruitments per year	Chapter 3.1
	Number and nature of social litigations (collective or individual) per year	Chapter 3.4
GOVERNANCE	Composition of the Board of Directors	Chapter 4.2
	Executive and non-executive members	Chapter 4.2
	Independent members	NA
	Criteria used for the qualification of independent directors	NA
	Dates of appointment of the members of the governing body and date of expiry of their term of office	Chapter 4.2
	Functions within the governing body, representation of stakeholders	Chapter 4.2
	Parity and rules followed in this regard	Chapter 4.2
	Number of mandates per director	Chapter 4.2
	Existence of specialised committees, and their respective compositions	Chapter 4.2
	Attendance at board meetings (number of board meetings during the period, actual attendance rate of each director)	Chapter 4.2
	Remuneration of directors	Chapter 4.2
	Executive remuneration (lump sum, stock options per executive, in-kind benefits)	Chapter 4.2
	Shareholder relations: information communicated to shareholders	NA
	Process for evaluating governance body performance against economic, environmental, and social themes	Chapter 4.2
	Commitments to prevent corruption	Chapter 4.3
	Measures taken in response to incidents of corruption	Chapter 4.3
EXTERNAL STAKEHOLDERS	Economic and social impact of business activity on neighbouring or local populations. Regional development: job creation, investment in health, culture, and education.	Chapter 5
	Impact of investments in infrastructure and public services	Chapter 5.5
	Corrective actions implemented within the activities including potential or proven significant negative impacts on local communities	NA
	Stakeholder dialogue conditions	Chapter 1.3
	Policies and selection criteria with suppliers	Chapter 3.6
O T	The issuer's objectives and commitments in terms of the CSR approach	Chapter 1.2

	Achievements in this area over the last three years	Full report
--	---	--------------------



Liste et liens des Communiqués des Presses d'OCP pour l'exercice 2024

Tous les communiqués de presse du Groupe OCP sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.ocpgroup.ma/Financial-results>